

 **Dossier**

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 32. Janvier 2009



**Forces et faiblesses
caractérisant l'économie
des Pays de la Loire**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Véronique REMONDINI

CONCEPTION-COORDINATION
Sébastien SEGUIN (INSEE)

RÉDACTION
Pascale CHEVALIER, Jean COLLOBERT,
Christophe FOUCHARD, Manuella GESBERT,
Nicole GICQUAUD, Amandine RODRIGUES,
Cécile RORTAIS, Sébastien SEGUIN (INSEE)

EXPLOITATION DE DONNÉES
Brigitte ALLAIN (INSEE)

MISE EN PAGE
Annick HARNOIS

IMPRIMEUR
La Contemporaine – Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 13,50 €

Photos : INSEE

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2009

Code Sage IDOS03444
ISBN 978-2-11-056126-2
ISSN 1637-665X

© INSEE Pays de la Loire - Janvier 2009

La réalisation de cet ouvrage a été coordonnée par la direction régionale de l'INSEE des Pays de la Loire, dans le cadre d'une des actions retenues pour 2008 dans les Pays de la Loire par le pôle Gestion publique et développement économique (GPDE). Ce pôle rassemble les services déconcentrés en région du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi et du ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique. D'autres services ou établissements publics comme la Banque de France, Oseo, l'Institut national de la propriété individuelle ou la Caisse des dépôts et consignations sont également invités à prendre part aux travaux du pôle. Les organismes suivants ont ainsi été associés à la réalisation de cette étude :

- la Trésorerie générale de région
- la Direction régionale du commerce extérieur (DRCE) ;
- la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) ;
- la Délégation régionale au commerce, à l'artisanat, aux services et aux professions libérales (DRCA) ;
- la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT) ;
- la Banque de France.

Le comité de pilotage de l'étude était composé de :

- Brigitte ALLAIN, Daniel BRONDEL, Jean COLLOBERT, Nicole GICQUAUD et Sébastien SEGUIN (INSEE) ;
- Pierre LEPÈRE (Trésorerie générale) ;
- Odile HARIÉ (DRTEFP) ;
- Éric BLANC et Hugues REYDET (DRCE) ;
- Francis YGUEL (DRRT) ;
- Joseph COËDEL et Françoise LALLIER (DRCA) ;
- Régis DEPIENNE (Banque de France).

Ont également contribué à la réalisation de cet ouvrage, par la fourniture de données ou leur relecture :

- Thierry FURET, du Rectorat de l'académie de Nantes ;
- Patrice MILLON, de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF) ;
- Véronique GILLOIS-PASTEAU, de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE).



INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 – 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 – Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452 (0,15 € la minute)

Éclairer le débat public à partir d'un diagnostic chiffré et d'une mise en perspective retraçant les évolutions économiques récentes dans les Pays de la Loire, telle est l'ambition de cet ouvrage. Destiné à tous ceux qui s'intéressent à la situation de l'économie des Pays de la Loire et en particulier aux décideurs économiques, ce document propose un référentiel actualisé sur les forces et les faiblesses de la région. Chacun pourra puiser dans ce socle d'analyses, qui vise à faciliter la définition des stratégies de développement économique.

Cette étude a été menée en partenariat dans le cadre du pôle gestion publique et développement économique (GPDE), l'un des huit pôles régionaux mis en place depuis le 1^{er} janvier 2005 dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'État. Cette réforme visait à développer l'efficacité et la performance des administrations, en mobilisant davantage l'ensemble des acteurs publics autour de la conduite des politiques de l'État à l'échelon régional. Piloté par la Trésorerie Générale de région, le pôle GPDE comprend l'ensemble des services déconcentrés en région du ministère en charge de l'économie et de l'emploi (direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, direction régionale du commerce extérieur, délégation régionale au commerce et à l'artisanat, délégation régionale à la recherche et à la technologie, Insee), ainsi que certains organismes invités à participer à ses travaux comme la Banque de France.

En matière de développement économique, l'un des objectifs fixés au pôle est celui de l'enrichissement de l'information et la veille économique locale. Dans les Pays de la Loire, comme dans les autres régions, il s'est doté d'un programme d'actions, l'une d'elle étant la réalisation en 2008 d'un diagnostic partagé sur les forces et faiblesses caractérisant l'économie régionale. Le pilotage de cette action a été confié à l'Insee Pays de la Loire, qui a assuré la réalisation du présent ouvrage.

Celui-ci est structuré en une brève synthèse et trois grandes parties : le contexte et le diagnostic selon sept thématiques, les zooms sectoriels puis les zooms départementaux. En fin d'ouvrage, une annexe statistique rassemble la valeur des principaux indicateurs pour la région, la France et l'Union européenne, le parti ayant été pris de privilégier la réalisation d'un diagnostic dans la partie centrale de l'étude. Ce document propose ainsi plusieurs angles complémentaires d'analyse et articulés les uns aux autres. La lecture peut en être faite selon les centres d'intérêt de chacun.

Chaque partie comprend une analyse approfondie, visant à mettre en évidence les particularités de la région et à la positionner par rapport aux autres régions françaises sur le thème abordé. Elle est illustrée par des graphiques, des cartes et quelques tableaux. Une synthèse récapitule au début de chaque partie les principales forces et faiblesses identifiées. Cette synthèse est complétée par un graphique qui positionne la région par rapport à la moyenne nationale et aux autres régions, sur quelques indicateurs clés.

Les partenaires forment le vœu que cette contribution à la réflexion collective sur les forces et les faiblesses caractérisant l'économie des Pays de la Loire soit utile aux débats visant à mieux asseoir le développement économique de la région.

Le trésorier-payeur général
de la région des Pays de la Loire
Jean-Loup **BENETON**

Le directeur régional
de l'Insee Pays de la Loire
Pierre **MULLER**

Sommaire

Avant-propos >	1
Synthèse >	3
Contexte et diagnostic sur les performances économiques >	
Potentiel environnemental et spatial, infrastructures >	4
Potentiel démographique, culturel et social >	7
Potentiel humain et éducatif >	10
Croissance de l'emploi >	13
Performances économiques et financières, ouverture vers l'extérieur >	17
Structure et dynamisme du tissu productif >	21
<i>Encadré : l'artisanat ></i>	<i>26</i>
<i>Encadré : l'économie sociale ></i>	<i>27</i>
Recherche et développement >	28
Zooms sectoriels >	
Industrie et construction >	32
Agriculture et industries agro-alimentaires >	36
Économie de la mer >	41
Tourisme >	44
Commerces et services >	47
Zooms départementaux >	
Loire-Atlantique >	50
Maine-et-Loire >	51
Mayenne >	52
Sarthe >	53
Vendée >	54
Annexe statistique	55



LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES sont globalement très bien orientés dans les Pays de la Loire au regard des autres régions françaises, avec l'une des plus fortes croissances de l'activité économique et de l'emploi depuis le début de la décennie 2000, le plus faible taux de chômage et le plus fort taux d'emploi des régions françaises, ainsi qu'un rattrapage du retard en termes de créations d'établissements. Le contexte dans lequel évolue l'économie de la région est en effet assez favorable. Des infrastructures de transport diversifiées contribuent à sa compétitivité économique, le dynamisme démographique est à l'origine d'un potentiel de main-d'œuvre important, les conditions de vie sont attractives et la population est bien formée.

Cette forte croissance économique est à relier au redéploiement de l'appareil productif dans la région, qui s'est « allégé » de secteurs structurellement en déclin (agriculture, industries de main-d'œuvre), tandis qu'il s'est renforcé dans les créneaux plus riches en valeur ajoutée, notamment les services aux entreprises et les services financiers. Les Pays de la Loire peuvent néanmoins s'appuyer sur une industrie et une agriculture restées

fortes, diversifiées et dynamiques. En particulier, la région abrite tout ou partie de 8 des 71 pôles nationaux de compétitivité, traduisant des compétences pointues sur des secteurs porteurs. Si les secteurs des services contribuent sensiblement moins à la valeur ajoutée régionale que dans la plupart des autres régions françaises, chaque grande agglomération de la région accueille à présent deux ou trois filières tertiaires d'excellence : sociétés de conseil et assistance, centres de relation client, entreprises des technologies de l'information et de la communication, biotechnologies et activités financières pour Nantes-Saint-Nazaire ; banque-prévoyance et informatique-électronique à Angers ; assurances au Mans. Par ailleurs les atouts touristiques de la région ont des retombées économiques importantes.

Pour autant l'économie des Pays de la Loire est encore marquée par des faiblesses structurelles qui restent à combler : insuffisance de l'investissement des entreprises, faible niveau de dépenses en recherche et développement, faible positionnement sur les marchés extérieurs. De même, les performances en termes de qualité de l'emploi sont moins favorables. Les emplois sont ainsi plus souvent à durée limitée que la moyenne nationale, et c'est dans les Pays de la Loire que la proportion d'emplois féminins à temps partiel est la plus élevée. Par ailleurs, les proportions de personnes ayant un diplôme supérieur à bac + 2 et de cadres sont inférieures à la moyenne nationale. ■

Pour en savoir plus :

L'économie des Pays de la Loire : de nombreux atouts mais quelques faiblesses structurelles, Insee Pays de la Loire études n°75, janvier 2009.



Potentiel environnemental et spatial, infrastructures

Si la façade maritime de la région favorise le développement d'activités variées - tourisme, construction navale, plaisance, pêche et aquaculture, activités d'échanges liées au port de commerce de Nantes Saint-Nazaire - cette position géographique est toutefois excentrée par rapport au centre économique européen. Son patrimoine naturel riche et diversifié contribue à la qualité de vie, mais ses ressources énergétiques sont assez limitées. Le territoire s'articule autour d'une armature urbaine constituée d'une métropole (Nantes Saint-Nazaire), de grandes agglomérations (Angers et Le Mans) et de villes moyennes bien réparties sur le territoire, qui constituent ainsi de bons relais pour l'accès aux services et équipements des populations issues des petites villes et espaces ruraux.

La région est, dans l'ensemble, bien desservie par des infrastructures de transport diversifiées, qui contribuent à sa compétitivité économique. Le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire occupe une place centrale et croissante pour les flux internationaux de marchandises, notamment de produits énergétiques. La croissance du trafic de l'aéroport de Nantes-Atlantique est exponentielle et sa vocation internationale s'affirme. Dans le domaine ferroviaire, l'axe Nantes-Angers-Le Mans est bien relié à Paris grâce à des TGV fréquents. Mais les liaisons vers Bordeaux et Rennes sont moins performantes, tandis que le trafic ferroviaire de marchandises est peu développé. La région a rattrapé son retard en termes d'infrastructures autoroutières et dispose à présent d'un réseau de bonne qualité.

La qualité de l'air est satisfaisante dans les grandes villes, ce qui contribue à l'attractivité de la région. Le nombre d'installations classées comme présentant un risque industriel et technologique n'est pas plus élevé que dans les autres régions. Les installations classées pour la protection de l'environnement sont en revanche plus nombreuses, en lien avec l'importance de l'élevage dans la région.

SITUÉE À L'OUEST de la France et de l'Europe, la région des Pays de la Loire se caractérise par une importante façade maritime, les départements de Loire-Atlantique et de la Vendée disposant d'un littoral. Cette ouverture vers la mer favorise le développement d'activités variées : tourisme, construction navale, plaisance, pêche et aquaculture, activités d'échanges liées au port de commerce de Nantes Saint-Nazaire. Davantage excentrée du reste de l'Europe depuis l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est, la région risque néanmoins d'être tenue à l'écart du centre économique européen constitué par la dorsale allant de l'Angleterre à l'Italie, en passant par le Bénélux et l'ouest de l'Allemagne, ainsi que des grands flux logistiques et commerciaux qui se développent entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord.

Océan, fleuve et ressources naturelles contribuent à l'attractivité de la région

Outre l'accès à la mer, la région est assez bien dotée en ressources naturelles, qui contribuent à l'attractivité du territoire et à la qualité de la vie. La Loire traverse la région d'Est en Ouest et arrose ou passe à proximité de trois des quatre plus grands pôles urbains (Angers, Nantes et Saint-Nazaire). Elle assure un lien entre l'océan

et l'intérieur du pays. Le patrimoine naturel est peu étendu, mais il est très diversifié et de qualité, avec de nombreuses zones humides. La région abrite en particulier partiellement trois parcs naturels régionaux : Brière, Loire-Anjou-Touraine et Normandie-Maine. De plus, l'absence de relief facilite les déplacements et les conditions climatiques tempérées favorisent une grande diversité de productions agricoles.

En revanche, la région est assez mal pourvue en ressources énergétiques, susceptibles d'être mises à profit par l'appareil économique. Concernant ses besoins en électricité, ils sont essentiellement assurés par la centrale thermique de Cordemais, tandis que la production éolienne est encore peu développée. De plus, comme dans l'Ouest en général, la ressource en bois est relativement rare : peu étendus, morcelés et d'une rentabilité économique insuffisante, les bois et forêts de la région ne fournissent que 2 % de l'ensemble du total français.

Un territoire structuré autour d'une armature urbaine dynamique

Regroupant cinq départements diversifiés et globalement moins denses qu'au niveau national, le territoire des Pays de

Les activités de transports

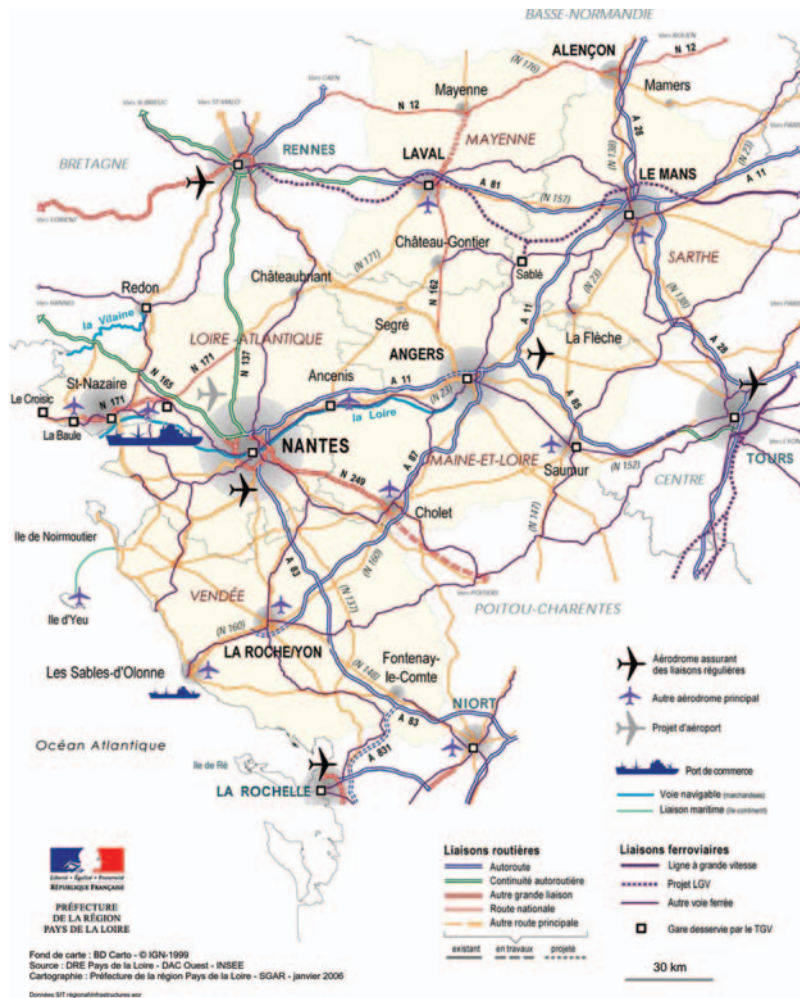
Le secteur d'activité des transports contribue pour 4,2 % à la valeur ajoutée de l'économie régionale, soit 0,2 point de moins qu'au niveau national. L'emploi salarié s'élève à 50 400 personnes fin 2006. Il a augmenté à un rythme très soutenu depuis 1999 : + 2,8 % en moyenne annuelle, contre 1,6 % au niveau national. Cette progression de l'activité du transport est à relier à la vitalité de l'économie régionale, qui dope les transports de marchandises. La bonne santé de la construction et des industries agroalimentaires, qui sont les deux principaux secteurs consommateurs de services de transport de fret, explique une bonne partie de ce dynamisme. Le transport routier de marchandises est ainsi le secteur d'activité des transports le plus développé dans la région : mesurés en tonnes, 60 % des flux régionaux de marchandises sont réalisés par la route. Ce secteur rassemble 6,9 % des effectifs salariés nationaux fin 2005, alors que le secteur régional des transports ne représente globalement que 4,6 % des effectifs nationaux.

la Loire s'articule autour d'une armature urbaine dynamique comprenant une métropole de stature européenne (Nantes Saint-Nazaire), de grandes agglomérations au rayonnement interrégional (Angers et Le Mans), mais aussi un réseau de villes moyennes au fort potentiel de développement bien réparties sur le territoire (Laval, La Roche-sur-Yon, Cholet et Saumur), et qui constituent ainsi de bons relais pour l'accès aux services et équipements des populations issues des petites villes et espaces ruraux. Entre ces agglomérations, les zones rurales restent vastes et variées.

L'intercommunalité est particulièrement développée dans la région : début 2007, 98 % des communes et de la population appartiennent à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, contre 86 % au niveau national. La région se caractérise aussi par son faible nombre de petites communes. Elle se situe par ailleurs dans une position médiane en termes de pression fiscale et d'endettement des collectivités territoriales. Ce maillage adapté du territoire et la bonne santé financière des collectivités territoriales facilitent l'investissement public et sont ainsi favorables au développement économique.

Toutefois la forte croissance démographique de la région entraîne un développement du parc des logements. Il en résulte un étalement urbain socialement très sélectif et coûteux pour l'environnement, les collectivités territoriales et les ménages concernés. Les classes moyennes et peu aisées s'installent ainsi de plus en plus loin de leur lieu de travail, ce qui nécessite le développement des transports collectifs.

Les infrastructures de transports (situation au 1^{er} janvier 2006)

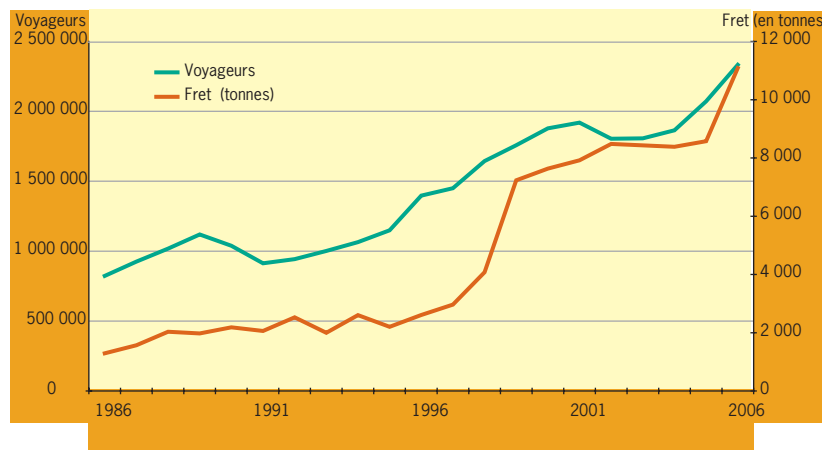


Forte croissance du trafic pour le Port Autonome et l'aéroport de Nantes-Atlantique

Située à la périphérie de l'Europe, la région des Pays de la Loire dépend, pour sa compétitivité économique, de la qualité

de ses liaisons avec les centres de décision et de consommation européens. Elle est dans l'ensemble bien desservie par des infrastructures de transport diversifiées. Celles-ci permettent notamment aux entreprises de se connecter aux réseaux d'échanges, pour s'approvisionner en intrants, et distribuer leurs produits ou services. Concernant les flux internationaux de marchandises, le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire¹ occupe une place centrale et croissante, alimentant notamment de façon importante le marché intérieur français de produits énergétiques. Il se situe au cinquième rang des ports français pour le trafic de marchandises derrière Marseille, Le Havre, Dunkerque et Calais. Le port offre également des perspectives de soulagement significatif des flux routiers entre la France et l'Espagne, avec la concrétisation du projet d'autoroute de la mer « TransGascogne » reliant Saint-Nazaire à Bilbao.

Évolution du trafic de l'aéroport Nantes-Atlantique



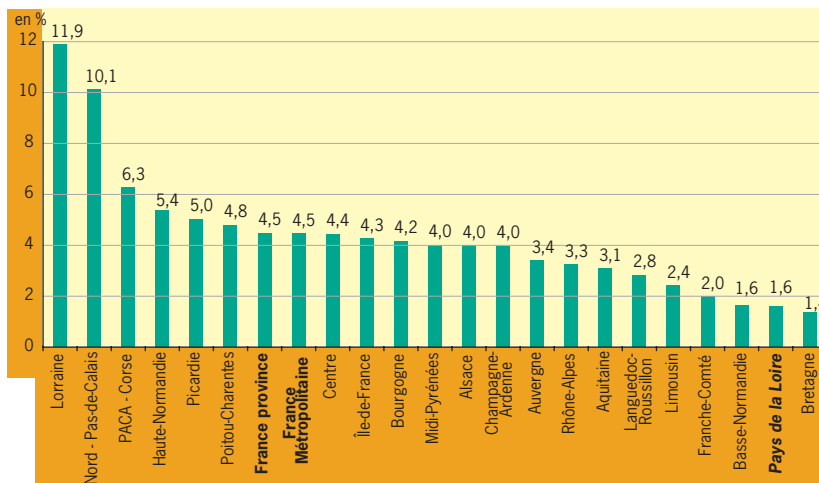
Source : Direction générale de l'Aviation civile

¹Cf. le chapitre « économie de la mer » pour plus d'information



Contexte et diagnostic

Part du transport ferroviaire dans le transport de marchandises en 2006



Source : Système d'Information sur les TRANsports de Marchandises (SITRAM)

Dans le transport aérien, l'aéroport de Nantes-Atlantique se positionne comme le premier aéroport de l'ouest de la France et au neuvième rang des aéroports de la France métropolitaine. Sa vocation internationale s'affirme et sa croissance est exponentielle : il a dépassé celui de Strasbourg en 2005 en termes de passagers transportés. Aussi la saturation semble proche, ce qui a incité les pouvoirs publics à décider la construction à Notre-Dame-des-Landes d'un aéroport international visant à améliorer l'accès à la région mais aussi à l'ensemble de l'ouest de la France.

Un réseau ferroviaire globalement performant

La région est assez bien dotée en infrastructures ferroviaires, permettant de rejoindre dans des délais réduits Paris et les autres métropoles françaises. La liaison à grande vitesse sur l'axe Paris-Le Mans, qui se sépare ensuite en deux branches reliant Laval puis la Bretagne d'un côté, Nantes puis Le Croisic de l'autre, constitue le point fort du réseau ferré régional, notamment en termes de fréquences. Son prolongement prochain, ainsi que l'électrification récente de la ligne reliant Nantes à La Roche-sur-Yon et aux Sables-d'Olonne, amélioreront encore la desserte de la région.

L'offre de trains régionaux est globalement satisfaisante et complète l'offre des grandes lignes, notamment au départ de Nantes. La fréquentation de ces seuls trains régionaux a doublé entre 1995 et 2005. Toutefois le maillage reste inégal, certains territoires restant assez mal desservis, par exemple la zone littorale au sud de la Vendée. De plus, les liaisons interrégionales vers Bordeaux

et Rennes sont peu performantes. Quant au transport ferroviaire de marchandises, il est peu développé dans la région et a baissé plusieurs années de suite : le rail ne représentait que 1,6 % du trafic intérieur de marchandises dans les Pays de la Loire en 2006, contre 4,5 % en moyenne nationale.

Le territoire est également bien irrigué par le réseau routier. La région a rattrapé son retard en termes d'infrastructures autoroutières et dispose à présent d'un réseau de bonne qualité, avec 6,5 % du réseau autoroutier national. L'axe autoroutier Nantes-Lyon permet notamment d'atteindre plus rapidement le cœur de l'Europe. Quant aux transports collectifs urbains, les réseaux des principales agglomérations s'avèrent performants : premier réseau tramway de France par sa longueur pour Nantes, arrivée récente ou prochaine du tramway à Angers et au Mans.

Les infrastructures de télécommunication constituent aussi un outil essentiel pour les échanges d'informations, nécessaires à la vie des entreprises. Seulement 1 % des entreprises et de la population de la

région se trouvent dans des zones non couvertes par l'internet haut débit à la mi-2007, une proportion semblable à la moyenne nationale.

Une qualité de l'air satisfaisante

Les performances de la région en matière d'environnement ont une influence sur son attractivité, dans la mesure où elles constituent un élément essentiel de la qualité de la vie et que des atteintes excessives à l'environnement pourraient décourager l'installation d'entreprises et d'actifs. Le climat océanique tempéré contribue à la qualité de l'air : en 2006, les quatre grandes métropoles de la région figurent parmi la première moitié des villes françaises pour lesquelles le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air est considérée comme très bonne ou bonne est le plus élevé (entre 290 et 310 jours par an).

En ce qui concerne les installations classées comme présentant un risque industriel et technologique, la région abritait fin 2003 deux des 126 installations nucléaires de la métropole et 47 sites classés « Seveso 2 » (4 % du total national) en raison du risque lié à la fabrication et au stockage de produits dangereux. Sont notamment répertoriés la raffinerie de Donges, une usine de production d'engrais à Montoir-de-Bretagne et le plus grand terminal méthanier européen à Saint-Nazaire. Le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement et soumises à autorisation préfectorale, majoritairement dédiées aux activités d'élevage, est relativement plus important : la région abrite 9 % du total national. ■

Pour en savoir plus :

Schéma régional d'aménagement et de développement durable, Conseil régional des Pays de la Loire, 2007.

L'armature urbaine en Pays de la Loire, DRE des Pays de la Loire, mars 2008.

Données environnementales de la DIREN des Pays de la Loire : http://www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=5

Données sur les risques et pollution de la DIREN des Pays de la Loire : http://www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=4

Les infrastructures de transport : informations disponibles sur le site de la DRE des Pays de la Loire, http://www.pays-de-loire.equipement.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=44

Portail de l'Observatoire des territoires : informations disponibles sur le site de la DIACT, http://www.territoires.gouv.fr/indicateurs/portail_fr/index_fr.php

Bilan économique régional 2007 du secteur des transports, Observatoire régional des transports des Pays de la Loire, mai 2008.

Potentiel démographique, culturel et social

Comme pour toutes les régions du littoral atlantique et méditerranéen, la population des Pays de la Loire a crû de façon très dynamique depuis le début de la décennie. Cette hausse devrait se poursuivre dans les prochaines années. Ce dynamisme démographique repose autant sur un solde naturel largement positif que sur l'attractivité de la région. La région est ainsi la plus féconde de France métropolitaine. Elle ne sera néanmoins pas épargnée par le vieillissement de sa population dans les prochaines années : l'âge moyen va augmenter de quatre ans d'ici 2030 et dépasser l'âge moyen national.

Si les migrations restent déficitaires chez les moins de 30 ans et en léger recul chez les 60 ans et plus, la région attire en revanche un nombre croissant et important d'actifs. En outre, sur la période récente, les cadres sont légèrement plus nombreux à choisir de venir résider dans les Pays de la Loire qu'à en partir.

Les habitants de la région bénéficient d'un cadre social et de conditions de vie assez favorables. L'espérance de vie y est supérieure à la moyenne nationale. En matière d'équipements et services de proximité, la région est bien dotée en équipements sportifs et culturels, ainsi qu'en structures d'accueil pour les jeunes enfants et pour les personnes âgées. La densité en médecins est en revanche inférieure à la moyenne nationale.

Bien que les Pays de la Loire ne soient pas une région particulièrement riche, la pauvreté et les inégalités y sont beaucoup moins fortes qu'au niveau national.

DÉBUT 2008, les Pays de la Loire comptaient 3,508 millions d'habitants. La population régionale a crû de 1 % en moyenne par an depuis 1999, ce qui place la région en cinquième position des régions de province pour le dynamisme démographique, juste derrière la région Aquitaine mais devant la Bretagne. Cette croissance s'inscrit dans le contexte d'une attractivité grandissante des littoraux méditerranéen comme atlantique, depuis les années soixante-dix. Elle est, en outre, supérieure à celle enregistrée dans les années quatre-vingt-dix (+ 0,6 % en moyenne par an).

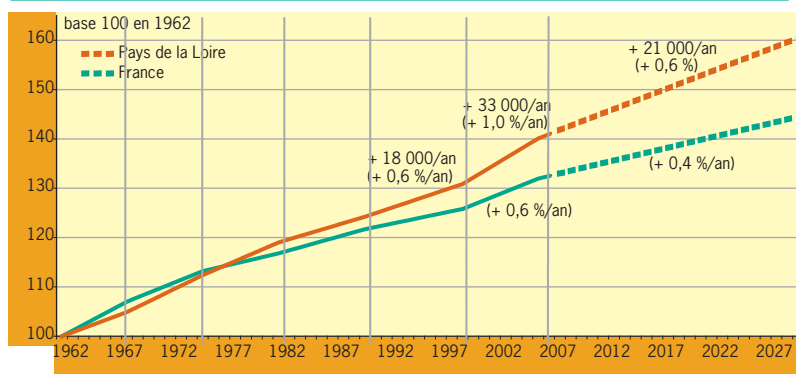
Le solde naturel largement positif constitue un facteur important de ce dynamisme. La région est ainsi la plus féconde de France métropolitaine : l'indicateur conjoncturel de fécondité y est passé de 1,69 enfant par femme en 1993 à 2,04 en 2005, contre 1,91 pour la France métropolitaine. Mais la croissance démographique s'appuie tout autant sur son attractivité, qui se traduit par un solde migratoire positif.

Une forte croissance démographique

Si les tendances démographiques observées au cours de la période récente, en termes de fécondité, de mortalité et de migrations, se maintiennent, les Pays de la Loire compteront près de 4 millions d'habitants en 2030, soit une augmentation de près de 17 % en moins de 25 ans. Les Pays de la Loire constitueraient ainsi la cinquième région la plus dynamique pour la croissance de la population. Globalement, les Pays de la Loire sont actuellement une région un peu plus jeune que la moyenne, mais d'ici 2030 l'âge moyen va augmenter de quatre ans et dépasser l'âge moyen national. Au total, les personnes de 60 ans et plus représenteront 31 % de la population de la région à l'horizon 2030, contre 22 % aujourd'hui.

Avec un taux de migration net relativement faible, la région des Pays de la Loire occupe une place intermédiaire parmi les régions de France métropolitaine. Région attractive pour toutes les autres classes d'âge, elle reste déficitaire en jeunes adultes, même si le phénomène tend à s'atténuer. Ainsi, entre 2000 et 2005, 72 000 jeunes de 20 à 29 ans ont quitté la région pour travailler ou poursuivre leurs études, tandis que près de 60 000 sont venus s'y installer. De plus, la région est devenue légèrement moins attractive pour les seniors que précédemment, au contraire des régions Bretagne et Languedoc-Roussillon. La part des migrants de 60 ans et plus dans l'ensemble des migrants a en effet diminué.

Évolution de la population entre 1962 et 2007, projection à l'horizon 2030



Source : Insee, recensements de la population - estimations de population - modèle Omphale



Contexte et diagnostic

La région attire de plus en plus d'actifs

Si les migrations sont déficitaires chez les moins de 30 ans et en léger recul chez les 60 ans et plus, la région attire en revanche de très nombreux actifs. Ainsi, 7 000 personnes de 30 à 59 ans supplémentaires sont venues s'installer dans les Pays de la Loire entre 2000 et 2005, contre 4 100 sur la période précédente. Ce phénomène est également visible en Bretagne, alors qu'il est beaucoup plus faible dans les régions du Sud. Il témoigne du dynamisme de l'économie régionale qui absorbe chaque année presque 230 actifs supplémentaires pour 10 000 actifs, contre seulement 184 dans les années quatre-vingt-dix. La région est dorénavant la septième région la plus attractive pour les actifs, alors qu'elle ne se situait qu'en onzième position dans la décennie précédente.

Cette forte attractivité globale recèle cependant des différences marquées selon les catégories socioprofessionnelles. Les professions intermédiaires et les ouvriers sont ainsi les plus représentés, avec 30 ouvriers et 24 professions intermédiaires supplémentaires sur 10 000 actifs par an. Concernant les cadres, la région a réussi à inverser la tendance passée, très déficitaire. Dorénavant, ils sont légèrement plus nombreux à choisir de venir résider dans les Pays de la Loire qu'à en partir. Le gain actuel n'est toutefois que de deux cadres supplémentaires par an pour 10 000 actifs.

Des équipements et services de proximité nombreux et variés

Un contexte social et des conditions de vie favorables constituent un atout pour attirer de jeunes actifs très qualifiés et leurs familles d'une part et des entreprises d'autre part. La qualité de vie en Pays

de la Loire tient pour partie à son climat tempéré et à son environnement naturel, qui favorise les activités sportives de plein air et en pleine nature, en milieu aquatique ou au bord de l'eau. Mais les communes des Pays de la Loire sont aussi parmi les mieux équipées de France en installations sportives couvertes. Du fait de ces conditions favorables, la place occupée par les licenciés au sein des fédérations sportives se situe au-dessus du poids démographique de la région.

Dans le domaine culturel, les Pays de la Loire se situent dans la moyenne nationale pour le nombre de salles de cinéma et de bibliothèques, mais leur taux de fréquentation est supérieur. La région dispose en outre d'un riche patrimoine architectural, en particulier de nombreux sites classés tels que l'Abbaye royale de Fontevraud, l'une des plus importantes d'Europe.

La région s'avère assez bien dotée en capacité d'accueil des jeunes enfants hors du domicile des parents, avec 609 places pour 1 000 enfants de moins de trois ans contre 428 en moyenne nationale, ce qui facilite l'activité féminine. En Pays de la Loire, le mode de garde privilégié est l'assistante maternelle, surtout dans les communes rurales. On dénombre ainsi dans la région 520 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années, contre 290 en moyenne nationale. Au contraire, la région est moins bien équipée concernant l'accueil collectif, avec 73 places pour 1 000 enfants contre 110 en moyenne nationale.

Une densité médicale inférieure à la moyenne nationale

La région présente une densité en médecins inférieure à la moyenne nationale : 165 médecins pour 100 000 habitants début 2006, contre 199.

Le taux d'équipement en établissements de soins est également légèrement inférieur à la moyenne nationale : les établissements de santé de la région disposent de 3,22 lits en médecine et chirurgie pour 1 000 habitants, contre 3,77 en moyenne pour la métropole. Au contraire, la région est plutôt bien dotée en structures d'accueil pour personnes âgées. Elle occupe ainsi la deuxième place des régions françaises avec 159 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, contre 127 en France métropolitaine.

L'insécurité est moindre dans la région qu'ailleurs. Le taux de criminalité global diminue depuis plusieurs années et il se situe très au-dessous de la moyenne nationale : 45,9 crimes ou délits pour 1 000 habitants contre 61 en 2005. Le nombre de tués sur l'ensemble des routes de la région a également baissé de façon significative, mais le ratio du nombre de tués pour un million d'habitants dans les Pays de la Loire reste supérieur au niveau national.

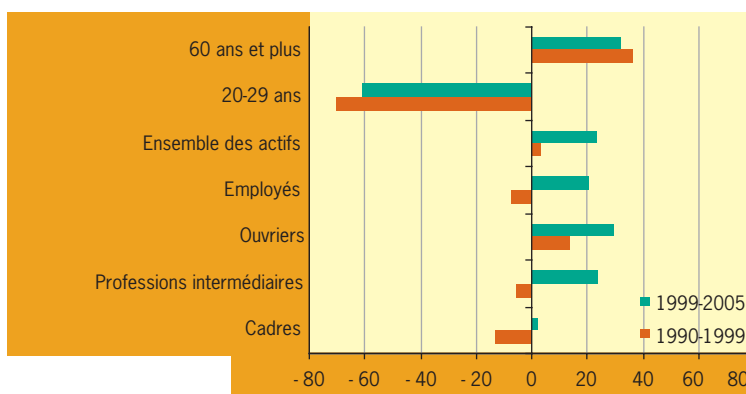
Au final, l'espérance de vie dans les Pays de la Loire est supérieure à la moyenne nationale. En 2005, l'espérance de vie à la naissance est ainsi de 84,4 ans pour les femmes et de 77,2 ans pour les hommes. Au niveau national, les espérances de vie sont de 83,7 ans pour les femmes et 76,8 ans pour les hommes.

Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus qu'ailleurs

Bien que les Pays de la Loire ne soient pas une région particulièrement riche, la pauvreté et les inégalités y sont beaucoup moins fortes qu'au niveau national. Le taux de pauvreté y oscille ainsi, selon les départements, autour de 10 %, soit deux points de moins que la moyenne nationale. La majorité des ménages pauvres habitent dans les villes, mais c'est en milieu rural que la part des pauvres est la plus élevée.

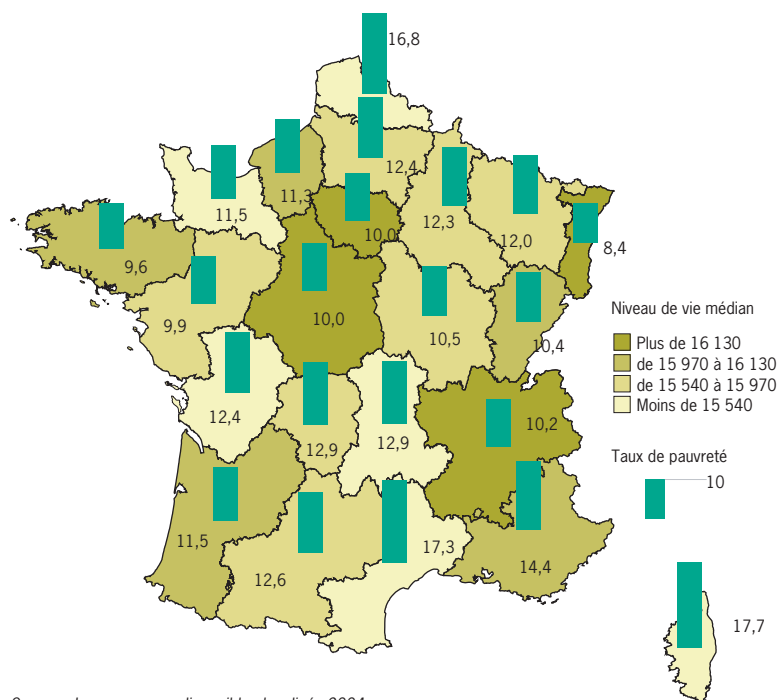
La proportion de ménages bénéficiaires des trois principaux minima sociaux que sont le revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé et l'allocation d'adulte handicapé constitue un autre indicateur de pauvreté, communément appelé pauvreté institutionnelle. Celle-ci s'élève à 6,8 % dans les Pays de la Loire contre 8,7 % au niveau national : c'est le taux le plus faible de toutes les régions françaises. La position de la région s'est nettement améliorée sur la période récente, puisqu'elle ne se situait qu'en huitième position pour ce critère en 1995.

Taux annuels de migration nette (pour 10 000 habitants)



Sources : Insee, RP 1990 RP 1999 et enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 exploitations principales
Champ : population des ménages

Niveau de vie médian et taux de pauvreté des régions françaises



Le niveau de vie a un impact sur le potentiel marchand de la région, autrement dit sur la demande de consommation des ménages. Si la pauvreté est beaucoup moins marquée en Pays de la Loire qu'ailleurs, le niveau de vie médian y est proche de celui des régions de province et inférieur à celui de France métropolitaine. Ainsi, la moitié des habitants de la région ont un niveau de vie inférieur à 15 321 euros, tandis que les médianes des niveaux de vie de France métropolitaine et de province s'élèvent respectivement à 15 766 euros et 15 370 euros. Seule la Loire-Atlantique, avec 15 840 euros, se situe au-dessus de la médiane nationale du niveau de vie, le niveau de vie médian dans les quatre autres départements variant pour sa part de 14 844 euros en Mayenne à 15 282 euros en Sarthe. Par suite, 49 % des foyers de la région ne paient pas d'impôts en 2004, ce qui représente deux points de plus que la moyenne nationale.

Les Pays de la Loire sont la région française la moins inégalitaire en termes de niveaux de vie, ce qui traduit en théorie une bonne cohésion sociale. L'écart entre le niveau de vie plancher des 10 % d'habitants de la région les plus aisés et le niveau de vie plafond des plus modestes n'est ainsi que de 2,7 fois contre 3,1 en France métropolitaine. Seule la Bretagne affiche un rapport aussi faible. ■

Pour en savoir plus :

En Pays de la Loire, une densification de la population plus loin des villes, Insee Pays de la Loire Études, n° 74, janvier 2009.

Les Pays de la Loire, une région bien dotée en équipements sportifs, Insee Pays de la Loire Études, n° 72, décembre 2008.

Les incidences du vieillissement de la population dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire études, n° 70, juillet 2008.

Les Pays de la Loire : une région attractive pour les actifs, Insee Pays de la Loire études, n° 65, janvier 2008.

Pays de la Loire en 2030, 4 millions d'habitants, Insee Pays de la Loire études, n° 61, septembre 2007.



Potentiel humain et éducatif

Le niveau de formation s'est élevé de manière rapide et générale au cours des années récentes dans les Pays de la Loire. Le taux de sortie de formation initiale sans qualification est ainsi plus faible dans la région qu'au niveau national. L'accès au niveau du baccalauréat est, de plus, facilité par l'existence de nombreuses formations en apprentissage et dans le domaine agricole. La bonne performance du système éducatif secondaire de la région trouve une illustration à travers les taux de réussite aux examens qui placent l'académie aux tout premiers rangs nationaux.

Le diagnostic est cependant moins flatteur concernant l'accès à l'enseignement supérieur. Les bacheliers de la région sont en effet un peu moins nombreux à poursuivre des études supérieures qu'ailleurs. En outre, ils privilégient des voies professionnelles ou technologiques courtes. En conséquence, seulement 15 % de la population de 25 à 29 ans détient un diplôme supérieur à bac + 2, contre 21 % en moyenne nationale.

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur est particulièrement diversifiée et dense. Toutefois, l'université souffre encore dans la région d'un retard de développement. L'enseignement supérieur reste donc globalement encore assez peu attractif, en particulier à l'université et en termes d'échanges internationaux.

Au final, la proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures reste encore inférieure dans la région à la moyenne nationale, tandis que les ouvriers sont surreprésentés.

AU-DELÀ DE LEURS fonctions d'insertion sociale et professionnelle des individus ou d'épanouissement personnel, l'éducation et la formation de la population constituent des piliers du développement socio-économique d'un territoire. Un potentiel humain et éducatif de qualité permet en effet de mieux faire face aux besoins de recrutements à venir des entreprises et de les anticiper. Le renforcement des qualifications et la réduction des inégalités d'accès des populations et des territoires à la formation et à la connaissance doivent permettre de s'adapter aux mutations économiques.

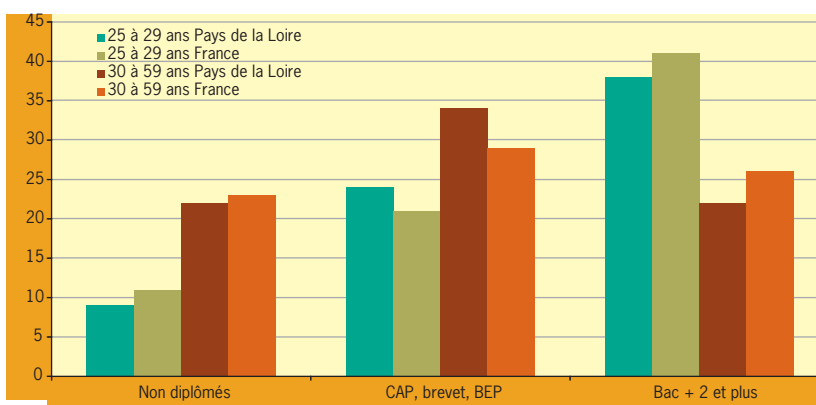
Élévation rapide du niveau de qualification

Le niveau de formation s'est élevé de manière rapide et générale au cours des années récentes dans les Pays de la Loire.

La proportion de personnes non diplômées ou titulaires du seul certificat d'études primaires est ainsi passée de 39 à 33 % entre 1999 et 2005. Elle a diminué plus fortement dans la région qu'au niveau national. Le taux de sortie de formation initiale sans qualification est ainsi plus faible : 4,2 % en 2005 contre 5,5 % en moyenne nationale. Le taux de scolarisation des 16-19 ans est en outre plus élevé que la moyenne nationale. Les trois quarts d'une classe d'âge accèdent au niveau du baccalauréat en 2006 et les deux tiers d'une génération sont titulaires du baccalauréat, des proportions supérieures respectivement de cinq points et de deux points à la moyenne. Des disparités territoriales existent néanmoins : la proportion de bacheliers dans une génération est ainsi inférieure à la moyenne nationale dans le département du Maine-et-Loire.

L'accès au niveau du baccalauréat est facilité dans la région par l'existence de nombreuses formations en apprentissage et dans le domaine agricole : la moitié des jeunes en formation professionnelle relève du ministère de l'agriculture (20 %) ou de l'apprentissage (35 %). Les Pays de la Loire sont ainsi la première région française pour l'apprentissage : près de 31 300 apprentis sont inscrits dans les 58 centres de formation de la région en 2005. Le poids de l'apprentissage est traditionnellement fort au niveau CAP-BEP, mais il s'étend aussi au niveau baccalauréat et enseignement supérieur. Ce type de filière est bien adapté aux besoins des entreprises industrielles de la région.

Niveau de diplômes des 25-29 ans et des 30-59 ans



Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP

Taux de réussite aux examens en 2007 (en %)

	Pays de la Loire	France	Rang parmi les académies
Ensemble baccalauréats	88,3	83,7	
dont : Bac général	91,1	87,9	4 ^e
Bac technologique	87,9	79,5	1 ^{er}
Bac professionnel	82,8	78,9	5 ^e
CAP	81,9	79,9	7 ^e
BEP	83,2	75,9	2 ^e

Source : Ministère de l'Éducation nationale, DEPP

Tous ces chiffres sont le signe d'un niveau d'éducation de la population très satisfaisant. Ils traduisent aussi la bonne performance du système éducatif secondaire de la région. Les taux de réussite aux différents examens le confirment : l'académie de Nantes se place au deuxième rang pour le diplôme national de brevet, au quatrième rang pour le baccalauréat général derrière les académies de Grenoble, Rennes et Strasbourg (90,8 % de réussite en 2008 contre 87,8 % pour la moyenne nationale) et au premier rang pour le baccalauréat technologique (88,1 % contre 79,7 %).

Moins de diplômés de l'enseignement supérieur qu'ailleurs

Le diagnostic est cependant moins flatteur concernant l'accès à l'enseignement supérieur. Les bacheliers de la région sont en effet un peu moins nombreux à poursuivre des études supérieures qu'ailleurs.

En outre ils privilégient des voies professionnelles ou technologiques courtes, en particulier les sections de techniciens supérieurs, qui rassemblent 29 % des entrants dans l'enseignement supérieur contre 24 % au niveau national. En conséquence le taux de scolarisation des 20-24 ans est inférieur à la moyenne nationale : 31,5 % contre 33,2. Les

108 000 étudiants de la région en 2007-2008 représentent 3,2 % de la population, un ratio légèrement inférieur à la moyenne hors Île-de-France, et qui ne place la région qu'en onzième position.

La surreprésentation des filières courtes dans les choix d'orientation peut s'expliquer par la structure sociale de la population régionale : les parents étant moins souvent diplômés, en particulier du supérieur, les jeunes et leurs familles recherchent sans doute moins la poursuite d'études longues. Ainsi seulement 15 % de la population de 25 à 29 ans détient un diplôme supérieur à bac + 2 dans la région, contre 21 % en moyenne nationale. Ce déficit peut constituer un handicap, notamment vis à vis des entreprises des technologies de l'information et de la communication, qui sont d'autant plus attirées que le capital humain est très qualifié sur un territoire.

Un enseignement supérieur dense et diversifié, mais de jeunes universités qui doivent s'affermir

La présence d'établissements d'enseignement supérieur contribue à augmenter l'attractivité d'un territoire à travers deux effets : d'une part, en constituant une source de main-d'œuvre qualifiée et im-

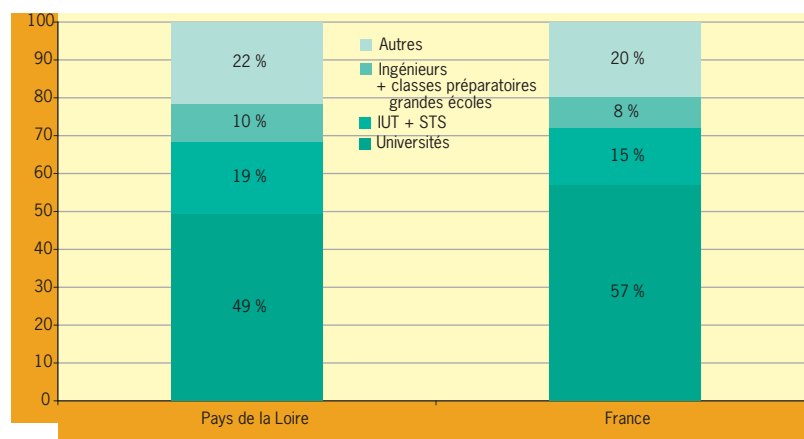
édiatement disponible, d'autre part, en abritant des laboratoires de recherche, de sorte que les entreprises pourront bénéficier d'externalités de connaissances, par l'échange de savoirs spécifiques. Malgré la relative désaffection pour les études supérieures dans la région, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur est particulièrement diversifiée et dense, avec un réseau de 238 établissements répartis sur 38 sites. Structurée autour de trois universités (Nantes, Angers, Le Mans), elle s'est étendue aux villes moyennes par le biais de plusieurs implantations et antennes universitaires (Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Laval et Cholet) et de ses grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Trois centres d'enseignement supérieur universitaires privés (Angers et Laval avec l'Université Catholique de l'Ouest, La Roche-sur-Yon avec l'ICES) et un maillage serré de sections de techniciens supérieurs et de classes préparatoires aux grandes écoles complètent ce dispositif.

Toutefois, l'université souffre encore dans la région d'un retard de développement. C'est seulement depuis 1962 que la région dispose d'une université de plein exercice à Nantes. Le potentiel d'enseignement supérieur et de recherche n'a ensuite cessé de croître, avec les créations des universités d'Angers (1971) et du Mans (1977), ainsi que le développement dans les années quatre-vingt d'écoles reconnues autour des sites universitaires nantais et, à un degré moindre, angevin. Le retard pris n'a pas pour autant été comblé, notamment par rapport aux universités voisines de Rennes et Poitiers, plus anciennes.

Des formations universitaires encore insuffisamment attractives

L'enseignement supérieur de l'académie réussit à attirer autant d'étudiants qu'il en part faire leurs études en dehors de la région juste après le baccalauréat. L'accueil d'étudiants est plus important en sections de techniciens supérieurs (STS), tandis que les bacheliers qui s'orientent vers l'université sont plus nombreux à quitter la région, notamment pour aller en Île-de-France ou en Bretagne. De plus, le milieu universitaire de la région reste faiblement internationalisé. Les 7 600 étudiants étrangers accueillis en 2006 ne représentent que 7,1 % de la population étudiante, le ratio le plus faible de France avec l'académie de Rennes. Le nombre d'étudiants qui partent à l'étranger dans le cadre des programmes

Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur en 2006-2007

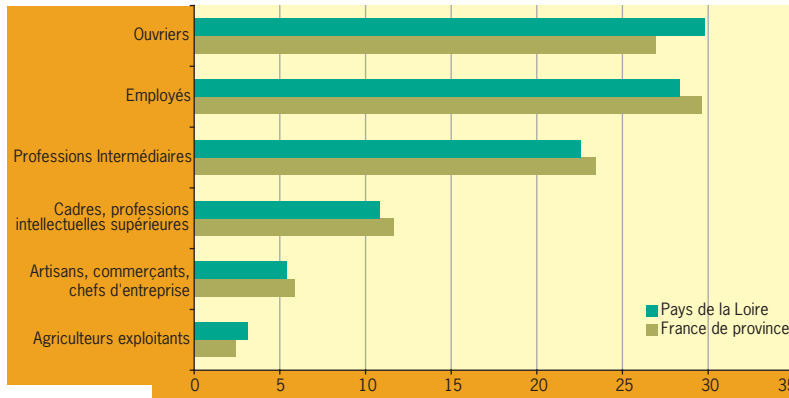


Source : Ministère de l'Éducation nationale-DEPP, Repères et références statistiques édition 2007



Contexte et diagnostic

Répartition de la population active par catégorie socioprofessionnelle en 2005



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007
 Champ : population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans

d'échange universitaire européens de type « Erasmus » est par ailleurs plus élevé que le nombre de ceux qui arrivent.

Entre 2001 et 2007, le nombre d'étudiants a progressé légèrement plus vite dans la région, comme à Rennes, qu'en moyenne nationale et que dans l'académie voisine de Poitiers : + 8 % contre + 4,8 % en moyenne. La hausse des effectifs est particulièrement forte dans les formations d'ingénieurs et en licence professionnelle, formations qui répondent bien aux besoins du marché du travail de la région. L'accroissement des effectifs étudiants peut contribuer à combler le retard de développement de l'enseignement supérieur hérité du passé, même si les perspectives

démographiques dans la tranche 19-22 ans sont peu favorables pour les années qui viennent.

Moins de cadres, plus d'ouvriers qu'ailleurs

La formation professionnelle continue constitue un levier pour adapter les compétences aux mutations économiques. Un peu plus d'un tiers des salariés auraient bénéficié d'une formation continue en 2005, une proportion inférieure de 7 points à la moyenne nationale. Les Pays de la Loire occupent ainsi la 18^e place des académies françaises de métropole pour le nombre d'heures-stagiaires en formation continue. Le taux de participation des entreprises de 10 salariés et plus à la formation professionnelle s'élevait à 2,49 % en 2004, soit 0,5 point de moins que la moyenne nationale. Ces résultats mitigés doivent néanmoins être considérés avec précaution, car les statistiques régionalisées de formation continue sont lacunaires. Ils doivent en outre être nuancés par le fait que les résultats de l'appareil éducatif initial sont meilleurs dans la région, que l'insertion sur le marché du travail y est plus facile et que les arbitrages des acteurs locaux vont sans doute davantage vers le développement de l'apprentissage.

Au final, la proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures reste encore inférieure dans la région à la moyenne nationale : 10,5 % de la population active contre 11,5 % dans la France de province en 2005. Il en va de même pour les professions intermédiaires. Au contraire, les ouvriers restent surreprésentés : 29,9 % de la population active contre 26,8 %. La proportion de cadres a certes augmenté depuis le début des années 2000, mais pas plus rapidement qu'au niveau national. ■

Pour en savoir plus :

Schéma régional éducation formation, Conseil régional des Pays de la Loire, avril 2007.

Radioscopie de l'académie de Nantes - édition 2008, Rectorat de l'académie de Nantes, septembre 2008.

Atlas régional de l'enseignement supérieur 2006-2007, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2008.

Géographie de la formation professionnelle - édition 2007, Centre national de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Croissance de l'emploi

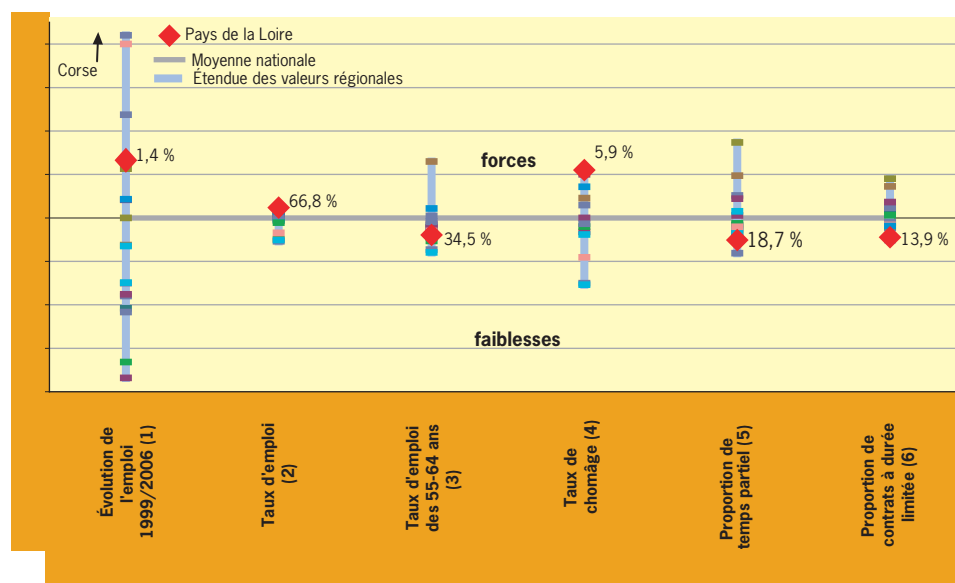
La croissance de l'emploi a été forte depuis le début de la décennie dans les Pays de la Loire, seules quatre régions du sud de la France à la croissance démographique élevée ayant fait mieux. Deux habitants âgés de 15 à 64 ans sur trois ont ainsi un emploi dans la région en 2005 : c'est le taux le plus élevé des régions françaises. La région se situe également en première position en matière de plus faible taux de chômage.

L'emploi industriel est très présent dans la région et il a globalement mieux résisté qu'en moyenne au niveau national. Si des secteurs d'activité comme l'habillement et les industries du foyer doivent faire face à la concurrence des pays à bas salaires, d'autres secteurs industriels « phares » de la région comme la construction navale ou les industries des équipements mécaniques ont pris le relais. Cette surreprésentation des emplois industriels, qui concernent majoritairement des fonctions de fabrication, explique en grande partie que les retraits d'activité sont en moyenne plus précoces dans la région. Le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans est ainsi sensiblement moins élevé que la moyenne nationale.

Après avoir crû fortement, la population active devrait se stabiliser dans les prochaines années. Les difficultés de recrutement risquent donc d'être particulièrement fortes sur certains secteurs d'activité et métiers, de l'industrie notamment mais aussi dans les services publics et financiers.

Les indicateurs relatifs à la qualité de l'emploi sont moins favorables que les indicateurs quantitatifs dans la région. Les emplois sont ainsi plus souvent à durée limitée que la moyenne nationale. C'est dans les Pays de la Loire que la proportion de femmes en contrat à durée déterminée ou saisonnier est la plus forte, ainsi que la proportion d'emplois féminins à temps partiel. Les niveaux de salaires dans les Pays de la Loire sont par ailleurs inférieurs à la moyenne des régions de province.

Indicateurs clés - emploi



Lecture : le taux d'emploi dans les Pays de la Loire s'élève à 66,8 %. Il est supérieur à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le peloton de tête des régions françaises, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

1 évolution annuelle moyenne de l'emploi de 1999 à 2006 (hors Corse)

2 taux d'emploi (emploi/population totale) des 15-64 ans en 2005

3 taux d'emploi (emploi/population totale) des 55-64 ans en 2005

4 taux de chômage (chômage/population active) fin juin 2008

5 proportion de personnes en emploi travaillant à temps partiel en 2005

6 proportion de personnes ayant un contrat à durée limitée (intérim, CDD,...) en 2005

Sources : Insee, estimations d'emploi - enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - taux de chômage localisés



Contexte et diagnostic

ENTRE 1999 ET 2006, l'emploi a augmenté en moyenne de 1,4 % par an dans les Pays de la Loire, soit 0,3 point de plus que la moyenne nationale. La région se situe ainsi en cinquième position des régions en matière de croissance de l'emploi sur la période récente, juste derrière les régions du sud de la France dont l'emploi est tiré par la croissance démographique galopante (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Corse).

La proportion de salariés dans l'emploi s'élève à 88,5 % dans les Pays de la Loire en 2005, ce qui est conforme à la moyenne de la France de province. La part du salariat a ainsi augmenté d'un point depuis 1999. Les femmes sont plus souvent salariées que les hommes : 92,3 % contre 85,3 %.

Le taux d'emploi le plus élevé des régions françaises

En 2005, il y avait 1 584 000 actifs dans les Pays de la Loire, dont 1 429 000 ayant un emploi. Parmi les habitants âgés de 15 à 64 ans, deux sur trois ont un emploi : aucune autre région française ne fait mieux sur ce plan. Cette proportion reste néanmoins inférieure à l'objectif européen de 70 % à l'horizon de 2010 affiché lors du sommet européen de Lisbonne en 2000. Le taux d'emploi des hommes s'élève à 72,0 %, ce qui place les Pays de la Loire au deuxième rang derrière l'Alsace ; le taux d'emploi féminin atteint 61,6 %, seulement dépassé par celui des femmes franciliennes.

En termes de participation à l'activité professionnelle, c'est-à-dire en considérant les chômeurs en plus des actifs ayant

L'emploi par secteurs d'activité

	Nombre de salariés en 2006	Part de l'emploi salarié national (en %)	Évolution de l'emploi salarié régional 1998/2006 (en %)	Évolution de l'emploi salarié national 1998/2006 (en %)
Les secteurs d'activité les mieux représentés dans la région...				
Habillement, cuir	11 600	14,2	- 52	- 33
Industries des équipements du foyer	16 900	10,6	- 28	- 16
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	14 800	10,4	12	- 1
Industries agricoles et alimentaires	57 000	10,3	9	1
Industries des équipements mécaniques	37 600	9,4	16	- 5
Agriculture, sylviculture, pêche	30 600	9,2	- 15	- 4
Industrie du bois et du papier	12 500	7,9	3	- 6
Chimie, caoutchouc, plastiques	23 100	7,5	12	- 4
Construction	94 000	6,8	34	10
...et les moins représentés dans la région				
Pharmacie, parfumerie et entretien	3 400	2,4	- 7	11
Recherche et développement	4 100	2,6	44	5
Activités récréatives, culturelles et sportives	11 600	3,3	11	3
Activités immobilières	11 800	4,2	38	2
Énergie	9 700	4,2	- 1	- 3
Hôtels et restaurants	33 900	4,2	22	15
Conseils et assistance	55 200	4,2	42	15
Administration publique	119 200	4,7	17	7

Source : Insee, estimations d'emploi

un emploi, les Pays de la Loire se placent juste derrière l'Île-de-France et l'Alsace, avec 74 actifs pour 100 personnes de 15 à 64 ans.

L'emploi industriel a bien résisté

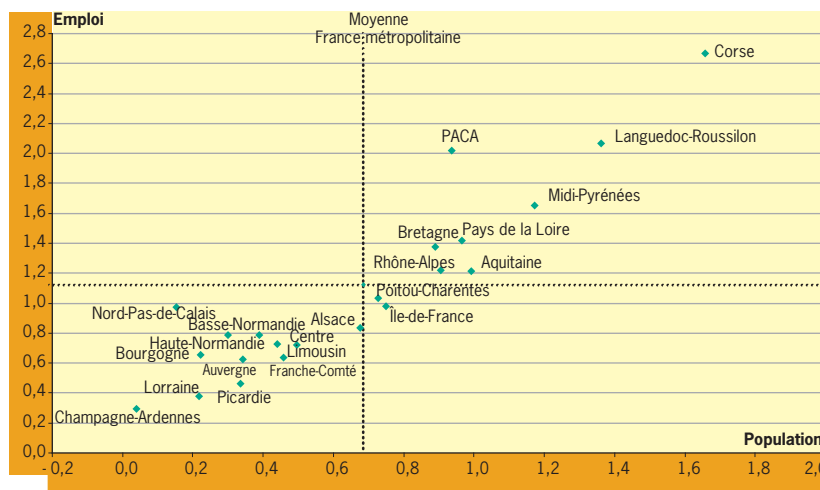
L'emploi industriel est très présent dans la région : il représente 21 % de l'emploi salarié de la région, soit cinq points de plus que la part de l'industrie au niveau national. Il a bien résisté entre 1999 et 2006, avec une baisse de 0,3 % en moyenne annuelle contre - 1,1 % en moyenne nationale. Certains secteurs industriels en difficulté sont pourtant surreprésentés dans la région : c'est le cas de l'habillement et des industries du foyer, qui ont perdu respectivement la moitié et le quart de leurs effectifs salariés entre 1999 et 2006. Ces secteurs qui nécessitent une main-d'œuvre abondante doivent faire face à la concurrence

des pays à bas salaires. Mais d'autres secteurs industriels « phares » de la région ont pris le relais. Ainsi la construction navale et aéronautique, les industries agroalimentaires, les industries des équipements mécaniques et la plasturgie-caoutchouc ont pu s'adapter à la vive concurrence mondiale à laquelle ils sont confrontés et ont recruté des salariés, même s'ils doivent faire face aux mutations socio-économiques.

La hausse de l'emploi dans la région a été particulièrement forte dans la construction (3,5 % par an depuis 1999 contre 2,6 %), ce qui est à rapprocher de l'augmentation de la population. L'emploi dans les services a également crû fortement (+ 2,1 %), mais à un rythme à peine plus élevé que la moyenne nationale. Sa part dans l'emploi total reste en deçà de la moyenne nationale. Mais la progression a été très vive dans les services aux entreprises et les activités immobilières : + 4 % en moyenne annuelle depuis 1999.

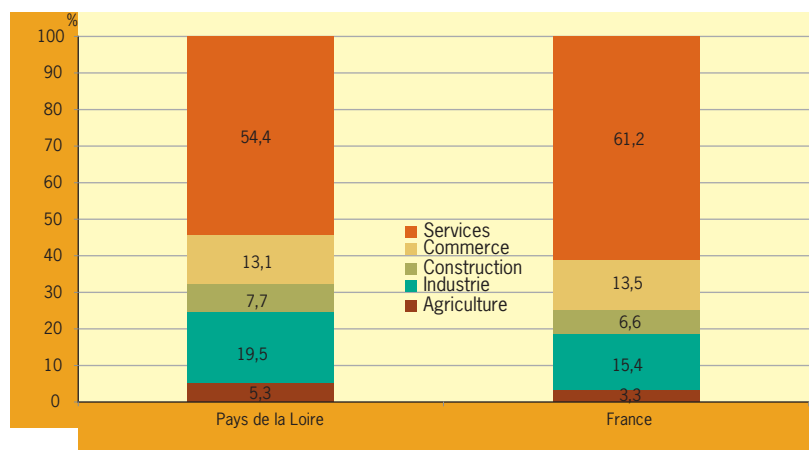
L'emploi est plus exposé à la concurrence internationale, du fait de la surreprésentation dans la région des emplois dans les fonctions de fabrication, qui sont les plus menacées par la concurrence des pays à bas salaires : 13 % contre 10 % en moyenne nationale. Au contraire, les emplois dans la conception-recherche et les prestations intellectuelles, qui risquent moins d'être délocalisés, sont relativement moins nombreux : 4,5 % contre 5,8 % en moyenne. Les emplois de services de proximité, dans l'éducation ou dans la santé-action sociale, peu concernés par la concurrence internationale, sont également légèrement sous-représentés dans la région.

Croissance annuelle moyenne de la population et de l'emploi entre 1999 et 2006 (en %)



Source : Insee, estimations de population et estimations d'emploi

Répartition de l'emploi par secteurs d'activité



Source : Insee, estimations d'emploi fin 2006

Le plus faible taux de chômage des régions françaises

La forte croissance de l'emploi et les taux d'activité et d'emploi élevés sont le signe d'une région où le marché du travail est particulièrement dynamique. Quel que soit l'indicateur d'emploi ou de chômage considéré, la position de la région s'est sensiblement améliorée depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Avec 5,9 chômeurs pour 100 actifs mi-2008, le taux de chômage est ainsi le plus bas de toutes les régions françaises, avec le Limousin. Il variait à cette date de 3,2 % dans la zone d'emploi de Vendée-Est à 7 % dans celle de Vendée-Ouest, traduisant ainsi des écarts de chômage local importants mais des niveaux toujours inférieurs à la moyenne nationale (7,2 %).

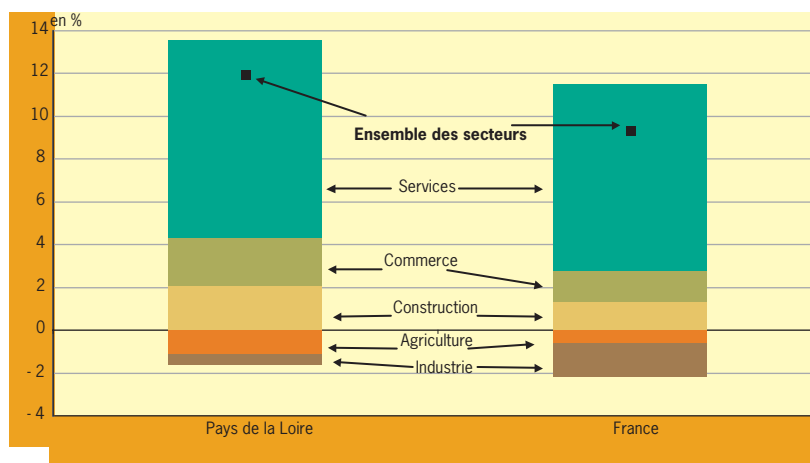
Dans la région des Pays de la Loire, la rotation des personnes entre chômage et emploi est particulièrement élevée. La probabilité de sortir des listes de l'ANPE en Pays de la Loire s'élevait ainsi à 35 % en moyenne chaque trimestre en 2004, soit trois points de plus que la moyenne nationale. Toutes ne retrouvent pas un emploi, certaines cessant leur recherche ou effectuant un stage. Cependant, 5,9 % des demandeurs d'emploi de la région déclarent avoir repris un emploi durable - pour une durée supérieure à six mois - durant un trimestre en moyenne, soit un point de plus que la moyenne française. Parmi les facteurs favorisant cet accès à l'emploi durable, les structures sociodémographiques et productives locales, ainsi que les synergies entre territoires, jouent un rôle primordial dans la performance régionale. En revanche, certaines caractéristiques locales des marchés du travail (nombre d'offres d'emploi durables, faible adéquation entre les niveaux de qualification des demandeurs et

des offres d'emploi) influent de façon négative sur le retour à l'emploi durable dans la plupart des zones d'emploi des Pays de la Loire.

Retraits d'activité plus précoces dans les Pays de la Loire

Les taux d'activité sont supérieurs aux moyennes nationales pour toutes les tranches d'âge jusqu'à 54 ans. L'écart est néanmoins plus élevé pour les jeunes de 15 à 24 ans, près d'un jeune sur deux étant actif dans la région (47,2 % contre 43,0 % pour la France métropolitaine). Cette entrée précoce des jeunes dans la vie professionnelle est à relier au type d'études effectuées : les filières courtes ou préparant directement à l'exercice d'un métier sont privilégiées. L'apprentissage est ainsi particulièrement développé dans les Pays de la Loire.

Contribution des secteurs d'activité à la croissance de l'emploi entre 1998 et 2006



Source : Insee, estimations d'emploi

Le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans est en revanche nettement inférieur dans les Pays de la Loire à celui de la France métropolitaine (37,4 % contre 41,2 %), et même à celui de la France de province (38,7 %). L'objectif de 50 % d'actifs pour cette tranche d'âge en 2010, fixé lors du sommet européen de Lisbonne en 2000, est ainsi loin d'être atteint. Ce phénomène de retrait plus précoce de la vie active peut s'expliquer par la forte proportion d'emplois industriels dans la région, qui entraînent des départs à la retraite ou en préretraites à des âges moins élevés.

Une stabilisation prochaine du nombre d'actifs

Tirée par le dynamisme de l'emploi, la population active a crû fortement et de façon ininterrompue sur une longue période. La hausse a néanmoins ralenti depuis le milieu de la décennie, en lien avec les nombreux départs à la retraite des générations du *baby boom*, que ne compensent pas les entrées dans la vie active des générations peu nombreuses nées dans les années quatre-vingt. Si les tendances passées en matière de comportements d'activité, de migrations et de mortalité se maintiennent, la population active devrait même se stabiliser à compter de 2014.

La stabilisation de la population active laisse espérer une baisse du chômage, à condition qu'il y ait une bonne adéquation entre l'offre et la demande de travail. Mais le chômage est déjà peu élevé dans la région, ce qui signifie que les réserves de main-d'œuvre potentielles parmi les chômeurs sont faibles. Les entreprises de la région, jusqu'ici habituées à disposer d'une main-d'œuvre



Contexte et diagnostic

disponible abondante, vont donc perdre ce confort de recrutement. Elles vont devoir attirer les jeunes et renoncer aux cessations anticipées d'activité de leur salariés.

Des difficultés de recrutement à anticiper

Métiers, secteurs d'activité et territoires ne vont pas être touchés avec la même ampleur. Si les industries agroalimentaires, les services aux entreprises et la construction seront à peu près épargnés par le vieillissement moyen de leurs actifs, il en ira tout autrement dans l'administration, l'agriculture et les services financiers, où un quart des effectifs atteignent 60 ans entre 2005 et 2015, avec une accélération entre 2010 et 2015. Dans les activités financières, la pyramide des âges est encore plus déséquilibrée dans la région qu'en moyenne au niveau national : les hommes de 50 ans ou plus sont surreprésentés. Au contraire, dans l'agriculture, le vieillissement se fait un peu moins sentir dans la région, avec un poids un peu plus important d'agriculteurs ou agricultrices d'environ 40 ans. Le secteur de l'administration se caractérise par un déficit d'hommes jeunes. Dans la construction au contraire, le vieillissement est moins sensible car les recrutements de jeunes ont été nombreux sur la période récente.

Les difficultés de recrutement risquent ainsi d'être particulièrement fortes sur certains métiers industriels plus particulièrement localisés dans l'Estuaire de la Loire. Devant le risque de pénurie de main-d'œuvre, l'État et le Conseil régional ont ainsi lancé avec d'autres partenaires une première initiative pour faire face à cet enjeu majeur : le projet « 6 000 compétences pour l'industrie ». L'objectif est de développer une dynamique autour de l'emploi industriel et de contribuer à pourvoir les emplois qualifiés dont les pe-

tites et moyennes entreprises ont besoin. Le plan d'actions mis en œuvre s'établit autour de trois programmes : le renforcement de l'attractivité des métiers de l'industrie, la facilitation du recrutement et le développement des compétences, la sécurisation des parcours professionnels.

Plus d'emploi à durée limitée que dans les autres régions, hormis le Languedoc-Roussillon

Si les indicateurs quantitatifs concernant l'emploi et le chômage sont très favorablement orientés dans les Pays de la Loire, il n'en va pas de même concernant la qualité de l'emploi, si l'on se place du point de vue des salariés. Les recours au temps partiel, à l'intérim ou aux contrats à durée déterminée peuvent certes constituer un atout en matière de flexibilité interne pour les entreprises, afin d'adapter le volume de travail aux fluctuations de l'activité. Mais ils présentent aussi des risques en matière de précarité de la main-d'œuvre locale et d'attraction des actifs, dans un contexte où les tensions sur le marché du travail vont s'accroître.

Dans les Pays de la Loire, les emplois sont ainsi plus souvent à durée limitée que la moyenne nationale : c'est le cas de 13,9 % des personnes en emploi en 2005, contre 12,7 % au niveau national. Il n'y a qu'en Languedoc-Roussillon que cette proportion est plus forte (14,1 %). Cette proportion élevée s'explique en partie par le taux d'activité élevé des femmes de la région. Celles-ci sont ainsi les plus concernées par ces formes d'emploi, et plus particulièrement par les contrats à durée déterminée ou saisonniers : c'est le cas de 11,6 femmes sur 100 en emploi en Pays de la Loire, soit la proportion la plus élevée des régions françaises. L'industrie agroalimentaire, particulièrement développée dans la

région, est un secteur qui recourt massivement à ce type de contrat. De leur côté, les hommes de la région sont moins souvent embauchés à durée déterminée ou comme saisonniers que la moyenne nationale : 5,3 % des emplois contre 5,8 %. En revanche ils sont nombreux en apprentissage (2,6 %, la part la plus élevée des régions françaises) et en intérim (3,1 %, en deuxième position juste après la Haute-Normandie).

Globalement, les Pays de la Loire recourent fortement à l'intérim, du fait de la place importante de l'industrie et de la construction dans la région, activités qui utilisent beaucoup l'intérim. Cette forme d'emploi représentait 46 500 emplois en équivalent temps plein au dernier trimestre de 2007, ce qui place la région en troisième position des régions ayant le plus recours à l'intérim derrière la Franche-Comté et la Haute-Normandie.

La plus forte proportion de femmes à temps partiel en France

Qu'elles l'aient choisi, en particulier pour élever leurs enfants, ou bien qu'elles le subissent, plus du tiers des femmes ayant un emploi sont à temps partiel en 2005 en Pays de la Loire. Cette part dépasse de cinq points la moyenne nationale. Les Pays de la Loire sont même la région française où la proportion de femmes travaillant à temps partiel est la plus élevée. Ce phénomène est à relier au taux d'activité très élevé des femmes et à son maintien aux alentours de 90 % chez les femmes de 25 à 49 ans, malgré le fort taux de fécondité régional.

La proportion de femmes travaillant à temps partiel a cependant diminué de façon sensible et à un rythme plus rapide qu'au niveau national depuis 1999, où 37,2 femmes sur 100 en emploi étaient à temps partiel dans la région. Le temps partiel concerne beaucoup moins les hommes : moins de 6 % des hommes en emploi travaillent à temps partiel en 2005 en Pays de la Loire, une proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Le niveau et l'évolution des salaires constituent l'une des composantes de la qualité de l'emploi. Ils jouent ainsi un rôle dans l'attractivité d'un territoire. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les niveaux de salaires dans les Pays de la Loire sont inférieurs à la moyenne des régions de province. L'écart tend même à se creuser sur la période récente.■

Pour en savoir plus :

Le plus faible taux de chômage de France avec le Limousin, Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n° 302, juillet 2008.

Forte hausse de l'intérim en 2007, Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n° 300, juin 2008.

Accélération de la croissance de l'emploi en 2007, in L'année économique et sociale 2007, Insee Pays de la Loire Dossier, n° 29, mai 2008.

Retour à l'emploi durable, plus aisé en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire Études, n° 64, décembre 2007 (en collaboration avec la DRTEFP).

Taux d'emploi en Pays de la Loire : premier en France, 85e en Europe..., Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n° 257, mars 2007.

Pays de la Loire : la région française au plus fort taux d'emploi, Insee Pays de la Loire Études, n° 52, janvier 2007.

Les métiers industriels résistent mieux en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire études, n° 28, juillet 2004.

Emplois exposés en Pays de la Loire : une nouvelle approche, Insee Pays de la Loire études, n° 24, février 2004.

Regards sur l'emploi 2006, DRTEFP des Pays de la Loire, Études et dossiers, décembre 2006.

Stabilisation de la population active dans les Pays de la Loire à l'horizon 2020, Insee Pays de la Loire Études, n° 73, décembre 2008.

Performances économiques et financières, ouverture vers l'extérieur

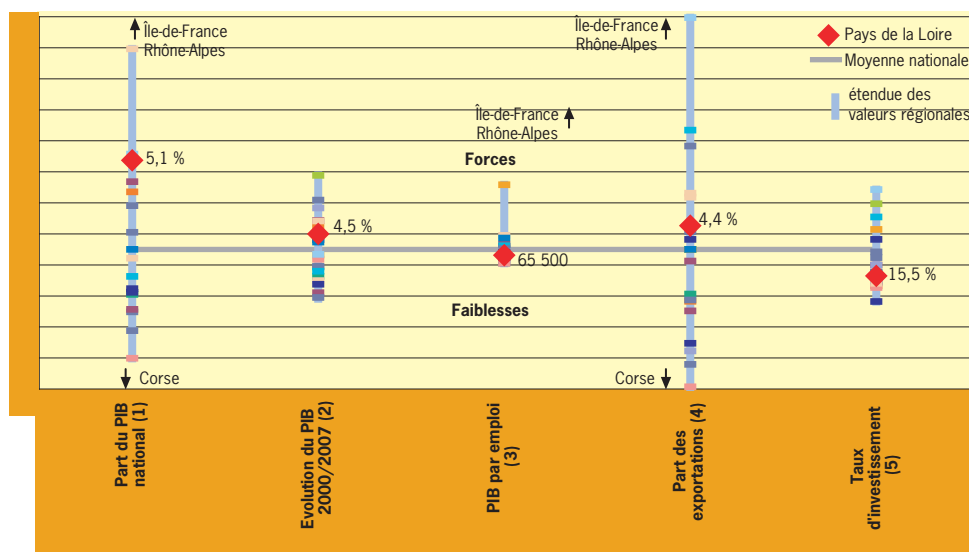
Depuis 1990, la croissance du produit intérieur brut (PIB) des Pays de la Loire a été supérieure à la moyenne nationale. La région se place ainsi, en 2007, au cinquième rang des régions françaises et se rapproche de la région Nord-Pas-de-Calais. Sur la période, la richesse créée par habitant a également fortement augmenté : elle dépasse à présent la moyenne des régions de province. Les Pays de la Loire n'ont, en revanche, pas encore rattrapé leur retard en termes de richesse créée par emploi, du fait d'un contenu des emplois régionaux qui reste moins riche en valeur ajoutée.

Cette forte croissance économique est à relier au redéploiement de l'appareil productif dans la région, qui converge vers une structure plus proche de la norme nationale. Si le poids de l'industrie reste supérieur à la moyenne nationale, l'appareil productif s'est néanmoins « allégé » de secteurs structurellement en déclin (agriculture, industries de main-d'œuvre), tandis qu'il s'est renforcé dans les créneaux plus riches en valeur ajoutée que sont notamment les services aux entreprises et les services financiers.

Avec 4,4 % des échanges extérieurs français, la région ne se place qu'au neuvième rang pour les exportations, soit très loin de la position qu'elle devrait occuper compte tenu de son poids économique et de sa vocation industrielle. Le volume des exportations a néanmoins augmenté fortement depuis 2004. La région exporte principalement des produits agricoles et alimentaires, ainsi que des biens d'équipement.

La structure de l'appareil productif régional et la taille de ses entreprises induisent des performances économiques et financières contrastées. L'industrie régionale résiste, malgré certaines déficiences structurelles : insuffisance des investissements, faible positionnement sur les marchés extérieurs. Hors industrie, la sphère productive marchande obtient pour sa part de bonnes performances économiques et financières.

Indicateurs clés - performances économiques



Lecture : le PIB des Pays de la Loire a augmenté de 4,5 % en moyenne annuelle de 2000 à 2007. Cette croissance est supérieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le peloton de tête des régions françaises, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

- 1 part des Pays de la Loire dans le PIB français en 2007 (Île-de-France et Rhône-Alpes non représentées)
- 2 évolution annuelle moyenne du PIB de 2000 à 2007
- 3 PIB par emploi en 2007 (Île-de-France non représentée)
- 4 part des Pays de la Loire dans les échanges extérieurs de la France en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)
- 5 taux d'investissement des entreprises monorégionales en 2005

Sources : Insee, comptes régionaux - Ficus ; Douanes



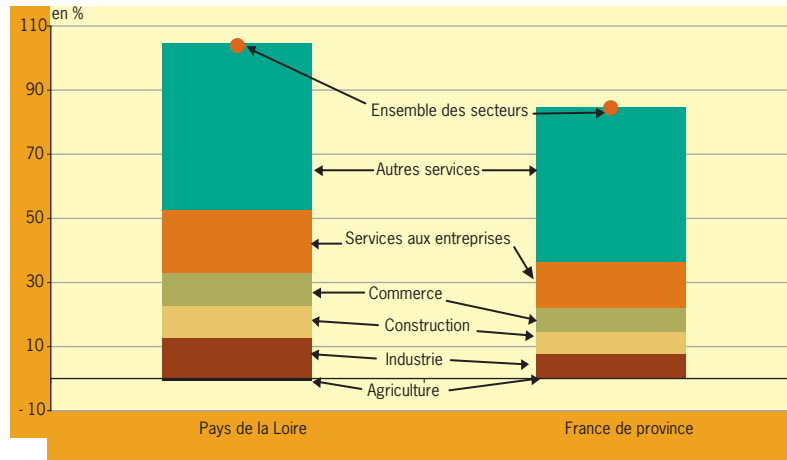
Contexte et diagnostic

EN 1990, LA RÉGION des Pays de la Loire concourait à hauteur de 4,5 % à la formation du produit intérieur brut (PIB)¹ métropolitain ; elle occupait le cinquième rang des régions françaises derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais. En 2007, les Pays de la Loire concourent à hauteur de 5,1 % au PIB. Entre ces deux périodes, la croissance du PIB de la région a, en effet, été supérieure à la moyenne française : + 4,3 % en valeur par an en moyenne entre 1990 et 2007 contre + 3,7 %. Ce différentiel de croissance se traduit aujourd'hui par un meilleur positionnement relatif de la région qui lui permet de rattraper la région Nord-Pas-de-Calais, alors qu'en 1990 le PIB ne représentait que 83 % de celui du Nord-Pas-de-Calais.

Un certain rattrapage en termes de PIB...

Entre 1990 et 2007, la richesse créée par habitant a cru de 3,5 % par an en moyenne dans les Pays de la Loire contre 3,1 % en France. La Bretagne et la Corse sont les seules régions ayant réalisé une meilleure performance sur la période (+ 3,7 %). En 1990, le PIB par habitant en Pays de la Loire représentait 85 % du PIB par tête métropolitain, mais 97 % de ce ratio calculé sur la France des régions (hors Île-de-France). Aujourd'hui, le PIB par habitant de la région atteint 90 % du PIB par tête métropolitain mais est devenu supérieur à ce même ratio calculé sur la France des régions (103 %).

Contribution des secteurs d'activité à la croissance du PIB entre 1990 et 2007



Source : Insee, comptes régionaux

Seule ombre au tableau, le rattrapage en termes de richesse créée tant globalement que par tête d'habitant est moins flagrant du côté du ratio PIB par emploi. Entre 1990 et 2007, le PIB par emploi de la région est passé de 86 à 88 % du ratio métropolitain et de 94 à 96 % du ratio calculé sur la France des régions. Le rattrapage régional en termes de PIB est ainsi plus quantitatif que qualitatif : le contenu des emplois régionaux reste moins riche en valeur ajoutée.

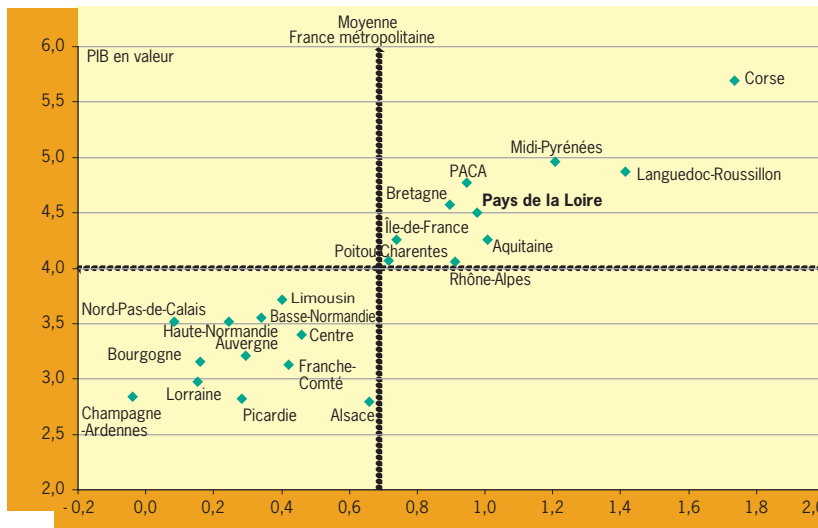
...qui va de pair avec le redéploiement de l'appareil productif

Les différents secteurs d'activité de l'économie connaissent des évolutions extrêmement divergentes. Parmi les secteurs

historiquement en déclin absolu ou relatif, on retrouve l'agriculture-sylviculture-pêche et la plupart des industries (biens de consommation, automobile, biens d'équipement, biens intermédiaires). Certains secteurs ont des évolutions semblables à celles de l'économie générale : on peut citer l'énergie, le commerce, les transports et la construction. Les secteurs porteurs aux taux de croissance élevés sont les services aux entreprises, les activités financières et immobilières, les services aux particuliers et les secteurs de l'éducation, la santé, l'action sociale.

Les spécialisations régionales initiales et les adaptations structurelles récentes des appareils productifs locaux expliquent, pour une large part, les divergences entre régions des taux de croissance du PIB. À cet égard, les Pays de la Loire ont pleinement profité en termes de croissance d'un redéploiement relativement positif de leur appareil productif : le poids de la branche agricole a été divisé par 2,3 pendant que celui des services aux entreprises passait de 9,7 à 14,4 % de l'ensemble du PIB. En convergeant vers une structure plus proche de la norme nationale, l'appareil productif de la région s'est « allégé » de secteurs structurellement en déclin et s'est renforcé dans les créneaux plus riches en valeur ajoutée comme les services aux entreprises et les services financiers. À l'opposé, la région Nord-Pas-de-Calais, de vieille tradition industrielle, a été pénalisée par le profond processus de désindustrialisation qu'elle a subi : la rétraction de son secteur industriel, de 24 % de la valeur ajoutée en 1990 à 16 % seulement en 2007, s'est accompagnée d'une moindre croissance.

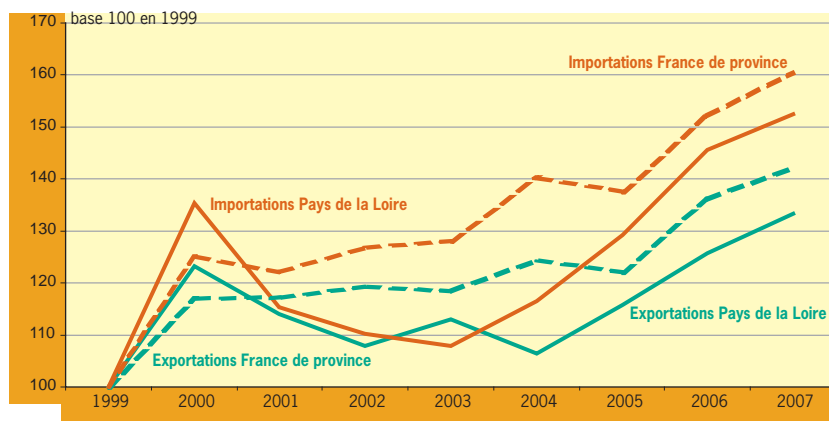
Croissance annuelle moyenne de la population et du PIB entre 2000 et 2007 (en %)



Source : Insee, comptes régionaux - estimations de population

¹ cf. encadré « pour comprendre ces résultats »

Évolution des exportations et importations



Source : Douanes

En 2007, comparée à celle de la France des régions (hors Île-de-France), la structure productive des Pays de la Loire fait apparaître un déficit apparent dans les activités d'éducation, de santé, d'action sociale et d'administration : 20,5 % contre 23,4 % de la valeur ajoutée totale. A contrario, le poids de l'industrie dans les Pays de la Loire reste plus important : 15,6 % de la valeur ajoutée totale contre 14 % dans la France des régions.

Les Pays de la Loire : seulement 4,4 % des échanges extérieurs français

Avec 4,4 % des échanges extérieurs français, la région Pays de la Loire se classe au neuvième rang des régions pour l'exportation derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, la Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, la Lorraine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ni son poids économique, ni sa vocation industrielle ne trouvent ainsi une traduction équivalente dans le domaine de l'exportation. Par rapport aux autres régions de la France des provinces, les entreprises des Pays de la Loire présentent un certain déficit dans la conquête des marchés extérieurs. Les taux d'exportation sont respectivement de 10 % pour les entreprises des industries agroalimentaires de la région contre 16 % pour les autres régions ; de 16 % contre 21 % dans les biens de consommation, de 36 % contre 42 % dans les biens d'équipement, de 14 % contre 29 % dans les biens intermédiaires. Le volume global des exportations augmente néanmoins fortement dans la région depuis 2004, après quatre années de baisse.

La région exporte principalement des produits agricoles et alimentaires, ainsi que des biens d'équipements, qui représentent respectivement 20 et 36 % des exportations de la région contre 12 et

24 % en moyenne nationale. Machines d'usage général et produits de la construction navale sont ainsi les deux principaux débouchés régionaux. Les marchés à l'export de la région Pays de la Loire se situent à 76 % en Europe et 54 % dans la zone euro. Au niveau national, l'Europe absorbe 72 % de nos exportations ; la zone euro représente la moitié de nos débouchés extérieurs. La région Pays de la Loire est donc un peu moins exposée aux effets de l'appréciation de la devise euro.

En termes d'importation, la région se classe au septième rang des régions françaises derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Haute-Normandie et l'Alsace. Hydrocarbures naturels et produits des industries alimentaires diverses sont les deux premiers postes d'importation ; ils représentent 32 % du total des importations. Les fournisseurs se situent à 62 % en Europe, 38 % dans la zone euro. À titre de comparaison, les importations de l'ensemble de la France proviennent à 69 % d'Europe, 49 % de la zone euro. Les importations d'hydrocarbures expliquent cette origine géographique extra-européenne particulière des fournisseurs

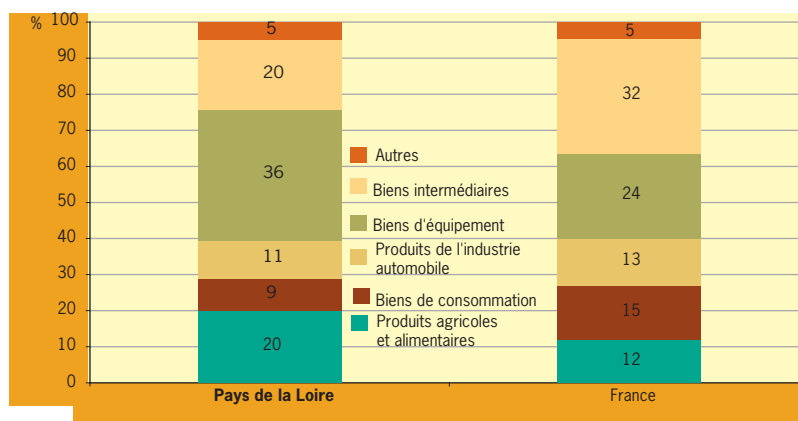
de la région : ils représentent en effet le quart des importations de la région, mais aussi 11 % du total français d'hydrocarbures.

La structure de l'appareil productif régional et les caractéristiques de ses entreprises en termes de taille induisent des performances économiques et financières contrastées

Les gains d'efficacité économique liés à la taille des entreprises, qu'on appelle économies d'échelle, se constatent essentiellement dans les secteurs industriels et dans une moindre mesure dans les activités liées au transport. En France, la valeur ajoutée créée par salarié passe de 35 000 euros dans les petites entreprises de moins de 20 salariés à 99 000 euros dans les grandes entreprises de plus de 250 salariés dans les industries agroalimentaires (IAA) ; ce ratio passe d'environ 40 000 euros pour les petites entreprises à 70 000 euros pour les grandes entreprises dans les autres secteurs industriels. Le poids des grandes entreprises industrielles est plus important en Pays de la Loire que dans les autres régions dans les industries agroalimentaires (42 % des salariés contre 26 %), ainsi que dans les industries des biens d'équipement (respectivement 34 % et 19 %). À l'inverse, le poids des grandes entreprises de la région est relativement plus faible dans les industries des biens de consommation et l'automobile.

Au final, la richesse créée par salarié dans l'industrie des Pays de la Loire est plus faible que dans les autres régions, à l'exception du secteur des biens d'équipement. Par contre, la rentabilité des entreprises industrielles de la région

Répartition des exportations par produits en 2007



Source : Douanes



Contexte et diagnostic

est meilleure dans l'automobile et les industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires. Cette rentabilité est moindre dans les IAA et les industries de biens de consommation. Efforts d'investissement et d'exportation restent aussi globalement en deçà des moyennes régionales de la France des provinces. Malgré ses déficiences structurelles (industries essentiellement de main-d'œuvre, insuffisance des investissements, faible positionnement sur les marchés extérieurs), l'industrie reste un atout majeur pour la région.

Hors industrie, une sphère productive marchande qui obtient de bonnes performances économiques et financières

Dans les autres grands secteurs économiques de la sphère productive marchande (construction, commerce, transports, activités immobilières, services aux entreprises et services aux particuliers), les principaux indicateurs économiques et financiers ne divergent qu'à la marge entre entreprises des

Pays de la Loire et entreprises des autres régions françaises : les principaux écarts observés le sont entre entreprises nationales (ou franciliennes) et entreprises purement régionales.

Dans le transport, plus de la moitié des salariés des grandes unités nationales sont employés dans des grandes entreprises de plus de 250 salariés contre un sur cinq en région. Aussi les économies d'échelles liées à la taille des entreprises jouent-elles favorablement pour ces grandes unités nationales : meilleure productivité par tête (55 000 euros contre 41 000 en Pays de la Loire) et meilleure marge brute (25 % contre 17 % en région).

Dans le secteur stratégique des services aux entreprises, les Pays de la Loire présentent des résultats médians en termes de productivité et de rentabilité. Le paradoxe de ce secteur réside dans l'existence de fortes dés-économies d'échelle : la taille n'est plus un gage de productivité et de rentabilité élevées. De ce fait, l'émiettement des entreprises régionales de services aux entreprises devient un atout.

Les performances économiques des entreprises régionales de la construction sont légèrement meilleures que celles de leurs homologues régionales ou nationales. Dans ce secteur, les petites entreprises de moins de 20 salariés, qui représentent plus de la moitié des effectifs, sont les plus rentables : 27 % de marge brute en Pays de la Loire contre 19 % pour l'ensemble des unités.

Les entreprises du commerce, de l'immobilier et des services aux particuliers présentent également des performances économiques et financières légèrement meilleures que celles de leurs homologues des autres régions. ■

Pour comprendre ces résultats :

En termes de comparaisons et de mesures interrégionales portant sur les performances des appareils productifs, le produit intérieur brut (PIB) régional est l'indicateur synthétique privilégié. Cet agrégat représente en effet la valeur de tous les biens et services produits par les unités productrices résidentes, de laquelle on retire la valeur des biens et services intermédiaires utilisés pour leur création.

Pour mesurer l'efficacité économique des entreprises de la région Pays de la Loire et comparer leurs résultats avec ceux des entreprises des autres régions françaises, plusieurs critères d'analyse sont disponibles : valeur ajoutée par salarié, taux de valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires, taux d'exportation et d'investissement, taux de marge brute. Tous ces indicateurs économiques ou financiers dépendent bien évidemment de la nature de l'activité économique exercée par les entreprises et de la taille des unités.

La rentabilité des entreprises est mesurée par le taux de marge brute, soit l'excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée.

Taux d'investissement = investissement corporel/valeur ajoutée hors taxes

Chiffre d'affaires à l'exportation = part du chiffre d'affaires total réalisée à l'exportation

Taux de valeur ajoutée = valeur ajoutée hors taxes/chiffre d'affaires total

Taux de marge brute = excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée hors taxes

Productivité apparente du travail = valeur ajoutée hors taxes/effectif salarié moyen en équivalent temps plein

Pour en savoir plus :

Tableaux Économiques des Pays de la Loire - Édition 2005-2006, Insee Pays de la Loire dossier n° 22, décembre 2006

L'année économique et sociale 2007 dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire dossier n° 29 mai 2008

Une économie ligérienne orientée vers les échanges, Insee Pays de la Loire études, n° 50, octobre 2006

Conjoncture : Le PIB régional toujours en progression en 2007, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 310, novembre 2008

En Pays de la Loire, la croissance est supérieure à la moyenne européenne, Insee Pays de la Loire informations statistiques n° 269, août 2007

PIB par habitant : les Pays de la Loire dépassent de peu la moyenne européenne, Insee Pays de la Loire informations statistiques n° 268, août 2007

Des importations d'origines diversifiées, Insee Pays de la Loire informations statistiques n° 186, octobre 2005

Schéma régional de développement économique, Conseil régional des Pays de la Loire, 2006

Chiffres sur le commerce extérieur, Site internet des Douanes

Structure et dynamisme du tissu productif

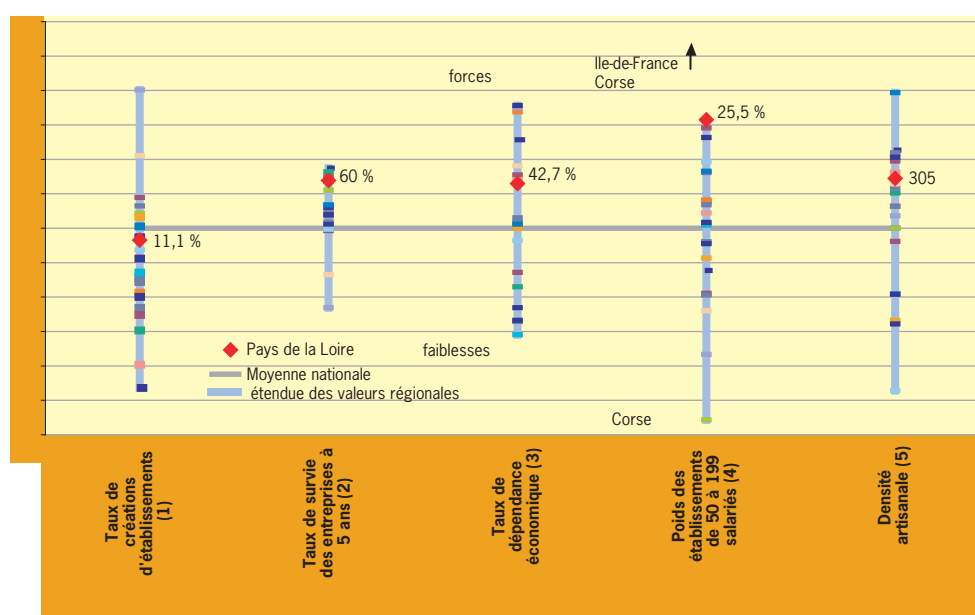
Depuis le début de la décennie, les Pays de la Loire ont peu à peu comblé leur retard quant à l'intensité de créations d'établissements. La hausse des créations d'établissements entre 2000 et 2007 a ainsi été la troisième plus forte des régions françaises. Elles ont été particulièrement élevées dans le commerce, les services aux entreprises, les activités immobilières et financières. Les entreprises des Pays de la Loire ont par ailleurs une longévité plus grande que les autres entreprises du pays. Ce dynamisme du tissu productif régional favorise une plus grande pérennité des activités économiques.

Globalement, l'activité économique est diversifiée dans les Pays de la Loire. A un niveau géographique plus fin, certaines zones d'emploi ont néanmoins des spécificités industrielles assez marquées (Choletais, Vendée-Est et Saint-Nazaire). La concentration géographique des activités est globalement assez faible, même si quelques secteurs sont plus agglomérés comme la construction navale, l'industrie automobile ou l'habillement-cuir. Les établissements de taille moyenne, qui s'adaptent généralement plus facilement aux nouvelles conditions technico-économiques que les établissements de plus grande ou de plus petite taille, sont plus nombreux qu'ailleurs.

L'appareil productif des Pays de la Loire est assez peu dépendant d'intérêts extérieurs à la région. Cette autonomie économique est due en partie au poids des groupes régionaux, qui situent la région dans le peloton de tête en termes de poids dans l'emploi. Ces groupes régionaux sont surtout présents dans le commerce de gros et dans les industries agro-alimentaires. Ce dernier secteur est celui qui a le plus d'influence économique au-delà de la région. Dans les autres secteurs, la région n'est en revanche pas particulièrement bien pourvue en groupes importants ayant des établissements dans tout le pays.

Si la densité d'entreprises artisanales est plus faible dans la région que la moyenne nationale, elle est en revanche plus élevée en termes d'effectifs, les entreprises artisanales de la région étant en moyenne de plus grande taille qu'ailleurs. Le poids de l'économie sociale est particulièrement important dans les Pays de la Loire : elle regroupe 12 % de l'emploi salarié régional, ce qui place la région à la deuxième place derrière la Bretagne.

Indicateurs clés - dynamisme et structure du tissu productif



Lecture : en 2007, le taux de création d'établissements s'élève à 11,1 % dans les Pays de la Loire. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le milieu de classement des régions françaises, dans la partie intermédiaire du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

1 nombre d'établissements créés en 2007 par rapport au stock d'établissements en début d'année

2 taux de survie à cinq ans des entreprises créées en 1999

3 proportion de salariés dont l'établissement dépend d'un centre de décision situé hors de la région en 2006

4 part des établissements de 50 à 199 salariés dans l'emploi total des secteurs marchands en 2006

5 nombre de salariés des entreprises artisanales pour 10 000 habitants en 2006

Sources : Insee, répertoire des entreprises et des établissements - Lifi - Clap



Contexte et diagnostic

DÉPUIS LE DÉBUT de la décennie, les Pays de la Loire ont peu à peu comblé leur retard quant à l'intensité de créations d'établissements. Comme au niveau national, les conditions de la création d'entreprises simplifiées par la loi d'initiative économique d'août 2003 ont facilité le financement d'entreprises nouvelles et suscité des vocations d'entrepreneurs. Mais la croissance du nombre de créations d'établissements a été beaucoup plus forte dans la région que la moyenne nationale entre 2000 et 2007 : + 7,0 % par an en moyenne, contre + 5,6 % au niveau national. Ce rythme n'est supérieur que dans les régions Alsace et Poitou-Charentes. Le dynamisme des créations d'établissements est particulièrement fort en Loire-Atlantique et en Vendée, comme dans la plupart des départements du littoral où la croissance démographique est élevée.

Rattrapage du retard en termes de créations d'établissements

Toutefois le poids des établissements régionaux créés dans l'ensemble des créations françaises reste inférieur au « poids économique » de la région. En effet, la région pèse 5,1 % de la richesse nationale, mais ne compte que pour 4,6 % des créations d'établissements et 4,7 % du stock d'établissements. Les 17 200 établissements créés en Pays de la Loire en 2007 placent la région en dixième position des régions françaises, avec un taux de création légèrement inférieur à la moyenne nationale (11,1 % contre 11,3 %). Ce paradoxe apparent s'explique largement par le poids important de l'industrie dans la spécialisation sectorielle de la région pour laquelle les établissements de grande taille sont plus nombreux que dans les autres secteurs.

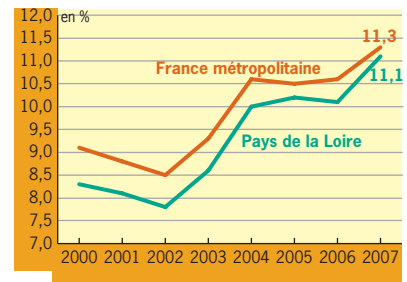
Dans les Pays de la Loire, les créations d'établissements ont été particulièrement fortes dans les activités immobilières jusqu'en 2007, ainsi que dans les services aux entreprises. Le commerce et les activités financières constituent des secteurs où les taux de création d'établissements sont à la fois forts dans la région et plus élevés que la moyenne nationale. Au contraire, les secteurs de la construction et des industries agroalimentaires se situent en retrait en termes de créations d'établissements par rapport à la moyenne nationale.

Plus grande pérennité du tissu productif

Les entreprises des Pays de la Loire ont une longévité plus grande que les autres entreprises nationales. Ainsi, cinq ans après leur création, les entreprises régionales nées en 1999 étaient encore en activité dans 60 % des cas, soit un taux de survie à cinq ans supérieur de quatre points à la moyenne nationale. La région se place au cinquième rang des régions françaises sur ce critère. De plus, les 1 635 défaillances d'entreprises enregistrées dans les Pays de la Loire en 2007 ne représentent que 3,9 % du total national. Plus généralement, le dynamisme du tissu productif régional favorise une plus grande pérennité des activités économiques, ce qui constitue un atout dans le contexte de nombreux départs de dirigeants d'entreprise dans les années à venir.

Dans le renouvellement continu du tissu productif régional, deux logiques se dégagent : une logique sectorielle et une logique territoriale. Les secteurs des services aux entreprises et aux particuliers, les activités immobilières, la construction et le commerce connaissent une expansion en termes de démographie

Evolution du taux de création d'établissements



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements
Champ : secteur marchand non agricole

d'établissements : hausse du stock et accélération des créations de nouvelles unités. Les secteurs industriels (IAA, biens de consommation, biens d'équipements et biens intermédiaires) subissent un déclin de leur démographie d'établissements : baisse du stock d'établissements et moindres créations de nouvelles unités productives.

La vitalité économique des différents territoires de la région peut s'appréhender par le dynamisme de la création d'établissements. Les zones d'emploi de Nantes, de Saint-Nazaire, de La Roche-sur-Yon, de Vendée-Ouest et Est, d'Angers et de Châteaubriant sont les territoires les plus attractifs pour la création d'établissements. Les autres zones d'emploi régionales se situent dans une dynamique en retrait : le redéploiement vers les activités porteuses reste tout juste suffisant pour compenser l'érosion de l'industrie.

Des activités économiques assez diversifiées

De la diversification sur un large prisme d'activités économiques à la spécialisation sur un petit nombre de créneaux, la palette de la composition du tissu productif est très large. En théorie, un appareil productif réparti sur un grand nombre d'activités dont aucune d'elle n'a un poids intrinsèque déterminant sur l'économie d'un territoire est plus à l'abri de crises sectorielles. L'expérience montre que la « monoculture industrielle » peut fragiliser durablement des territoires : crises récurrentes des bassins miniers, sidérurgiques, textiles, etc. Cependant, être spécialisé sur des secteurs porteurs constitue aussi un atout indéniable dans la compétition entre acteurs économiques et territoires. Abandonner la fabrication bas de gamme pour se redéployer vers la conception, le *design*, le *merchandising* peut être la panacée pour un territoire comme le Choletais dans la division internationale du travail en matière de filière textile. La spécialisation

Les créations d'établissements en quelques indicateurs

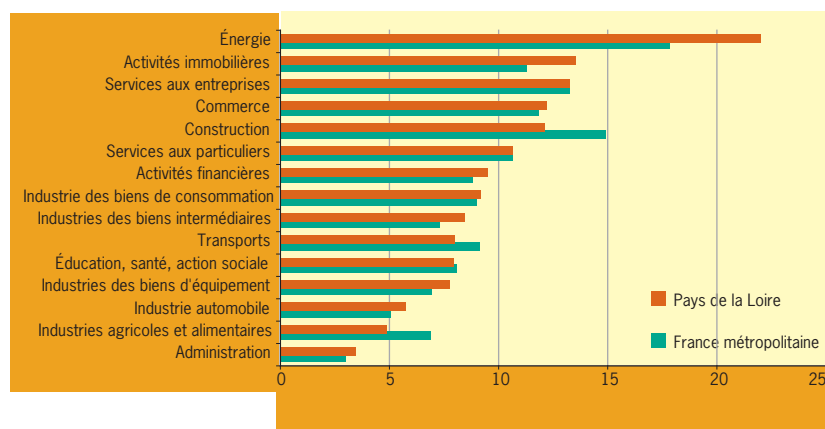
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Part de la région par rapport à la France (en %)	Rang de la région
Nombre d'établissements (2007)	154 505	3 275 505	4,7	7 ^e
Créations (2007)	17 195	370 977	4,6	10 ^e
Taux de créations (en %)	11,1	11,3	///	10 ^e
Nombre de défaillances (2007)	1 635	41 942	3,9	
Taux de survie à 5 ans (génération 1999, en %)	60	56	///	5 ^e

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements ; Bodacc
Champ : secteur marchand non agricole

Remarque : depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Ce concept de création se base sur la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans le répertoire Sirene, on retiendra comme création :

- les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production ;
- les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an ;
- les reprises par une nouvelle entreprise de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité de l'activité de l'entreprise reprise.

Taux de création d'établissements par secteur d'activité en 2007



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements
Champ : secteur marchand non agricole

sur des « niches » riches en matière grise peut permettre à un appareil industriel mal en point dans la compétition internationale de retrouver un avenir : la construction navale axée sur la croisière a ainsi permis de redynamiser le site industriel de Saint-Nazaire.

Globalement, l'activité économique est diversifiée dans la région Pays de la Loire ; l'appareil productif de la région peut être qualifié d'équilibré. La diversification de l'activité est proche de la moyenne nationale hors Île-de-France et de celles des régions limitrophes. En cas de défection d'un établissement important, la diversité des secteurs offre ainsi a priori un éventail important de possibilités de reclassement. Toutefois, ce diagnostic général mérite d'être nuancé lorsqu'on examine la répartition des activités à un niveau géographique plus fin. Par rapport à la norme régionale, les activités de nature industrielle sont surreprésentées dans les zones d'emploi de Vendée-Est, du Choletais et de Saint-Nazaire ; ces trois zones d'emploi sont donc particulièrement exposées à la concurrence mondiale et aux aléas des marchés. Inversement, la sphère de l'économie résidentielle, constituée des services à la population et de la construction, est plus prégnante dans les zones d'emploi des métropoles régionales que sont Nantes, Angers et Le Mans, ainsi que sur le littoral. La vitalité économique de ces zones dépend d'abord du potentiel économique en termes de revenu de leurs populations résidentes. Enfin, la forte implantation de l'emploi public sur Nantes, Angers, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon permet d'assurer un socle d'activités administratives, médicales et sanitaires relativement pérennes dans le temps.

Au niveau territorial, l'effet taille de la zone d'emploi joue sur la plus ou moins grande spécificité de l'appareil productif. Nantes et Angers, de par leur rôle de pôles tertiaires, bénéficient d'une forte diversification d'activités et sont donc peu dépendantes de tel ou tel secteur particulier : la mosaïque des activités de services s'accompagne d'une multiplicité des opérateurs économiques dotés d'un moindre pouvoir d'influence sur leur environnement économique. Le Choletais affiche une dépendance aux secteurs habillement-cuir et chimie-caoutchouc-plasturgie.

Le Mans est très orienté vers la construction automobile et les activités financières. Saint-Nazaire est dépendant de la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Certaines petites zones d'emploi non urbaines dépendent quant à elles fortement des industries agroalimentaires : Mayenne Nord-et-Est, Saumur-Baugé, Segréen-Sud-Mayenne, Sarthe-Sud, Sarthe-Nord, Vendée-Est, Vendée-Sud.

Spécialisation et concentration sectorielle et territoriale ont des incidences complexes sur l'appareil productif des Pays de la Loire

La fragilité économique et sociale d'un territoire dépend aussi du croisement entre structure de l'appareil productif et taille des établissements. Plus le territoire est spécialisé sur quelques secteurs et plus il y a concentration économique par quelques établissements employeurs, alors plus le territoire peut se trouver fragilisé, soit par les aléas des marchés, soit par des décisions des entreprises ou des groupes. Ainsi, la santé économique de la zone d'emploi de Saint-Nazaire dépend certes pour une large part des évolutions structurelles ou conjoncturelles de la construction navale, mais aussi de

La concentration de l'emploi en Pays de la Loire

		Concentration géographique			
		1 - Dispersé	2 - Pas aggloméré	3 - Aggloméré	4 - Fortement aggloméré
Concentration dans les établissements	1 - Dispersé		<ul style="list-style-type: none"> - Commerce et réparation automobile - Commerce de détail et réparation - Construction - Services personnels et domestiques - Activités récréatives, culturelles, sportives - Hôtels et restaurants - Commerce de gros et intermédiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils et assistance 	
	2 - Peu concentré		<ul style="list-style-type: none"> - Équipements mécaniques - Transports - Activités immobilières - Services opérationnels - Métallurgie et transformation des métaux - Produits minéraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Industries agroalimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Habillement, Cuir
	3 - Concentré	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements électriques et électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Bois et papier 	<ul style="list-style-type: none"> - Édition, Imprimerie, Reproduction - Activités financières - Équipements du foyer - Chimie, caoutchouc, plastiques - Eau, gaz, électricité 	
	4 - Très concentré	<ul style="list-style-type: none"> - Combustibles et carburants - Postes et télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> - Industrie textile 	<ul style="list-style-type: none"> - Composants électriques et électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacie, parfumerie et entretien - Recherche et développement - Industrie automobile - Construction navale, aéronautique

Lecture : la concentration de l'emploi dans les établissements est appréhendée par l'intermédiaire de l'indice d'Herfindhal, qui permet de mesurer le degré de concentration horizontale ou productive d'un secteur d'activité sur un territoire. La concentration géographique de l'emploi est pour sa part mesurée grâce à l'indice d'Ellison-Glaeser, qui cherche à mesurer l'agglomération des activités sur un territoire en tenant compte de la répartition par taille des établissements dans un secteur.

Source : Insee, Clap 2006



Contexte et diagnostic

décisions stratégiques propres aux logiques d'entreprises et d'implantation de leurs actionnaires.

La concentration de l'emploi dans les établissements dépend d'abord de la nature des activités. Elle est maximale dans la construction navale, l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique. Cette concentration est minimale dans les activités de proximité : commerce, services aux particuliers, hôtellerie-restauration, construction. Entre ces familles d'activités aux antipodes en termes de concentration, les situations sectorielles sont très contrastées : plus le socle de l'économie locale est résidentiel, moins l'appareil productif est concentré ; plus ce socle est « productif » (industrie, logistique, services aux entreprises), plus l'appareil est concentré.

Dans la région, les établissements de taille moyenne sont plus nombreux qu'ailleurs : ainsi un quart des établissements emploient entre 50 et 199 salariés, soit la proportion la plus élevée des régions françaises. Ces structures de taille moyenne s'adaptent généralement plus facilement aux nouvelles conditions technico-économiques que les établissements de plus grande ou de plus petite taille.

Toutefois, quand on analyse le risque provoqué par la séquence « spécialisation sectorielle productive/concentration des grands établissements employeurs », il faut aussi souligner la contribution largement positive en termes de valeur ajoutée et de richesse créée de cette combinaison : une économie résidentielle est sans doute plus abritée des aléas économiques, mais c'est bien l'économie productive qui contribue largement *in fine* à la création de richesse diffusée dans l'économie.

Dans la région, la concentration géographique des activités est globalement assez faible, même si quelques secteurs sont

plus agglomérés, comme la construction navale autour de Saint-Nazaire et en Vendée, l'habillement-cuir dans le Choletais et l'industrie automobile autour du Mans. La concentration spatiale des activités génère des externalités positives et constitue un déterminant de l'attractivité économique. Les entreprises peuvent ainsi trouver un intérêt de s'installer près de leurs fournisseurs ou de leurs clients, afin de créer des liens de proximité et faciliter le développement de relations de sous-traitance dans leur environnement proche. La concentration spatiale des activités contribue en outre à constituer un réservoir local de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée. En revanche une telle concentration constitue un risque de fragilité pour le territoire concerné en cas de crise sectorielle et si l'activité économique sur ce territoire n'est pas suffisamment diversifiée.

Une économie régionale assez peu dépendante d'intérêts extérieurs à la région

Dans l'économie productive mondialisée, le degré d'autonomie décisionnel des opérateurs économiques en région Pays de la Loire perd sans doute une part de sa pertinence. L'analyse des relations dépendance/rayonnement entre établissements, entreprises et groupes reste néanmoins incontournable dans la description territoriale de l'appareil productif des Pays de la Loire. Celui-ci est assez peu dépendant d'intérêts extérieurs à la région. Fin 2006, 334 000 salariés de la région travaillent ainsi dans un établissement dont le centre de décision - siège social ou tête de groupe - est situé en dehors de la région. Ils représentent 43 % des effectifs salariés marchands non agricoles des Pays de la Loire, soit un niveau inférieur à la moyenne de la France hors Île-de-France (45 %). La part de ces emplois locaux contrôlés par des centres de

décisions extérieurs correspond à la mesure de la dépendance économique d'un territoire.

Cette moindre dépendance peut être perçue comme un atout pour le territoire, puisqu'elle traduit une économie assez autonome, dont l'avenir des salariés se décide à l'intérieur des frontières régionales. Mais, à l'inverse, la dépendance économique est également un facteur de dynamisme, les investissements de groupes français ou étrangers sur le territoire régional étant créateurs d'emplois. Si le niveau de dépendance trouve généralement son origine dans les caractéristiques historiques du système productif, il peut donc aussi constituer un indicateur de l'attractivité d'un territoire pour des entreprises extérieures.

Plus d'un salarié sur cinq dépend d'un groupe régional

Cette autonomie économique est due en partie au poids des groupes régionaux. En effet, ceux-ci emploient 22 % des salariés de la région, ce qui place les Pays de la Loire dans le peloton de tête pour le poids des groupes dans l'emploi, avec la Bretagne et derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Parmi les groupes locaux, « Mutuelles du Mans » est le principal employeur de la région. Mais les groupes régionaux sont surtout présents dans les industries agro-alimentaires et dans le commerce de gros. Les groupes locaux de ces deux secteurs emploient respectivement 26 000 et 16 000 salariés, soit 5 % de l'ensemble des effectifs régionaux. Le groupe L.D.C est l'une des sociétés les plus importantes en termes d'effectifs des industries agro-alimentaires. Dans le commerce de gros, c'est la centrale régionale Ouest du groupe Système U qui emploie le plus de personnes de la région.

Malgré l'importance des groupes régionaux, 28 % des salariés dépendent d'un groupe français dont le centre de décision est hors de la région, une proportion proche de la moyenne des régions hors Île-de-France. Les deux tiers de ces 221 000 emplois sont regroupés dans cinq secteurs : les industries de biens intermédiaires, les services aux entreprises, le commerce, les transports-communications et les activités financières. Dans le commerce, la dépendance est liée au poids des grands groupes de la distribution tels que Carrefour et Auchan. Pour les services aux entreprises, les activités de conseil et d'études sont les plus dépendantes.

Dépendance économique des établissements des Pays de la Loire

Typologie des établissements	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Part des salariés régionaux (en %)
Établissements contrôlés localement, dont :	56 500	447 700	57
Établissement d'un groupe de la région	5 900	173 500	22
Établissement d'une entreprise de la région	7 900	55 500	7
Établissement indépendant de la région	42 700	218 700	28
Établissements dépendants d'un centre de décision ou tête de groupe extérieur à la région, dont :	11 800	333 700	43
Établissement dépendant d'une entreprise hors de la région	2 000	26 700	3
Établissement dépendant d'un groupe français hors de la région	7 500	221 400	28
Établissement dépendant d'un groupe étranger	2 300	85 600	11
Ensemble	68 300	781 400	100

Sources : Insee, Lifi - Clap2006

En outre, dans l'ensemble des régions de province, la dépendance envers les grands groupes publics nationaux est inévitable. Dans les Pays de la Loire, France Telecom, la SNCF et Électricité de France font ainsi partie des six premiers groupes français qui emploient le plus de salariés. Par ailleurs, un salarié de la région sur dix travaille pour un grand groupe étranger.

Au total, ce sont donc 61 % des salariés de la région qui sont employés par des groupes. Ceux-ci se trouvent quelque peu abrités des chocs négatifs susceptibles de perturber l'économie locale et leur compétitivité repose moins lourdement sur les ressources locales. Mais ils sont aussi susceptibles de procéder à des restructurations, à une révision de la division du travail entre les établissements localisés sur le territoire et les autres, qui peuvent s'avérer néfastes à l'économie locale.

L'industrie et les services sont les secteurs les plus dépendants

Plus la taille des établissements est importante, plus la dépendance augmente : 74 % des effectifs des établissements de 500 salariés et plus sont sous le contrôle d'un centre extérieur à la région, contre seulement 16 % de ceux de moins de 10 salariés. Les secteurs industriels et, dans une moindre mesure, ceux des services sont structurellement les plus dépendants. En effet, ces secteurs sont constitués en majorité de groupes. Dans la région, 51 % des salariés de l'industrie sont contrôlés par un centre de décision extérieur à la région. C'est le secteur de l'énergie qui est le plus dépendant : 93 % des salariés du secteur dépendent d'un centre de décision extérieur à la région, du fait notamment du poids du groupe Électricité de France dans ce secteur d'activité. Dans l'industrie automobile, le taux de dépendance est de 78 % : les groupes Renault et Valéo, dont le siège est en Île-de-France, pèsent fortement sur l'emploi local. À l'inverse, seulement un salarié sur quatre des industries agroalimentaires dépend d'un centre de

décision extérieur à la région, du fait du poids des groupes régionaux dans ce secteur.

Dans les services, 47 % des salariés sont dépendants d'un centre de décision extérieur. Les activités financières sont particulièrement dépendantes (78 %), en lien avec la concentration de ce secteur autour de grands groupes dans le domaine bancaire et mutualiste. En revanche, seulement un tiers des salariés du commerce, un salarié sur cinq de la construction et un salarié sur sept des activités immobilières dépendent de centres de décision extérieurs à la région. Ces secteurs sont en effet formés essentiellement par de petits établissements autonomes.

L'industrie agroalimentaire locale influe au-delà de la région

Début 2007, 560 000 salariés travaillent en France métropolitaine dans un établissement dont le centre de décision se trouve dans les Pays de la Loire. Parmi eux, 75 000 travaillent dans un établissement en dehors de la région. Cette proportion de 14 % témoigne du niveau d'influence des entreprises de la région au-delà du territoire régional. Elle reflète principalement la présence de groupes ou de sièges sociaux à la tête d'un important réseau d'établissements implantés hors de la région. Or celle-ci n'est pas particulièrement bien pourvue en groupes importants ayant des établissements dans tout le pays, comme c'est le cas par exemple de Michelin en Auvergne ou Auchan en Nord-Pas-de-Calais.

Les industries agroalimentaires sont le secteur d'activité industriel qui a le plus d'influence économique au-delà de la région : 16 000 salariés travaillent dans des établissements hors de la région dont le centre de décision est situé dans les Pays de la Loire. Des groupes régionaux de l'industrie des viandes disposent en effet de nombreux établissements dans les régions d'élevage voisines que sont la Bretagne, Poitou-Charentes et la Basse-Normandie.

Pour en savoir plus :

Les créateurs d'entreprises dans les Pays de la Loire en 2006 : plus de femmes et davantage d'aides publiques, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 304, août 2008.

Accélération des créations d'entreprises, in L'année économique et sociale, Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, mai 2008.

Des défaillances en progression, in L'année économique et sociale, Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, mai 2008.

Concentration et spécialisation de l'emploi en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire dossier web, n° 2, juin 2007.

Une économie régionale peu dépendante, Insee Pays de la Loire études, n° 44, mars 2006.

Création d'établissements : les Pays de la Loire intègrent le peloton de tête, Insee Pays de la Loire études, n° 59, juillet 2007.

Fort taux de survie des nouvelles entreprises ligériennes, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 220, juin 2006.

Les créations d'établissements contribuent à l'attractivité économique des Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire études, n° 43, février 2006.

Le rayonnement économique des Pays de la Loire, in L'année économique et sociale, Insee Pays de la Loire dossier, n° 13, mai 2005.

Les zones d'emploi des Pays de la Loire : concentration et spécificité des secteurs économiques, Insee Pays de la Loire études, n° 38, septembre 2005.

Survivre et créer des emplois, le cap de la troisième année, Insee Pays de la Loire études, n° 31, décembre 2004.

Économie sociale et solidaire dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire dossier, n° 15, octobre 2005.

Chiffres clés de l'artisanat : www.pme.gouv.fr



L'artisanat porté par le bâtiment

En 2006, dans les Pays de la Loire, 43 700 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers, soit 5,2 % de l'ensemble des entreprises artisanales françaises. Si l'on privilégie une définition économique plutôt que juridique, se traduisant notamment par la sélection des seuls établissements de moins de 20 salariés (*), on dénombre 43 500 établissements dont l'activité relève de l'artisanat dans la région. Ceux-ci occupent 105 000 salariés, soit 6 % du total national et 8 % de l'emploi salarié de la région. La région se classe ainsi au septième rang des régions françaises pour le nombre d'entreprises artisanales et au quatrième rang pour les effectifs salariés. Les entreprises artisanales de la région sont en effet en moyenne de plus grande taille qu'ailleurs : la proportion d'entreprises n'employant aucun salarié est inférieure à la moyenne nationale (46 % contre 51 %) et lorsqu'elles en emploient c'est un peu plus que la moyenne (4,5 salariés contre 4,2).

L'artisanat est beaucoup plus dense au sud de la France. La densité d'entreprises artisanales est ainsi plus faible dans la région que la moyenne nationale : on en compte 127 pour 10 000 habitants contre 139 pour la France métropolitaine, ce qui situe la région en seizième position seulement. La densité en termes d'effectifs est en revanche supérieure à la moyenne nationale (305 salariés pour 10 000 habitants contre 285), ce qui place la région en huitième position.

Le bâtiment est, de loin, le premier secteur artisanal avec 18 500 établissements employant 45 000 salariés. Les entreprises artisanales emploient ainsi 60 % des salariés du secteur de la construction de la région. L'artisanat de production emploie un quart des salariés de l'artisanat. Le travail des métaux occupe une place un peu plus importante dans les Pays de la Loire qu'ailleurs : on y trouve près de la moitié des salariés de l'artisanat de production.

L'artisanat dans les Pays de la Loire

	Nombre en Pays de la Loire		Part Pays de la Loire/France métropolitaine (en %)	
	Établissements	Salariés	Établissements	Salariés
Ensemble	43 500	104 500	5,1	6,0
Alimentation	4 400	12 300	5,3	5,7
Production	7 400	24 400	4,9	5,9
<i>dont : travail des métaux</i>	2 500	11 000	5,8	6,6
Bâtiment	18 500	44 900	5,1	6,2
Services	13 200	23 000	5,1	5,9

Source : Insee, Clap 2006

Entre 2000 et 2007, le nombre d'établissements artisanaux a augmenté au même rythme qu'au niveau national, mais deux fois moins vite que l'ensemble des établissements : + 1,3 % par an en moyenne, contre + 2,6 %. Le nombre d'entreprises artisanales dans l'alimentation a en effet reculé assez fortement (- 1,4 % par an), tandis que le nombre d'artisans dans les secteurs de production est resté stable. En revanche l'artisanat

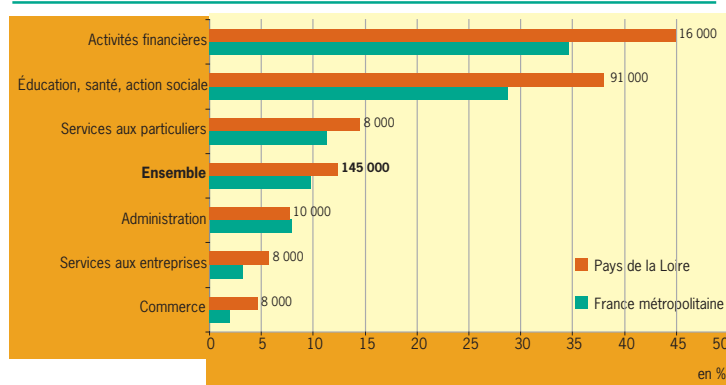
a été particulièrement dynamique dans la région dans les secteurs des services (+ 1,8 % par an). Le nombre d'artisans dans le bâtiment a également fortement augmenté, mais à un rythme inférieur au niveau national : + 2,2 % par an contre + 3,1 %. Toutes activités confondues, la progression est un peu plus forte dans la région en termes d'effectifs salariés : + 1,6 % de salariés en moyenne par an contre + 1,1 % en moyenne nationale.

(*) Le champ retenu ici est le champ économique des Très Petites Entreprises artisanales : l'activité de l'établissement - inscrit ou non au Répertoire des Métiers - relève des 372 activités entièrement ou majoritairement artisanales, son nombre de salariés ne dépasse pas 19 personnes et il est indépendant (sont exclus les établissements dépendant d'entreprises appartenant au noyau dur d'un groupe, sauf s'il s'agit d'un groupe français d'effectif salarié inférieur à 250).

L'économie sociale très présente dans la région

L'économie sociale regroupe diverses activités en marge des logiques lucratives classiques et de la puissance publique. Ainsi les coopératives, mutuelles, associations et fondations relèvent du champ de l'économie sociale. Celle-ci apporte des réponses à certains enjeux sociétaux et de solidarité posés par l'organisation de nos systèmes économiques. De façon plus marquée que dans d'autres sphères, l'économie sociale est composée d'entités dont le champ d'action est essentiellement local. Dans un contexte de développement des emplois de services de proximité, notamment dans les secteurs du social et de la santé, l'économie sociale joue ainsi un rôle important dans l'économie locale d'un territoire.

Principaux secteurs de l'économie sociale dans les Pays de la Loire (part des salariés du secteur et effectifs salariés en Pays de la Loire)



Source : Insee, Clap 2006

Lecture : dans les Pays de la Loire, 16 000 salariés des activités financières appartiennent à des établissements relevant de l'économie sociale. Ils représentent 45 % des salariés de ce secteur d'activité.

Les associations rassemblent la plus grande part des emplois du secteur avec près de quatre salariés sur cinq. Les deux autres familles de l'économie sociale sont constituées de coopératives, dont la plupart exercent dans le secteur financier, et de mutuelles. L'économie sociale se caractérise par une forte féminisation (56 % des salariés). ■

Son poids est particulièrement important dans les Pays de la Loire. Avec 14 000 établissements qui emploient 145 000 salariés en 2006, l'économie sociale regroupe 12,4 % de l'emploi salarié régional, ce qui place les Pays de la Loire à la deuxième place des régions françaises derrière la Bretagne (13,5 %). En comparaison, le poids de l'économie sociale dans les effectifs salariés est de 9,8 % au niveau national.

Dans la région, l'économie sociale est particulièrement présente dans les secteurs des activités financières (45 % des salariés du secteur) et de l'éducation-santé-action sociale (38 %), qui rassemblent les trois quarts des effectifs salariés de l'économie sociale.



Recherche et développement

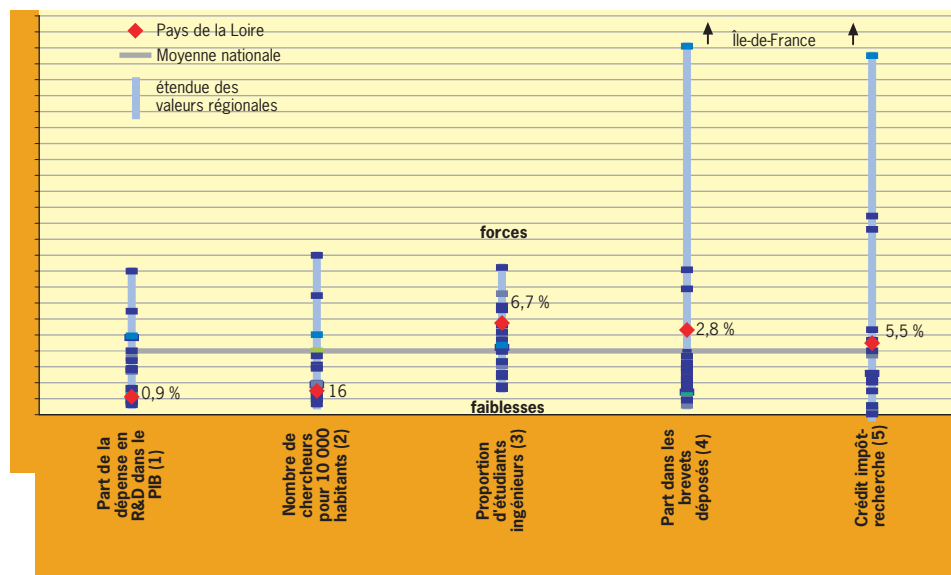
L'effort en matière de recherche et développement dans les Pays de la Loire reste assez faible, avec moins de 1 % du produit intérieur brut qui y est consacré, contre 2 % en moyenne nationale. Les Pays de la Loire ne se placent ainsi qu'au dix-septième rang des régions de métropole pour ce critère. Les dépenses en recherche et développement sont néanmoins en progression sensible depuis quelques années, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. La région se place ainsi au quatrième rang national concernant les entreprises déclarant un crédit d'impôt recherche.

La dépense en recherche et développement est par ailleurs moins concentrée dans les secteurs de haute technologie qu'en moyenne au niveau national. En revanche les petites et moyennes entreprises contribuent davantage que dans les autres régions à l'effort de recherche.

Bien qu'en augmentation soutenue également, le nombre de chercheurs rapporté au nombre d'habitants reste lui aussi inférieur à la moyenne nationale. La région est au contraire bien placée concernant la proportion d'étudiants en formation d'ingénieur. Elle se situe par ailleurs en sixième position des régions de province sur le nombre de brevets déposés, même si leur nombre a diminué sur la période récente.

La région dispose néanmoins d'atouts à travers des domaines de compétence diversifiés et reconnus. Elle accueille ainsi huit des 71 pôles de compétitivité du territoire national, dont deux à vocation mondiale. D'autres dynamiques de filières, favorables au développement économique, semblent de plus émerger dans les Pays de la Loire. Elles sont soutenues par l'État et la Région : des contrats cadre ont ainsi été signés avec les secteurs mécanique-matériaux et automobile, tandis que d'autres sont en cours de négociation, à l'exemple de celui de la filière mode et accessoires de mode.

Indicateurs clés - recherche et développement



Lecture : les dépenses de développement et recherche représentent 0,9 % du PIB des Pays de la Loire en 2006. Cette part est inférieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi en fin de classement des régions françaises, vers le bas du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

- 1 part des dépenses de recherche et développement dans le PIB régional en 2006
- 2 nombre de chercheurs pour 10 000 habitants en 2005
- 3 proportion d'étudiants de l'enseignement supérieur en formation d'ingénieurs en 2007
- 4 part de la région dans le total national des brevets déposés en 2007
- 5 part de la région dans le total national de crédit impôt-recherche en 2005

Sources : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, OPI, INPI

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION constituent des richesses fondamentales pour l'économie d'un territoire. Le développement des connaissances représente un enjeu culturel et sociétal majeur, mais aussi un défi économique crucial. La présence massive de compétences scientifiques de haut niveau peut ainsi contribuer à la pérennisation de l'emploi et du tissu économique.

La dix-septième région française pour l'effort de recherche...

L'effort en matière de recherche et développement dans les Pays de la Loire reste assez faible. En 2006, la dépense intérieure en recherche et développement régionale s'élève ainsi à 780 millions d'euros, ce qui représente 2,1 % de la dépense nationale. Elle participe pour 0,9 % du produit intérieur brut (PIB) régional, une proportion nettement inférieure à la moyenne nationale (2,1 %). Les Pays de la Loire se placent pour ce critère au dix-septième rang des régions de métropole.

Ce positionnement est bien inférieur au rang économique ou démographique de la région. Il peut s'expliquer en partie par l'implantation assez récente des universités et écoles d'ingénieurs dans la région, par le nombre assez modeste de chercheurs dans les grands organismes ou encore par les caractéristiques du tissu productif, marqué par le poids plus élevé qu'ailleurs de petites et moyennes entreprises ayant de faibles capacités d'investissement dans la recherche et développement.

...mais une progression sensible sur la période récente

Dans les Pays de la Loire comme en France, les deux tiers de la dépense régionale de recherche et développement sont financés par des entreprises privées. En augmentation jusqu'en 2001, la dépense de recherche privée a diminué de façon sensible puis stagné dans la région entre 2001 et 2004, avant une forte hausse de 20 % en 2005.

Les incitations fiscales constituent l'un des instruments en faveur de la recherche et de l'innovation. Sur les 1 495 millions d'euros mobilisés au plan national en 2006 au titre du crédit d'impôt recherche, les entreprises des Pays de la Loire en ont obtenu 31 millions d'euros. La région se

¹ D'après une étude de juillet 2008 de CM International réalisée sur un échantillon des 19 plus grands « producteurs de connaissances » publics de la région.

situe ainsi au quatrième rang national en nombre d'entreprises déclarantes et au cinquième rang en termes de dépenses de recherche-développement et de crédit impôt recherche obtenu. Les entreprises régionales dans les domaines des industries électriques et électroniques, de la mécanique, de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du conseil en sont les principales bénéficiaires.

La dépense de recherche du secteur public a augmenté, pour sa part, à un rythme régulier et plus élevé que la moyenne nationale sur la période récente. Ainsi, les forces de recherche publiques ont augmenté de 20 % et les relations partenariales des laboratoires de 25 % entre 2004 et 2007¹.

La recherche concerne davantage les industries de faible technologie dans la région

La dépense de recherche et développement des entreprises de la région est moins concentrée dans les secteurs de haute technologie qu'en moyenne au niveau national, en lien étroit avec la spécialisation sectorielle de l'économie régionale : 66 % de la dépense contre 75 % en France métropolitaine concerne des secteurs classés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme haute ou moyenne-haute technologie, tels que l'aérospatial, l'électronique, l'informatique, la chimie ou l'automobile. La recherche privée dans la région est en effet relativement plus importante dans des secteurs d'activité à plus faible technologie comme la construction navale, le caoutchouc et plastiques, le bois et meubles.

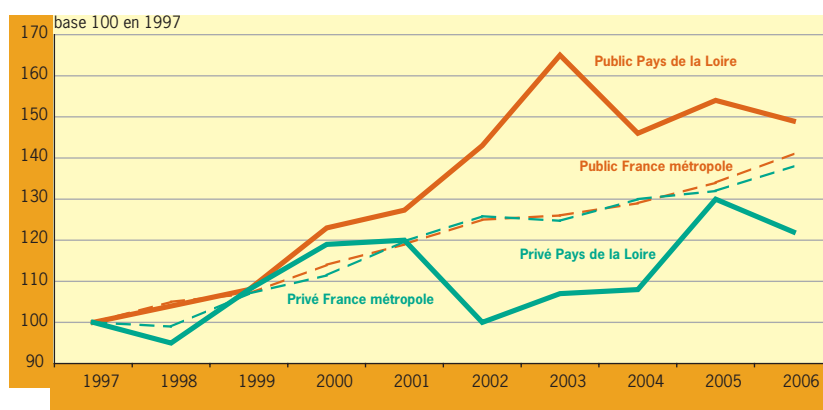
Les petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 250 salariés contribuent davantage que dans les autres régions à l'effort de recherche : elles sont à l'origine de 31 % des dépenses et emploient 35 % des chercheurs des entreprises, contre respectivement 18 % et 26 % en moyenne nationale. En outre, les PME des Pays de la Loire représentent 5 % de l'ensemble des PME ayant fait l'objet d'un programme d'innovation soutenu ou reconnu par Oseo, ce qui place les Pays de la Loire au sixième rang national. Cette part augmente depuis plusieurs années, au détriment des régions qui précèdent les Pays de la Loire dans ce classement, Île-de-France mise à part.

Onzième région française pour le nombre de chercheurs, mais plus d'étudiants ingénieurs qu'ailleurs

Les 5 600 chercheurs de la région représentent 4,7 % de l'ensemble des effectifs français. Avec 16,3 chercheurs pour 10 000 habitants contre 23,6 en moyenne pour la province, les Pays de la Loire se positionnent à la onzième place. Le secteur privé regroupe 53 % des chercheurs, soit deux points de plus que la moyenne des régions de province. Le nombre de chercheurs du secteur privé a augmenté dans la région à un rythme soutenu et proche de la moyenne nationale ces dernières années. Le nombre de chercheurs dans les organismes publics est également en légère augmentation.

L'académie de Nantes dispose de vingt écoles d'ingénieurs, dont trois dépendent des universités, réunissant un peu plus de 7 000 élèves. Elle occupe ainsi la première place des régions de province sur ce critère, à égalité avec la Bretagne. La

Évolution de la dépense de recherche et développement

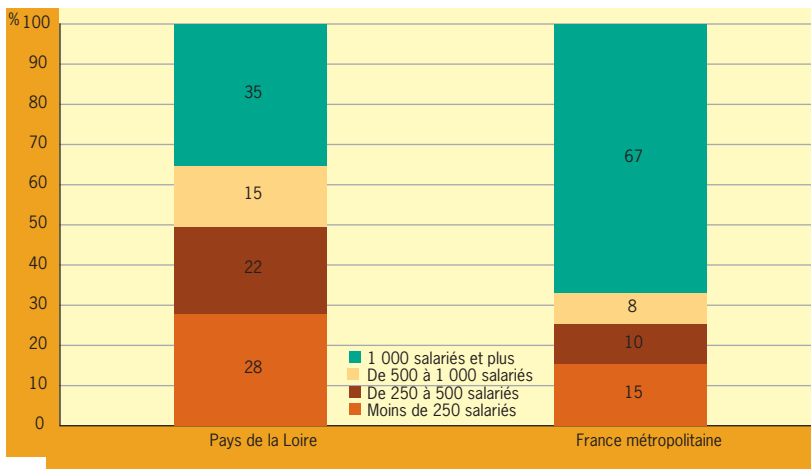


Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



Contexte et diagnostic

Répartition de la dépense intérieure de recherche et développement selon la taille des entreprises en 2005



Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DEPP, Indicateurs régionaux de la recherche et de l'innovation, avril 2007

proportion d'étudiants en formation d'ingénieur dans les Pays de la Loire s'élevait ainsi à 6,7 % à la rentrée 2007, contre 4,9 % en moyenne nationale, ce qui place la région au cinquième rang. En revanche, les étudiants en troisième cycle de l'université, qui préparent un doctorat, sont moins nombreux dans la région : ils ne représentent que 3,5 % des effectifs universitaires contre près de 5 % en moyenne.

La sixième région française pour le nombre de brevets

Le développement des entreprises est de plus en plus lié à leur capacité à s'approprier l'innovation technologique. Le dépôt de brevets constitue l'un des moyens de mesurer cet effort d'innovation. En 2007, les entreprises des Pays de la Loire ont déposé 403 demandes de brevets, soit 5,2 % du total des régions de province, la région Île-de-France regroupant à elle seule 38 % du total national. La région se situe ainsi à la sixième place des régions de province. Le nombre de brevets déposés est cependant en recul par rapport aux deux années précédentes (468 en 2005 et 474 en 2006). Les domaines technologiques liés à la consommation des ménages, au bâtiment et travaux publics et aux machines-mécanique-transports représentent plus de la moitié des brevets déposés dans la région.

Les projets de création d'entreprises technologiques innovantes sont accompagnés localement par des « incubateurs », dont

la mission est de détecter et valider ces projets, puis d'en étudier, avec le créateur potentiel, la propriété intellectuelle, la faisabilité économique, le marché et, enfin, de rechercher les fonds d'amorçage et de capital risque adaptés. Trois incubateurs couvrent l'ensemble du territoire régional : Atlanpole à Nantes principalement, Angers Technopole Incubation, l'Incubateur du Maine - implanté au Mans et à Laval. Les principaux pôles de recherche de la région sont spécialisés dans les domaines des matériaux et de leur structure, l'agro-alimentaire, l'électronique, les sciences humaines et sociales, la physiologie végétale et la biotechnologie. L'État et le Conseil régional soutiennent en outre le fonctionnement d'une Agence régionale de développement technologique dénommée Pays de la Loire Innovation,

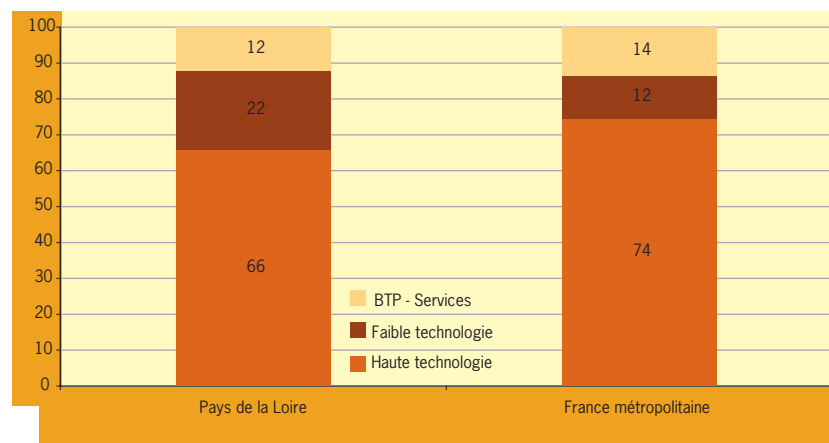
dont la mission principale est d'animer le réseau de développement technologique des PME.

Des pôles de compétitivité très présents dans la région

Si l'effort global de recherche et développement dans les Pays de la Loire est relativement moins élevé qu'ailleurs, la région dispose néanmoins d'atouts à travers des domaines de compétence diversifiés et reconnus. Elle accueille ainsi huit des 71 pôles de compétitivité du territoire national, dont cinq sont principalement implantés sur la région. Ces pôles ont été mis en place par le gouvernement, suivant le principe qu'une entreprise seule, a fortiori une PME, ne peut rester seule dans le combat constant pour la compétitivité. Son intégration, dans un ou plusieurs réseaux d'entreprises, est indispensable pour la mettre en capacité de répondre aux enjeux liés à la mondialisation des échanges et aux mutations économiques rapides : c'est ce qui a fait le succès des *clusters*, à travers lesquels des entreprises regroupées sur des logiques de filières, de métiers ou de marchés, ont développé et conforté des pôles d'excellence sur leur territoire.

Le territoire régional accueille ainsi deux pôles de compétitivité à « vocation mondiale » : l'un sur le végétal spécialisé principalement implanté en Anjou², l'autre sur les images et réseaux. Ce dernier regroupe principalement en Bretagne, mais aussi en Pays de la Loire autour de Nantes, Laval et La Roche-sur-Yon, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des PME et des grands groupes leaders dans les

Répartition de la dépense intérieure de recherche et développement selon l'intensité technologique en 2006



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; INPI

² Cf. chapitre « agriculture et industries agroalimentaires » pour plus d'éléments.

domaines de l'image et des réseaux (Alcatel, France Télécom, TDF, TF1 avec TV Breizh, Thales, Thomson).

À la convergence des trois chaînes de valeur de l'audiovisuel, des télécommunications et des technologies de l'information, le pôle Images et Réseaux aide ses membres à créer et développer les technologies et les services innovants de demain.

Quatre pôles de compétitivité industriels

La région accueille par ailleurs quatre pôles de compétitivité industriels. Le pôle Enfant fédère ainsi dans le Choletais des marques leaders connues sur le plan national et international, mais aussi de nombreuses petites et moyennes entreprises industrielles et de services de l'univers de l'enfant de moins de 12 ans. Le pôle industriel Ensembles métalliques et composites complexes (EMC2) a pour but de développer un espace d'excellence en matière de recherche et d'applications industrielles dans les technologies clés liées d'une part à la mise en œuvre des matériaux métalliques et composites et d'autre part à la maîtrise des processus et systèmes complexes sur les marchés de la plaisance, de l'aéronautique, de l'automobile et de la construction navale et militaire.

Le pôle Génie Civil Ouest, situé essentiellement sur la métropole Nantes-Saint-Nazaire, a pour vocation de rapprocher et faire collaborer tous les acteurs du génie civil autour d'un vaste champ de compétences : le sol, l'eau et la mer, l'air et le vent, les ouvrages terrestres et maritimes, les matériaux, l'homme et son environnement. S'appuyant sur un tissu d'entreprises de toutes tailles et de bureaux d'études, le pôle couvre le domaine du génie civil au sens large, incluant notamment les travaux routiers, les ouvrages d'art, le bâtiment, la construction métallique, les réseaux.

Le pôle Elastopôle, officialisé en janvier 2008, s'étend sur les régions Île-de-France, Pays de la Loire, Auvergne et Centre. Il a pour ambition de rapprocher les forces industrielles, scientifiques et universitaires de la filière caoutchouc et polymères dans le cadre de projets collaboratifs. L'objectif est de favoriser l'activité et l'emploi par des développements technologiques innovants couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit : matériaux, applications, process, environnement.

Des dynamiques de filières très diversifiées

Le pôle Atlantic Biothérapies rassemble tous les acteurs du développement de bio-médicaments, depuis la découverte de nouveaux médicaments jusqu'à leur

évaluation clinique. Rassemblant 15 % des biotechnologies françaises, adossé à un vivier de 28 unités de recherche hautement spécialisées, ce pôle de compétitivité centré sur Nantes et Angers répond aux nouveaux défis de la santé humaine. Enfin un pôle automobile visant à renforcer la compétitivité de la filière haut de gamme couvre les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

Par ailleurs, la structuration des filières économiques prioritaires régionales a été au cœur des actions 2008, avec le déploiement de la démarche originale lancée en 2007 par l'Etat et la Région pour construire un mode d'intervention commun : les contrats de développement. Il s'agit de réunir autour d'une stratégie et d'objectifs partagés les acteurs d'une même filière (pôles de compétitivité, fédérations professionnelles, centres techniques industriels, réseau des chambres de commerce et d'industrie,...). Cette stratégie se décline en programmes d'actions et en indicateurs de résultats, un système de gouvernance partagée permettant de suivre l'avancement des actions et l'évaluation des résultats. En 2008, deux contrats de développement ont été signés sur les filières « mécanique matériaux » et « automobile », qui représentent respectivement 110 000 et 48 000 salariés dans les Pays de la Loire.

Ce travail sera étendu en 2009, en particulier grâce à l'exploitation des actions collectives d'animation et de réflexion stratégiques engagées en 2008, notamment sur les filières électronique et technologies de l'information et de la communication, habitat-bois-ameublement et informatique. Le contrat de développement de la filière textile-habillement signé en 2005 va par ailleurs être actualisé et étendu à la mode et accessoires de mode. ■

Pour en savoir plus :

Schéma régional de la recherche, Conseil régional des Pays de la Loire, avril 2007.

Chiffres sur la recherche et développement dans les régions, site internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Indicateurs régionaux de la recherche et de l'innovation, site internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Présentation régionale de la recherche et rapports d'activité des DRRT, année 2007, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, avril 2008.

Rapport biennal de l'Observatoire des sciences et technologies - édition 2006.

Rapport 2007 sur l'évolution des PME, Oseo.

Statistiques de l'Observatoire de l'Institut national de la propriété industrielle sur les brevets.



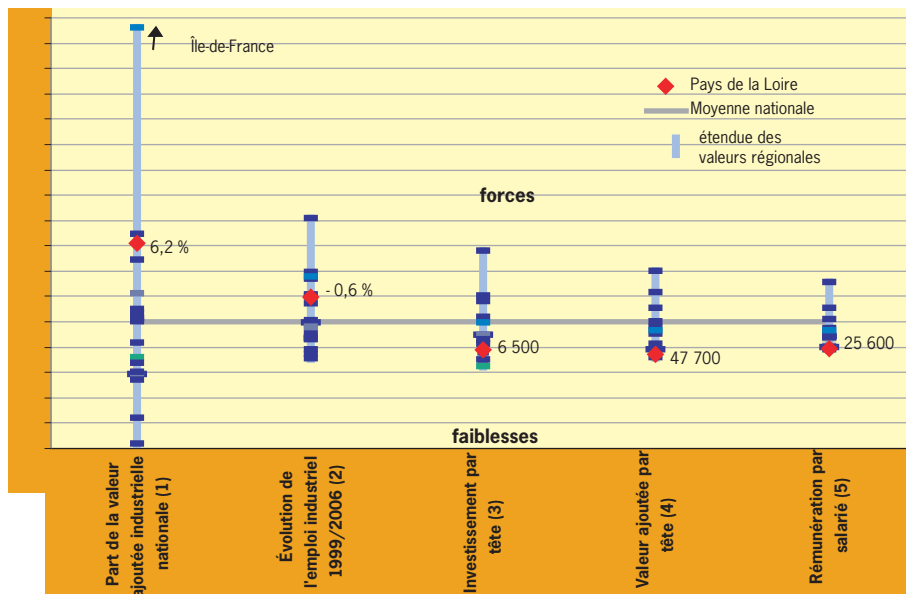
Industrie et construction

Les Pays de la Loire sont la quatrième région industrielle française pour la valeur ajoutée et la troisième pour les effectifs. Le tissu industriel de la région comprend en effet des activités traditionnelles, qui recourent à une main-d'œuvre nombreuse mais à faible valeur ajoutée. La progression de la valeur ajoutée industrielle a néanmoins été deux fois plus élevée que la moyenne nationale entre 1990 et 2005, tandis que l'emploi a bien résisté dans la région grâce à la grande diversité du tissu industriel.

Les deux secteurs industriels les plus spécifiques, l'habillement-cuir et les équipements du foyer - dont l'ameublement - sont aussi des industries de main-d'œuvre, qui ont été frappés par la concurrence des pays à bas salaires. D'autres secteurs spécifiques de la région ont cependant pris le relais sur la période récente : c'est le cas en particulier des industries agroalimentaires et de la construction aéronautique, navale et de bateaux de plaisance. Les équipements mécaniques constituent un autre secteur dominant de la région. La plasturgie et les équipements électroniques sont également des activités en croissance et de développement assez récent dans la région. Ces activités de pointe sont dynamisées par la présence d'un pôle de compétitivité sur les ensembles métalliques et composites complexes (EMC2).

Le tissu industriel de la région est constitué en majorité d'établissements de taille moyenne, qui s'adaptent généralement plus facilement aux nouvelles conditions technico-économiques que les établissements de plus grande ou de plus petite taille. Un peu plus de la moitié des effectifs industriels de la région dépendent d'un siège social situé hors de la région, soit une proportion inférieure de sept points à la moyenne des régions de province. La main-d'œuvre est relativement moins qualifiée et moins bien rémunérée. L'investissement par salarié reste par ailleurs l'un des plus bas des régions françaises.

Indicateurs clés - industrie



Lecture : les Pays de la Loire représentent 6,2 % de la valeur ajoutée industrielle nationale en 2007. Cette part est supérieure à la moyenne des régions de province, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le haut du classement des régions françaises, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

1 part de la région dans la valeur ajoutée industrielle nationale en 2007 (Île-de-France non représentée)

2 évolution annuelle moyenne de l'emploi industriel de 1999 à 2006

3 investissement par tête dans les entreprises industrielles monorégionales en 2006

4 valeur ajoutée par tête dans les entreprises industrielles monorégionales en 2006

5 rémunération par salarié dans les entreprises industrielles monorégionales en 2006

Sources : Insee, comptes régionaux - estimations d'emploi ; Sessi et Scees, EAE

HÉRITIÈRES DES FABRIQUES des siècles passés, les entreprises industrielles des Pays de la Loire appartiennent à des secteurs d'activité confrontés à des mutations profondes, tant en termes de produits que d'attentes des salariés, du marché et des consommateurs.

Quatrième région industrielle française pour la valeur ajoutée

Les Pays de la Loire sont la quatrième région industrielle française après l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, avec 6 % de la valeur ajoutée de l'industrie nationale. Ces activités représentent 18 % du produit intérieur brut (PIB) régional, soit trois points de plus que la moyenne nationale. Le poids de l'industrie dans l'emploi total est encore plus élevé dans la région : avec 254 000 personnes en emploi, elle rassemble 22 % de l'emploi régional, ce qui place la région en troisième position des régions françaises derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

Le tissu industriel de la région comprend en effet des activités traditionnelles qui recourent à une main-d'œuvre nombreuse mais à faible valeur ajoutée. La valeur ajoutée créée par emploi s'élève ainsi à 47,7 milliers d'euros, contre 64,4 en moyenne nationale. Seules les industries de Basse-Normandie, Bretagne, Limousin et Corse ont une productivité apparente du travail inférieure. Globalement, l'économie régionale emploie en effet davantage de main-d'œuvre dans les fonctions de fabrication (13 % des effectifs contre 10 % en moyenne en 2005) que de conception-recherche.

Toutefois la progression de la valeur ajoutée industrielle a été deux fois plus élevée que la moyenne nationale entre 1990 et 2005 dans la région : + 49 % contre + 23 %, soit la troisième plus forte hausse des régions françaises. Dans le même temps l'emploi a bien résisté dans la région grâce à la grande diversité du tissu industriel, en ne reculant que de 3 % contre 20 % en moyenne. Cette diversification croissante du tissu industriel de la région en termes d'activités permet d'envisager, en théorie, une certaine « transférabilité » des emplois d'un secteur à un autre en cas de crise. De plus, les entreprises industrielles sont bien réparties sur le territoire.

Des industries de main-d'œuvre spécifiques de la région : habillement-cuir et ameublement

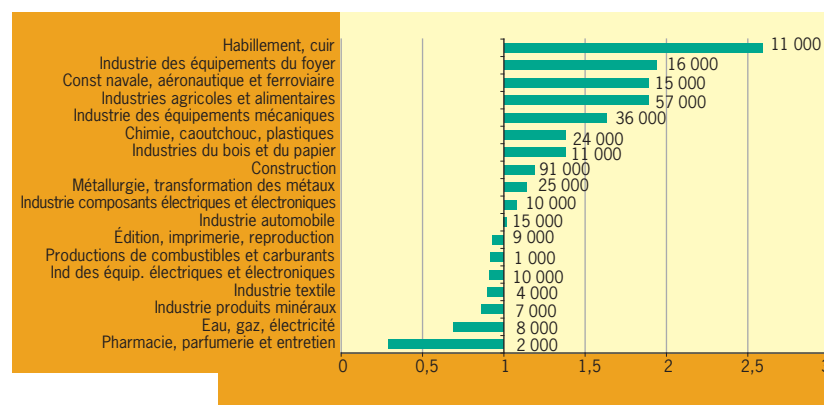
Certains secteurs d'activité sont très présents dans la région. Les deux secteurs industriels les plus spécifiques sont aussi des industries de main-d'œuvre, qui ont été frappés par de nombreuses délocalisations d'usines dans des pays à bas salaires. Il s'agit de l'habillement-cuir et des industries d'équipement du foyer, en particulier l'industrie de l'ameublement, qui ont perdu respectivement la moitié et le quart de leurs effectifs salariés entre 1999 et 2006. Le secteur de l'habillement-cuir est ainsi soumis depuis vingt ans à une forte concurrence internationale. En outre les ménages y consacrent une part de leur budget qui a été divisée par deux en trente ans. Avec 11 000 salariés en 2006, les Pays de la Loire se placent juste derrière l'Île-de-

France. Cette industrie est très présente dans le Choletais et le nord de la Vendée, où les entreprises ont un savoir-faire important et une forte image de marque. Celles qui résistent sont généralement axées sur le haut de gamme ou sont des donneurs d'ordre devenus distributeurs, ayant des marques propres à forte notoriété.

Dans les Pays de la Loire, en 2005, la filière bois rassemble plus de 6 000 établissements régionaux qui emploient 32 000 salariés, dont 19 500 dans l'industrie et 10 500 dans la construction. Paradoxe pour un territoire peu doté en bois et forêt, les Pays de la Loire sont la région française en tête dans l'ameublement et la menuiserie industrielle, deuxième dans le travail du bois derrière l'Aquitaine. Concernant les activités charpente et menuiserie dans la construction, la région représente plus de 9 % de la filière nationale. Cette spécialisation régionale est aussi la conséquence du dynamisme démographique et du fort développement de la maison individuelle, autre particularité locale marquée. En outre, la filière tire profit du fort développement des constructions de bâtiments en ossature bois.

L'un des défis majeurs que doit relever la filière bois régionale est celui de l'adaptation de l'appareil productif aux évolutions des marchés : concurrence des matériaux de substitution au bois, concurrence liée à la mondialisation, concurrence liée à l'innovation et aux nouveaux produits. À cet égard, le faible taux d'investissement relevé dans la filière pose problème : il culmine à 10 % seulement contre 13 % en France métropolitaine.

Spécificité des secteurs d'activité industriels en Pays de la Loire (et nombre d'emplois salariés)



Lecture : l'indice de spécialisation industrielle est le rapport entre la part des effectifs du secteur dans l'emploi industriel de la région et cette même part en France. Un indice supérieur à 1 signifie que le secteur est surreprésenté dans les Pays de la Loire par rapport à la France. Ainsi, avec 11 000 salariés dans la région, l'habillement-cuir est surreprésenté dans la région.

Source : Insee, Clap 2006

Des secteurs porteurs : agroalimentaire, construction navale et aéronautique

D'autres secteurs spécifiques de la région ont pris le relais sur la période récente des secteurs industriels traditionnels. C'est le cas notamment des industries agroalimentaires¹, qui emploient un sixième des effectifs de l'industrie régionale, ainsi que de la construction aéronautique, navale et de bateaux de plaisance². La filière navale occupe une place de choix dans l'estuaire de la Loire, grâce aux deux grands donneurs d'ordre STX Europe

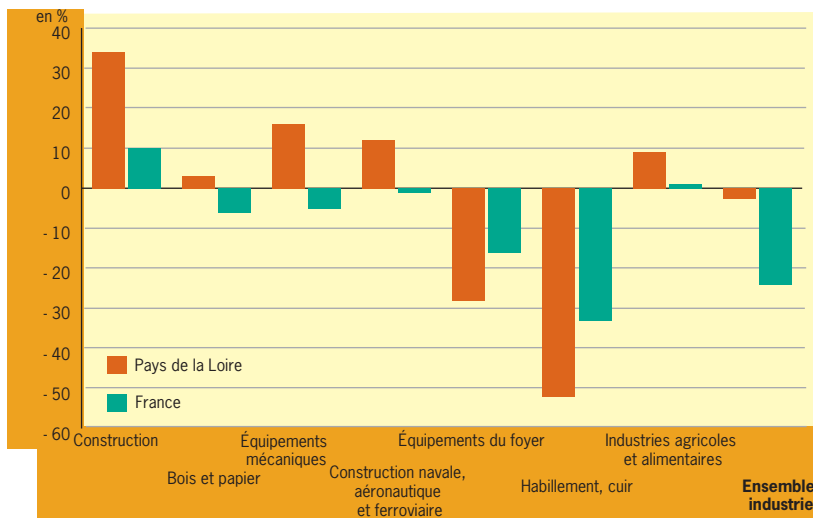
¹ Cf. chapitre « agriculture et industries agroalimentaires » pour plus d'éléments.

² Cf. chapitre « économie de la mer » pour plus d'éléments.



Zoom sectoriel

Évolution de l'emploi salarié des principaux secteurs industriels des Pays de la Loire de 1998 à 2006



Source : Insee, estimations d'emploi salarié

(ex-Aker Yards France et ex-Chantiers de l'Atlantique) à Saint-Nazaire et l'unité du groupe DCNS (anciennement Direction des constructions navales) située à Indret, qui est spécialisée dans la conception et l'intégration des réacteurs nucléaires des sous-marins et bâtiments de surface. Jusqu'à l'automne 2008, l'horizon concernant les commandes était favorable, en lien avec la progression du marché de la croisière qui s'est récemment démocratisé, le dynamisme du fret maritime tiré par la croissance mondiale et la forte demande en matières premières, ainsi que la révision à la hausse des budgets d'équipements navals de défense.

Les navires issus de ces chantiers présentent des caractéristiques communes : navires complexes à forte valeur

ajoutée comme les paquebots du fait de la concurrence des chantiers asiatiques, recours important à la sous-traitance et réalisation en petites séries ou à l'unité. Dans l'aéronautique, Airbus emploie près de 5 000 salariés à Nantes et Saint-Nazaire, et fait travailler de nombreux sous-traitants. Comme la filière navale, ce secteur est soumis à la concurrence mondiale et aux aléas conjoncturels, qui se traduisent par des commandes cycliques.

Par ailleurs l'industrie automobile emploie près de 15 000 salariés, concentrés autour du Mans chez des constructeurs, des équipementiers et des sous-traitants. Les effectifs ont chuté de 8 % entre 1999 et 2006.

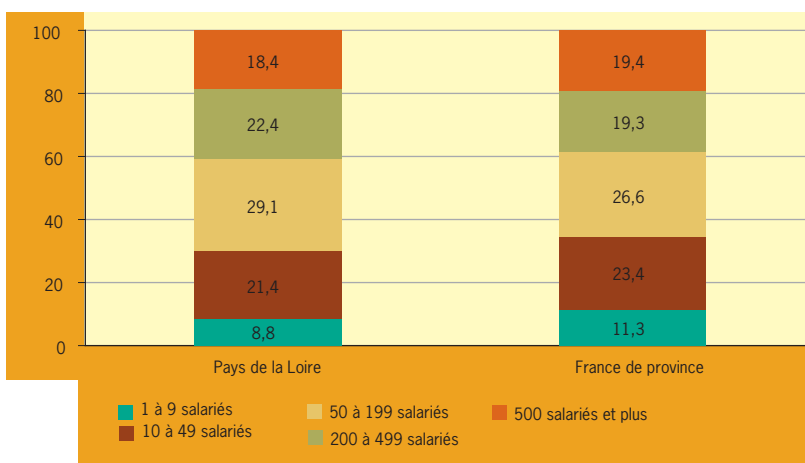
Un pôle de compétitivité sur les ensembles métalliques et composites complexes

La position en pointe de la région dans les secteurs de la construction navale, de la plaisance, de l'aéronautique et de l'automobile est à l'origine de la création d'un pôle de compétitivité sur les ensembles métalliques et composites complexes (EMC2), principalement implanté sur la métropole de Nantes-Saint-Nazaire. Celui-ci a pour ambition de conforter les positions de leaders mondiaux des entreprises de ces secteurs dans la réalisation de grands ensembles métalliques et composites complexes, ce qui passe par le développement d'un espace d'excellence en matière de recherche et d'application industrielle sur les technologies-clés liées à la mise en œuvre de ces matériaux.

Les équipements mécaniques constituent un autre secteur d'activité dominant de la région, avec 36 000 salariés en 2006, soit la troisième position derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Les Pays de la Loire présentent la particularité d'être en tête des régions françaises sur les machines agricoles, avec 5 000 salariés représentant plus du quart des effectifs nationaux. Deux grandes entreprises tirent ce secteur : Renault Claas au Mans et le groupe Manitou, leader mondial de la manutention tout terrain, qui emploie plus de 1 000 salariés à Ancenis. Ce secteur est en relation avec un grand nombre de secteurs bien implantés dans la région, mais aux rythmes d'activité variés : dynamisme pour la construction, production croissante dans la construction navale et l'aéronautique, difficultés persistantes pour l'automobile.

Le marché de ces équipements est de plus en plus concurrentiel, ce qui implique pour les entreprises de bien se positionner par leur taille et leur capacité financière. Celles-ci se portent de façon privilégiée sur les produits à haute valeur ajoutée, sur lesquels la concurrence est vive avec les pays les plus développés comme l'Allemagne. Sur les marchés de produits standard ou de catalogue, la concurrence des pays à bas coûts limite en effet les possibilités de développement.

Répartition des salariés par tranche de taille des établissements industriels



Sources : Insee, Clap au 31/12/2006

Des activités assez récentes en croissance : plasturgie et équipements électroniques

Les Pays de la Loire sont la deuxième région française pour la plasturgie et le caoutchouc derrière Rhône-Alpes, avec

un réseau d'équipementiers large et stable qui emploie 24 000 salariés. L'industrie traditionnelle du caoutchouc est relayée par le dynamisme des spécialistes des nouveaux produits polymères ou composites. Grâce à la substitution croissante du plastique à d'autres matériaux, les matières plastiques trouvent sans cesse de nouvelles applications et de nouveaux débouchés. Face à une concurrence internationale croissante, le développement de ce secteur nécessite néanmoins de forts investissements en recherche et développement.

Le secteur de l'électronique, de l'informatique et du matériel électrique est également bien implanté dans la région : il emploie un peu plus de 20 000 salariés. Les Pays de la Loire sont la première région française en matière de conception et de fabrication électronique³. La majorité des établissements est située dans la zone d'emploi d'Angers. L'électronique de l'Ouest est liée historiquement à la délocalisation de grands groupes industriels tels que Acatel, Bull ou Thomson, dont la politique active d'essaimage s'est traduite par le développement de nombreuses petites et moyennes industries de sous-traitance. Ce secteur bénéficie en outre de ressources multiples et complémentaires en recherche de formation, ainsi que de la proximité du pôle de compétitivité à vocation mondiale « images et réseaux » principalement implanté en Bretagne.

Une main-d'œuvre moins qualifiée et aux salaires moindres

En 2006, la rémunération annuelle brute par salarié des établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie était bien

inférieure à la moyenne nationale : 26 000 contre 31 500 euros. C'est le niveau le plus bas des régions françaises, si l'on met à part la Corse. Ces faibles rémunérations moyennes illustrent le fait que l'industrie des Pays de la Loire reste une industrie essentiellement de main-d'œuvre. Les cadres et professions intermédiaires sont ainsi moins nombreux qu'en moyenne dans les autres régions : ils ne représentent que 28 % des effectifs contre 33 % dans la France de province. De plus la proportion d'ouvriers ayant une qualification est légèrement inférieure à la moyenne. Ce moindre niveau de qualification de la main-d'œuvre présente le risque que celle-ci s'adapte moins facilement aux mutations techniques.

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les salaires horaires offerts dans l'industrie des Pays de la Loire sont inférieurs à la moyenne nationale : - 4 % en moyenne pour les ouvriers non qualifiés, - 9 % pour les cadres, et de - 6 à - 8 % pour les autres catégories.

L'investissement par salarié reste significativement faible dans la région : il est inférieur de 17 % à la moyenne nationale, avec 6 500 euros par personne occupée. Ce ratio est l'un des plus bas des régions françaises : seules les régions Bourgogne, Bretagne, Poitou-Charentes, Basse-Normandie et Limousin font moins bien. Parmi les activités dominantes de la région, il n'est supérieur à la moyenne nationale que dans le secteur des équipements mécaniques.

Les établissements de taille moyenne plus nombreux

La proportion de grands établissements industriels est conforme à la moyenne de la France de province : 18 % des salariés

industriels appartenait à un établissement de plus de 500 salariés fin 2006. Les établissements de petite taille sont en revanche moins présents dans la région : les salariés des entreprises de moins de 50 salariés ne représentent que 30 % des effectifs totaux, contre 35 % en moyenne en province. Le tissu industriel est ainsi constitué en majorité d'établissements de taille moyenne, qui s'adaptent généralement plus facilement aux nouvelles conditions technico-économiques que les établissements de plus grande ou de plus petite taille.

Un fort niveau de dépendance peut être vu comme un indicateur de fragilité de la région soumise à des centres de décision externes, mais aussi comme un indice d'une ouverture large sur l'extérieur, se traduisant par des apports en capitaux ou des emplois qualifiés liés à l'implantation de grandes structures. Un peu plus de la moitié des effectifs industriels de la région dépendent ainsi d'un siège social situé hors de la région, soit une proportion inférieure de sept points à la moyenne de province. Un salarié sur cinq dépend d'une entreprise étrangère, contre un quart en moyenne.

Forte croissance dans la construction

Dans les Pays de la Loire comme dans l'ensemble de l'ouest de la France, le poids de la construction est plus élevé qu'ailleurs. L'activité, en léger repli dans le logement neuf, se développe dans les bâtiments industriels et dans l'entretien-amélioration, avec une demande croissante de travaux liés à l'environnement.

L'emploi dans le secteur de la construction a évolué différemment dans les régions de la façade Atlantique depuis vingt ans : il a connu une moindre dégradation au début des années 1990, puis une relative stabilité, avant une reprise plus précoce qui s'est poursuivie depuis le début de la décennie. De 1999 à 2006, l'emploi a augmenté d'un tiers dans les Pays de la Loire, soit trois fois plus vite que la moyenne nationale. Ce dynamisme de l'activité de construction est à relier au fort accroissement de la population, aux migrations de retraités vers le littoral, au développement de la production agricole, à l'investissement industriel, au taux d'accès élevé à la propriété ou encore au prix du foncier assez favorable. ■

Pour en savoir plus :

Études sectorielles de la Dire, publiées en 2007 : ameublement et agencement, filière déchets, industrie des agro-équipements, industrie des matériaux composites, industrie du moule et modèle, construction navale.

La filière bois en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire dossier, n° 30, mai 2008.

Les industries des équipements mécaniques, Perspectives Pays de la Loire, Carif-Oref, décembre 2007.

L'équipement mécanique, reflet de la diversité industrielle en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 297, août 2008.

Les restructurations tissent un nouvel ensemble économique pour l'habillement-cuir en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 284, novembre 2007.

Transformation des plastiques : un secteur en pointe dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 270, août 2007.

Construction - Une activité qui s'essouffle dans le logement et se maintient dans les locaux, L'année économique et sociale 2007, Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, mai 2008.

Les défis de l'industrie Pays de la Loire 2000-2005 - Les chiffres d'aujourd'hui, les enjeux pour demain, Dire Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, École des Mines de Nantes, décembre 1999.

³ D'après une étude réalisée par Neovian en 2008, à paraître prochainement



L'agriculture et les industries agroalimentaires

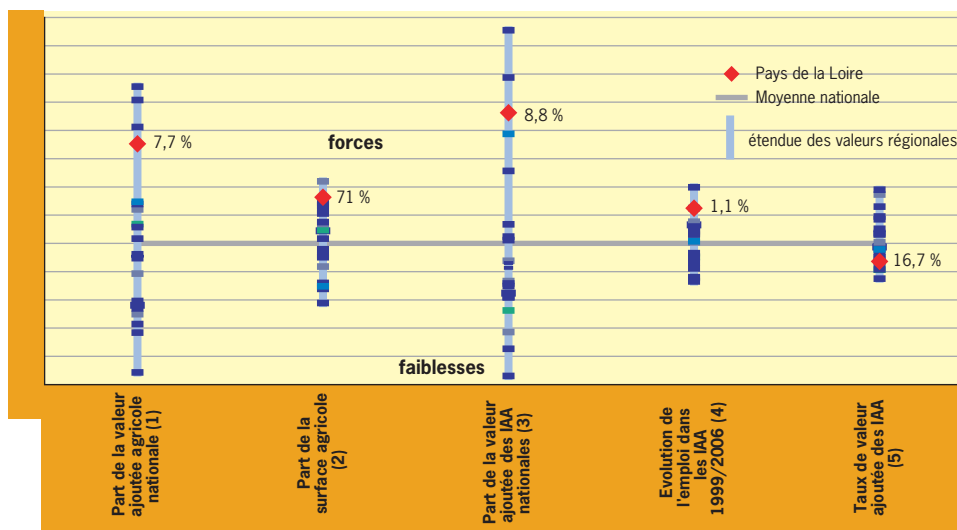
Les Pays de la Loire sont la deuxième région agricole française après la Bretagne, avec 10 % du chiffre d'affaires national. L'agriculture de la région bénéficie de conditions naturelles très favorables et d'une façade maritime qui facilite les échanges commerciaux. Les exploitations agricoles sont de taille et de productivité croissantes. Elles sont plus souvent qu'avant et que dans les autres régions gérées sous forme sociétaire.

Les Pays de la Loire restent majoritairement une région d'élevage, mais la production agricole est très diversifiée et à valeur ajoutée croissante. La viticulture et la production maraîchère sont ainsi particulièrement développées. La région dispose aussi d'un pôle de compétitivité à « vocation mondiale » sur le végétal spécialisé. C'est l'une des principales régions pour la production de qualité, avec notamment les volailles sous Label Rouge. Elle se place en première position des régions françaises pour la surface cultivée en mode de production biologique.

L'importance et la diversité des productions agricoles ont favorisé le développement des industries agroalimentaires (IAA), qui sont bien réparties sur l'ensemble du territoire. Elles emploient 17 % des salariés de l'ensemble de l'industrie régionale. La première transformation de la viande et du lait est particulièrement développée. Ces secteurs pivots de la région sont les plus concernés par les restructurations et font face à des incertitudes liées à la réforme de la politique agricole commune, à l'élargissement récent de l'Union européenne vers l'Est et aux risques de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. De plus, si le potentiel de recherche-développement public est dynamique, les petites et moyennes entreprises disposent de peu de moyens à consacrer à l'innovation.

D'un point de vue environnemental, l'agriculture régionale est confrontée à des enjeux de préservation des surfaces, face à la pression urbaine croissante, ainsi qu'à des enjeux d'amélioration des pratiques agricoles, en particulier dans les zones vulnérables et les zones humides.

Indicateurs clés - agriculture et IAA



Lecture : les Pays de la Loire représentent 7,7 % de la valeur ajoutée agricole nationale en 2007. Cette part est supérieure à la moyenne des régions de province, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le haut du classement des régions françaises, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

1 part de la région dans la valeur ajoutée agricole nationale en 2007

2 part de la surface agricole utilisée sur l'ensemble du territoire en 2007

3 part de la région dans la valeur ajoutée des industries agroalimentaires (IAA) nationales en 2007

4 évolution annuelle moyenne de l'emploi dans les IAA de 1999 à 2006

5 part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires des IAA de la région en 2006

Source : Agreste

LES ACTIVITÉS AGRICOLES et agroalimentaires constituent une force économique majeure et un facteur essentiel d'occupation et d'équilibre du territoire régional. La région bénéficie de conditions naturelles très favorables au développement d'une agriculture variée : douceur océanique, relief modéré, diversité des sols et présence de la Loire et de ses affluents. De plus, la façade maritime favorise les échanges commerciaux depuis des siècles.

La deuxième région agricole française

Les Pays de la Loire sont la deuxième région agricole française après la Bretagne, avec 10 % du chiffre d'affaires national réalisé. Ces activités représentent 8,3 % du produit intérieur brut (PIB) régional, réparties à parts égales entre l'agriculture et les industries agroalimentaires. Avec 126 000 actifs équivalents temps plein dont plus de 77 000 salariés, elles rassemblent 10,2 % de l'emploi régional, dont 6,2 % pour l'agriculture. L'industrie agroalimentaire emploie 17 % des salariés de l'ensemble de l'industrie régionale.

L'agriculture utilise 71 % du territoire des Pays de la Loire. Ce pourcentage est très supérieur à la moyenne observée dans les autres régions (54 %). C'est la plus forte proportion en France après la Basse-Normandie (77 %). Cette part était de 80 % en 1970 ; elle se rétrécit d'année en année. En effet, les sols agricoles régionaux sont mis à contribution pour répondre aux besoins d'espace pour la construction de logement, le développement des activités économiques et des infrastructures. Ils participent également à la progression des espaces naturels et boisés.

Le territoire de la région est riche écologiquement, mais aussi fragile. La préservation du milieu naturel, et plus

particulièrement des zones humides, constitue ainsi un enjeu fort pour l'agriculture régionale, car ces espaces naturels sensibles représentent 5 % de la superficie régionale. Dans ces zones, l'agriculture doit adopter des modes de production plus exigeants du point de vue de l'environnement (réduction des intrants, maintien des prairies extensives...). Autre sensibilité environnementale à noter : 83 % de la surface agricole utilisée est classée en zones vulnérables, ce qui montre à la fois la pression environnementale exercée par les activités d'élevage et les efforts qui restent à réaliser pour faire baisser cette pression.

Des exploitations agricoles de taille et de productivité croissantes

La recherche d'un accroissement de la rentabilité dans un environnement économique en mutation se traduit par une concentration accrue des moyens de production. Les exploitations agricoles sont ainsi de moins en moins nombreuses et de plus en plus productives. Parmi les 39 100 exploitations agricoles dénombrées dans les Pays de la Loire en 2007, 27 200 sont dites « professionnelles ». Avec 8,3 % de l'ensemble des exploitations professionnelles françaises, la région se classe au deuxième rang national, juste derrière la Bretagne.

Leur taille moyenne de 75,5 hectares est inférieure à la moyenne nationale, qui atteint 77,3 hectares. Mais cela s'explique principalement par la présence de productions variées dont certaines sont peu consommatrices de surface, comme les productions hors-sol (volailles et porcs), maraîchères, viticoles ou encore horticoles. Entre 2000 et 2007, la surface moyenne de l'exploitation ligérienne a progressé de 16 hectares, soit une augmentation moyenne de

2,9 % par an contre 2,6 % au niveau national. Les exploitations à faible dimension économique sont moins présentes dans la région : 26 % produisent l'équivalent de moins de 60 hectares de blé en 2007, contre 33 % en moyenne nationale.

En 2007, l'agriculture emploie 66 700 personnes dans les exploitations professionnelles, soit 9 % de la population agricole nationale. L'emploi dans les exploitations agricoles se dégrade néanmoins par rapport à 2000, aussi bien en nombre d'actifs qu'en équivalents temps plein : près d'un emploi sur sept a ainsi disparu en sept ans. Cette dégradation concerne la main-d'œuvre familiale et l'emploi salarié non familial dans les mêmes proportions. Cette diminution devrait se poursuivre du fait des gains de productivité et de la restructuration des exploitations agricoles. Ce phénomène pourrait être accentué dans les zones périurbaines, où la croissance de la population est vive et la pression foncière exacerbée.

Développement des formes sociétaires

Avec 69 % de la quantité totale de travail utilisée sur les exploitations, la part des actifs familiaux reste à la fois prépondérante et stable. Les chefs d'exploitation et coexploitants se renforcent, au détriment des conjoints non exploitants et des autres actifs familiaux. Les coexploitants sont ainsi plus nombreux de 17 % sur la période de 2000 à 2007, ce qui est à relier au succès des formes sociétaires. Celles-ci se développent avec notamment les entreprises agricoles à responsabilités limitées (EARL). La part des exploitations sous forme sociétaire est particulièrement élevée dans la région : 51 % contre 41 % au niveau national en 2007. Elles sont particulièrement présentes dans les secteurs de l'élevage (polyélevage, bovins lait et viande) et dans les cultures spécialisées (horticulture, arboriculture). Elles valorisent 63 % de la surface agricole utilisée (SAU) de la région, rassemblent 68 % des actifs et génèrent plus des deux tiers du potentiel économique agricole de la région.

Ce développement des formes sociétaires illustre pour partie une culture active de coopération qui caractérise l'histoire de l'agriculture régionale. Mais il traduit aussi les moyens que l'agriculture moderne se donne pour s'adapter à l'évolution du contexte économique. Socialement, la structure traditionnelle du chef d'exploitation soutenu par son conjoint ou par un

Productions animales et végétales en 2007

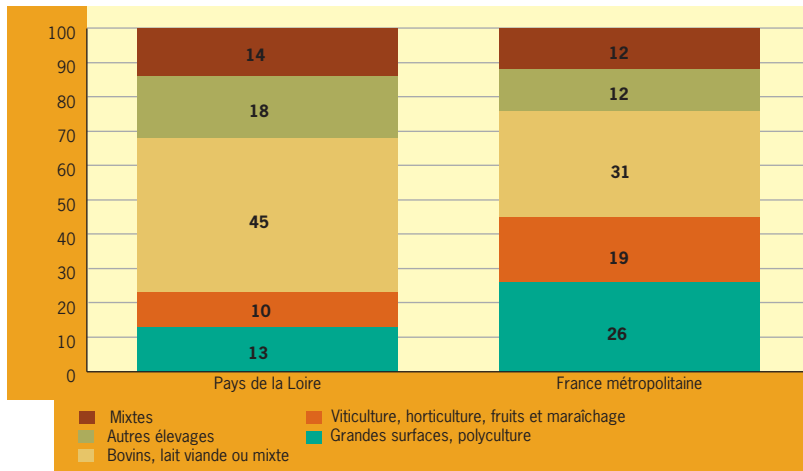
	Nombre de têtes (en milliers)	Part Pays de la Loire/France (en %)	Rang des Pays de la Loire
Cheptels présents (en milliers de têtes)			
Bovins	2 620	13	1 ^{er}
dont : vaches laitières	525	14	2 ^e
vaches nourrices	465	11	5 ^e
Porcins	1 683	11	2 ^e
Caprins	132	11	4 ^e
Ovins	193	2	12 ^e
Poulets de chair et poules	32 154	18	2 ^e
Lapines reproductrices	329	27	1 ^{er}
Production (en milliers de tonnes)			
Céréales	3 919	7	6 ^e
Oléagineux et protéagineux	291	4	10 ^e
Pommes	279	16	2 ^e
Poires	8	4	5 ^e
Vins (en 1 000 hl)	1 825	4	7 ^e

Source : Agreste, statistique agricole annuelle



Zoom sectoriel

Répartition des exploitations professionnelles selon leur orientation technico-économique



Source : Agreste, enquête structure des exploitations 2007

aide familial semble en effet moins bien répondre à l'évolution des besoins économiques et sociaux (mobilisation croissante de capitaux, gain de productivité, attentes sociales...). Les formes sociétales apportent au monde agricole de nouveaux cadres de développement adaptés. Celui-ci fait face dans le même temps à une attractivité très faible sur le marché du travail, ce qui induit parfois des difficultés de recrutement et pose le problème de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail. Or le développement des nouvelles formes d'emploi partagé peut répondre à certaines de ces problématiques.

La population active agricole de la région est un peu moins âgée que la moyenne nationale. Elle est néanmoins plus âgée que l'ensemble de la population active des Pays de la Loire : les 50 ans ou plus pèsent 31 % dans la première contre 25 % dans la seconde. Les exploitants de moins de 40 ans représentent un peu plus du quart des exploitations professionnelles en 2007, soit une part en baisse de dix points en sept ans. Les exploitants de 55 à 59 ans sont 50 % plus nombreux en 2007 qu'en 2000. C'est le signe d'un vieillissement des chefs d'exploitation et donc de nombreuses cessations d'activité à venir, avec un défi important à relever par l'installation de jeunes agriculteurs.

Une région tournée vers l'élevage, mais une production très diversifiée

La région reste majoritairement une région d'élevage, puisque 62 % des exploitations professionnelles sont orientées vers cette activité. Mais la production agricole est très diversifiée et à valeur ajoutée croissante. Ainsi, les cultures spécialisées

comme la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage, l'horticulture ou la production de semences sont également très développées. Elles présentent en outre comme spécificité de recourir à davantage de main-d'œuvre salariée. Pour bon nombre de produits, la région se situe ainsi aux tous premiers rangs nationaux : premier pour la viande bovine, les lapins, les canards, les volailles Label Rouge et deuxième rang pour le lait, les porcs, les volailles et les pommes de table.

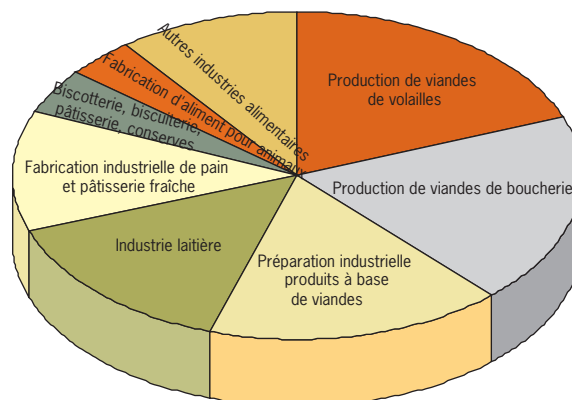
La viticulture et la production maraîchère sont particulièrement développées dans la région. Ces activités réussissent à se maintenir en milieu périurbain, malgré une pression foncière croissante. Le maraîchage emploie 4 500 personnes en équivalent temps plein et peut espérer tirer profit des campagnes de communication incitant les consommateurs à manger plus de légumes. Mais elle fait face dans le

même temps à la concurrence accrue des pays de l'est de l'Europe. Elle s'appuie sur des produits emblématiques de la région (concombre, tomate, mâche nantaise et poireau), auxquels s'ajoutent des productions variées, telles que l'asperge en Maine-et-Loire, la fraise en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire, le melon en Vendée et dans le Maine-et-Loire, l'oignon, la salade et la pomme de terre primeur. Elle s'articule autour de deux grands bassins de production aux caractéristiques très différentes : le Pays nantais et le bassin Anjou-Saumur.

En viticulture, le bassin du Val de Loire est le quatrième bassin viticole, tant en superficie qu'en volume. Il emploie plus de 3 000 salariés et fait vivre environ 6 000 personnes. Deux grands terroirs dominent dans la région : la zone des muscadets (45 % des surfaces de vignes régionales) et celle de l'Anjou-Saumur. La dynamique de ces deux terroirs est assez différente : si la zone nantaise a eu à affronter des problèmes qualitatifs et des difficultés économiques, la zone angevine se trouve plutôt dans une période de développement.

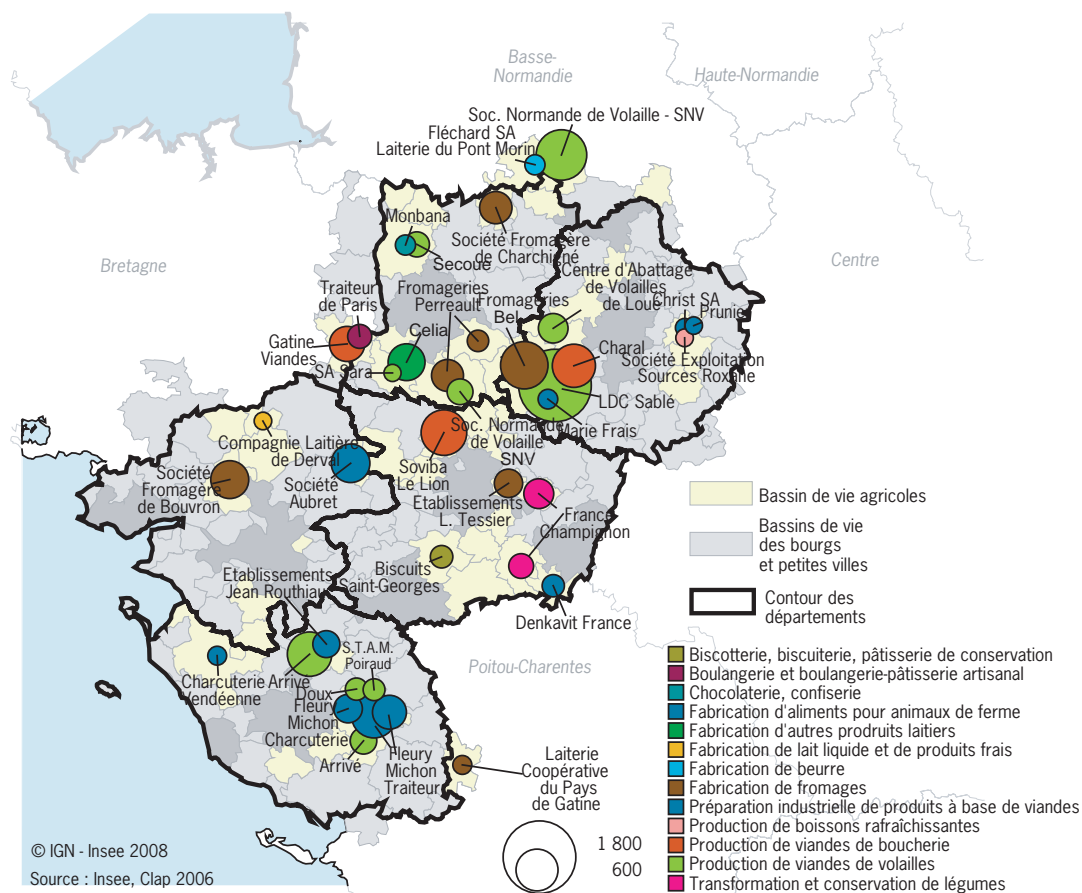
La région dispose aussi d'un pôle de compétitivité à « vocation mondiale » sur le végétal spécialisé, principalement implanté en Anjou. Celui-ci regroupe toutes les productions végétales à haute valeur ajoutée, qui nécessitent innovation, qualité et savoir-faire : semences, horticulture ornementale, arboriculture, maraîchage, viticulture, champignons, tabac, plantes médicinales et aromatiques, cidriculture. Il représente environ 12 000 emplois répartis dans des entreprises de tailles très variées, mais aussi 2 500 étudiants et environ 500 chercheurs.

Répartition de l'emploi des industries agroalimentaires selon le secteur en 2005



Champ : entreprises à caractère industriel d'au moins 20 salariés ou réalisant au moins 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Source : Agreste Pays de la Loire, enquête annuelle d'entreprise

Les 40 établissements de l'industrie agroalimentaire de 100 salariés ou plus



Une production de qualité bien présente

Les Pays de la Loire sont l'une des principales régions pour la production sous signe de qualité : en première position en produits sous Label Rouge avec 134 produits gérés, en deuxième position après la Bretagne avec 54 produits sous certificat de conformité des produits (CCP). Ainsi, 36 % des exploitations produisent sous signes officiels de qualité, contre 34 % au niveau national en 2004. Le Label Rouge reste l'apanage des volailles, tandis que les CCP portent essentiellement sur la filière animale. Les spécificités régionales sont également produites sous label : le sel de Guérande, la brioche vendéenne, les mogettes de Vendée, la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ou encore la mâche nantaise. Quant aux appellations d'origine contrôlée (AOC) non viticoles, une seule est gérée dans la région : la viande bovine Maine-Anjou. Les produits laitiers et végétaux, hors vigne, restent pour leur part peu impliqués dans les démarches qualité, avec seulement 5 CCP en région.

Par ailleurs, la région se situe à la première place nationale en 2007 en termes de surfaces cultivées en mode de production

biologique : 63 500 hectares, soit 11,4 % de la surface nationale. Pour autant, les surfaces en agriculture biologique représentent encore moins de 3 % de la surface agricole utile régionale, alors qu'elle est de plus de 4 % en Europe. L'innovation, la segmentation, la restructuration des filières et l'amélioration indispensable des réseaux de distribution sont quelques unes des étapes nécessaires à une consolidation et à une extension de ce mode de production.

L'une des trois principales régions agroalimentaires avec la Bretagne et l'Île-de-France

Comme pour la Bretagne, l'importance et la diversité des productions agricoles ont favorisé le développement des industries agroalimentaires (IAA) dans la région. Cet atout est appuyé par la présence d'un port de commerce et de différents ports de pêche. La région se distingue ainsi des régions Rhône-Alpes et Île-de-France, qui ont un positionnement territorial beaucoup plus lié aux débouchés offerts par les centres de consommation. Les IAA emploient 46 300 salariés en équivalent temps plein (13 % de l'emploi national du

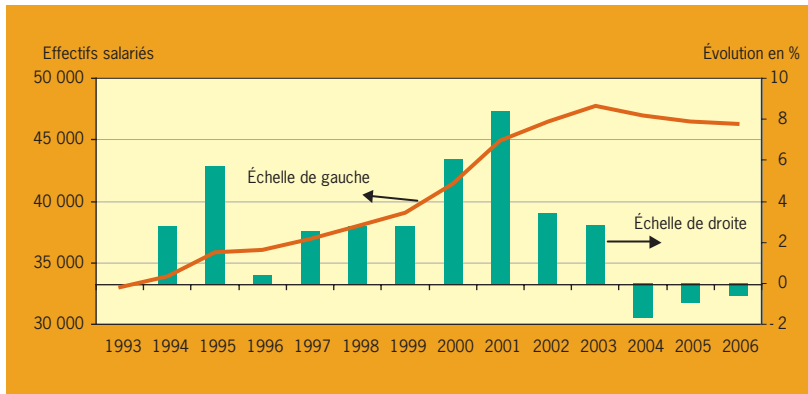
secteur), dans 404 établissements industriels bien répartis sur l'ensemble du territoire, jouant ainsi un rôle important d'aménagement du territoire.

La première transformation de la viande (55 % des emplois) et du lait (15 % des emplois) est particulièrement développée. Mais la biscuiterie, la biscotterie et la boulangerie-pâtisserie industrielle sont également très présentes et se sont développées jusqu'en 2004. La prédominance de la première transformation de la viande et du lait, secteur à forte main-d'œuvre peu qualifiée, explique pour partie que la valeur ajoutée dégagée par les IAA en Pays de la Loire est faible : 16,7 % du chiffre d'affaires contre 19,2 % en moyenne nationale, ce qui place la région au dix-neuvième rang. Cependant, ce taux progresse dans les Pays de la Loire : + 1,7 % depuis 2000, alors qu'il reste stable au niveau national. La structure productive du secteur explique aussi son taux d'exportation plutôt faible : 10,2 % contre 18 % au plan national. Les petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés rassemblent 95 % des effectifs du secteur, de sorte que la main-d'œuvre salariée est moins coûteuse que la moyenne nationale.



Zoom sectoriel

Évolution de l'emploi salarié dans les industries agroalimentaires des Pays de la Loire



Source : Agreste

Des atouts mais aussi des contraintes spécifiques

L'emploi dans les IAA a progressé d'un tiers entre 1994 et 2003. Depuis 2004, une réduction des emplois agro-industriels semble néanmoins s'amorcer. Les secteurs pivots de la région sont les plus concernés par les restructurations : l'industrie des viandes de volailles et de boucherie, la biscuiterie et l'industrie laitière. La crise que vivent les opérateurs de la filière volaille, qui s'est accentuée depuis 2005, laisse craindre une forte régression de

l'emploi dans ce secteur. La restructuration en cours dans le secteur laitier va se traduire par une réduction de l'effectif salarié dans ce secteur. De plus, des incertitudes liées aux conséquences de la réforme d'ici 2013 de la politique agricole commune pèsent sur la production et la transformation de la viande bovine. Le processus de restructuration des entreprises pourrait se poursuivre au détriment des unités les moins compétitives, entraînant localement une disparition des emplois salariés et des ressources. A contrario, certains sites

pourront néanmoins se saisir d'une compétitivité restaurée pour conforter leur place dans l'économie régionale et au-delà.

Cependant, les entreprises régionales résistent mieux qu'en moyenne nationale aux pertes d'emplois, grâce notamment à des secteurs dynamiques comme la boulangerie-pâtisserie industrielle.

À côté des nombreux atouts naturels et socioéconomiques dont elle dispose, l'industrie agroalimentaire régionale fait face à d'autres handicaps. Si le potentiel de recherche-développement public est dynamique, les petites et moyennes entreprises disposent de peu de moyens à consacrer à l'innovation. En outre, la région est plus éloignée des grands centres de consommation de l'Union européenne depuis son élargissement, ce qui nécessite de développer les infrastructures et l'organisation logistique permettant d'exporter des produits à durée de vie très courte. Les faibles rémunérations et les conditions de travail difficiles laissent planer des risques de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Enfin, il lui faut développer des solutions audacieuses pour faire face au poids croissant de la grande distribution. ■

Pour en savoir plus :

La vitalité des bassins de vie ruraux des Pays de la Loire : quelques clés pour mieux comprendre, Insee Pays de la Loire Dossier web n° 3, décembre 2007

Dans les Pays de la Loire les bassins de vie agricoles se transforment, Insee Pays de la Loire Études n° 55, février 2007

Revenu agricole 2007 : une timide augmentation de 3 % en Pays de la Loire, Agreste Pays de la Loire, septembre 2008.

Mémento statistique de l'agriculture régionale - édition 2008, Agreste Pays de la Loire, octobre 2008.

Croissance des entreprises agroalimentaires régionales avec moins d'emplois dans les établissements ligériens, Agreste Pays de la Loire, mai 2008.

Les industries agroalimentaires régionales se développent avec moins d'emplois dans la région, Agreste Pays de la Loire, juin 2007.

Une région à la pointe pour le développement des formes sociétares, Agreste Pays de la Loire, février 2007.

La concentration des exploitations agricoles se poursuit dans le sillage de la tendance nationale, Agreste Pays de la Loire, décembre 2006.

Les industries agricoles et alimentaires, Perspectives Pays de la Loire, Carif-Oref, octobre 2008.

Économie de la mer

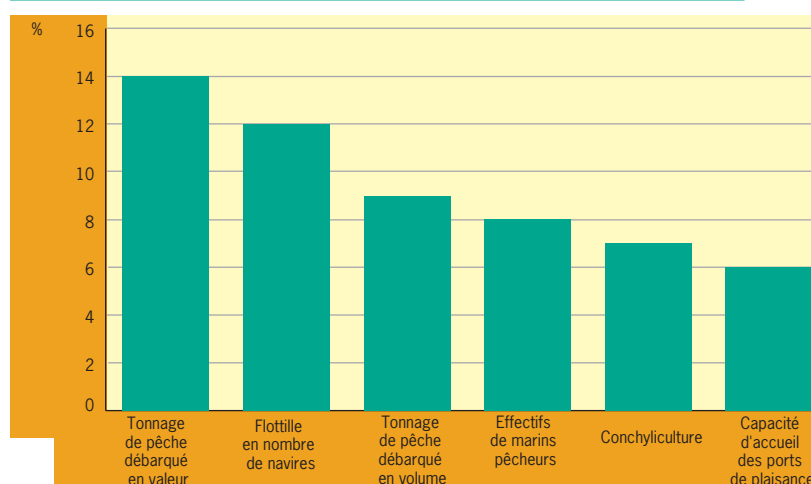
Avec sa façade atlantique, la région dispose de nombreux atouts pour le développement d'activités maritimes très variées. Le littoral attire ainsi de nombreux touristes l'été, mais aussi des résidents à l'année, dont l'impact économique est important. Cette attractivité pose aussi des problèmes en termes d'équipements et d'impact sur l'environnement.

Les Pays de la Loire se placent en deuxième position des régions françaises pour la pêche maritime, derrière la Bretagne. L'activité est néanmoins en baisse sensible actuellement et ce secteur fait face à de nombreux problèmes : vieillissement des navires et de leurs équipages, rentabilité en déclin, baisse des stocks halieutiques, production très dépendante des politiques européennes. La région est également bien placée dans la production d'huîtres.

Le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire est le premier port autonome de la façade atlantique et le cinquième port national. Il s'impose comme un maillon central de la chaîne de transport et génère 16 000 emplois au total. Près de la moitié des salariés français de la construction de plaisance sont situés en Pays de la Loire, du fait de la présence du groupe Bénéteau, leader mondial de la construction de voiliers de plaisance. Cette filière génère aussi de nombreux emplois, bien au-delà des zones littorales. En outre, la construction navale est bien implantée sur l'Estuaire de la Loire, avec notamment STX Europe (ex-Chantiers de l'Atlantique).

Les Pays de la Loire disposent de nombreux atouts favorables au développement de la pratique nautique, mais ce potentiel pourrait être davantage exploité : la région se situe loin derrière la Bretagne et les régions méditerranéennes dans ce domaine, avec par exemple seulement 6 % des capacités nationales d'accueil des ports de plaisance.

Part des Pays de la Loire dans les activités maritimes nationales



Lecture : la flottille des Pays de la Loire représente 12 % du total national en nombre de navires.

Remarque : il n'a pas été réalisé ici de graphique du même type que dans les autres chapitres, étant donné le faible nombre de régions françaises ayant une façade maritime et auxquelles comparer les Pays de la Loire.

Source : Direction régionale des affaires maritimes



Zoom sectoriel

LA FAÇADE MARITIME constitue un atout pour le développement de la région. Elle favorise de nombreuses activités aussi bien traditionnelles (pêche, aquaculture, commerce maritime, construction navale) que plus nouvelles (tourisme et plaisance par exemple). À l'avenir, d'autres activités liées à l'installation de parcs d'éoliennes ou d'industries *off shore* pourraient se développer.

Des ressources littorales diversifiées

Avec ses deux départements situés sur la façade atlantique, la Loire-Atlantique et la Vendée, la région détient des atouts précieux pour les activités maritimes : 450 km de côtes et deux îles d'importance (Yeu et Noirmoutier), 210 km de plages, 3 500 hectares de marais salants, 5 000 hectares de forêts domaniales couvrant notamment le tiers du littoral vendéen, 6 ports de pêche, 18 ports de plaisance, les terminaux du Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire...

Mais le littoral est aussi un milieu naturel fragile à protéger. Si la diversité des activités économiques qu'il permet est une richesse, les enjeux sont parfois contradictoires : notamment entre pêche professionnelle et pêche de plaisance, agriculteurs et conchyliculteurs, tourisme et activités traditionnelles, et plus généralement entre développement économique traditionnel et préservation de l'environnement.

Tourisme et augmentation de la population liés à l'attractivité du littoral

La façade maritime attire de nombreux touristes, particulièrement les mois d'été¹. La population est ainsi multipliée par quatre l'été sur le littoral de la région. Mais elle attire aussi des résidents à l'année, tant des propriétaires de résidences secondaires qui s'y installent à l'âge de la retraite, que des familles qui, séduites par la proximité de la mer, acceptent de s'éloigner de leur lieu de travail.

Cette attractivité du littoral constitue un vecteur de développement économique important, source de créations d'emplois dans la construction et le commerce notamment. Mais cet afflux perturbe les zones côtières, en particulier en Vendée, ce qui nécessite de restaurer de nombreux milieux naturels dégradés. L'accroissement de la population pose également d'autres problèmes, tels que la protection de la ressource en eau, la

gestion des déchets, les équipements et services publics suffisants, les difficultés de circulation routière, une pression foncière qui exclut du marché local de l'habitat les jeunes actifs et les catégories sociales défavorisées.

Deuxième région française pour la pêche maritime

Deuxième région de pêche derrière la Bretagne, les Pays de la Loire représentent 8 % des effectifs de marins pêcheurs (soit 1 670 marins en 2006), 9 % du tonnage, 12 % de la flotte de navires de pêche et près de 14 % de la valeur de la production de pêche française. Le nombre de navires et de marins a néanmoins chuté d'environ un quart en dix ans. De plus les navires vieillissent, trois sur cinq ayant plus de vingt ans. La profession de marin pêcheur fait également face à la problématique du vieillissement, la main-d'œuvre se renouvelant à un rythme faible, en lien avec la conjoncture économique peu favorable et la baisse d'image du métier.

L'activité est orientée à la baisse : le tonnage des produits commercialisés a diminué de près de moitié entre 2001 et 2006. De plus, même si les espèces débarquées dans la région sont à plus forte valeur ajoutée que la moyenne nationale, la rentabilité de l'activité décline. La baisse significative des stocks de merlus, langoustines et soles impose des mesures rigoureuses de gestion pour rétablir l'équilibre et le renouvellement naturel. De 2005 à mi-2008, face à la chute de la biomasse, la commission européenne a en outre décidé d'interdire la pêche à l'anchois. Cette mesure touche de plein fouet la région où sont débarqués 80 % du tonnage d'anchois de la façade atlantique. Plus généralement, la pêche de la région est très contrainte par la politique européenne, puisque plus de 60 % de son chiffre d'affaires relève

d'espèces sous quotas. D'autres facteurs influent sur la rentabilité de l'activité : le changement climatique qui a des effets positifs ou négatifs selon les espèces, mais aussi la hausse du prix du carburant, particulièrement pénalisante pour les entreprises de la région qui comptent 40 % de chalutiers, gros consommateurs de gazole.

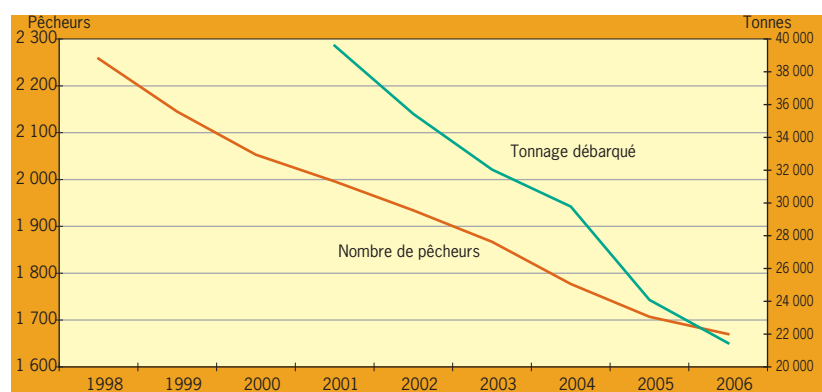
La conchyliculture, qui constitue l'activité principale de l'aquaculture dans la région, représente 7 % de la production française. La production est surtout spécialisée dans les huîtres et, dans une moindre mesure, les moules. La moitié des huîtres sont achetées directement par le consommateur. Activité à caractère essentiellement familial, la conchyliculture génère 900 emplois salariés.

Les entreprises de mareyage - commerce de gros de poissons et de fruits de mer - font face à de nombreuses restructurations, en lien avec une plus forte concentration des achats. Si leur chiffre d'affaires reste globalement stable, leurs marges s'effritent, notamment en raison de l'interdiction de la pêche de l'anchois. La saliculture de la région s'est repositionnée avec succès sur un marché de niche : le sel artisanal à forte notoriété, produit principalement dans les marais de Guérande et de Noirmoutier.

Le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire, au cinquième rang national

La région est dotée de trois ports de commerce : principalement le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire, mais aussi les ports départementaux des Sables-d'Olonne et de l'Île-d'Yeu, qui répondent à des besoins locaux. Le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire est le premier port autonome de la façade atlantique et il se classe au cinquième rang national. En relation avec 400

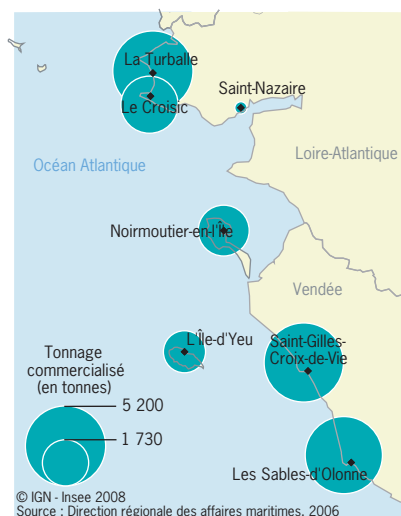
Évolution du nombre de pêcheurs et du tonnage commercialisé en Pays de la Loire



Source : Direction régionale des affaires maritimes

¹ Cf. chapitre « tourisme » pour plus d'éléments.

Localisation géographique des ports de pêche tonnage commercialisé



autres ports dans le monde, il s'impose comme un maillon central de la chaîne de transport, bien au-delà des limites géographiques régionales. Port multisectoriel, il répond aux besoins de différents secteurs d'activité : de l'approvisionnement en énergie aux échanges agricoles et agroalimentaires. Près de 80 % du trafic est lié à l'import et 70 % concerne l'énergie. Le port s'est néanmoins engagé dans une diversification illustrée notamment par la croissance des flux conteneurisés, pour éviter que son activité ne soit trop sensible aux tensions sur les marchés énergétiques.

En 2006, ce sont 16 000 emplois qui sont générés directement ou indirectement par l'activité du port autonome : 1 800 emplois directement liés au fonctionnement du port, des transitaires aux manutentionnaires ; 6 800 emplois indirectement liés à l'activité du port, dans des entreprises industrielles et de commerce de gros qui se sont installées sur l'enceinte portuaire dans une logique d'approvisionnement et de débouchés ; 1 200 emplois chez les 900 sous-traitants des établissements directs du port ; 2 000 emplois liés à

l'administration et au transport ; mais aussi 4 200 emplois dits induits, qui sont créés ou maintenus grâce à la consommation des salariés sur leur lieu d'habitation. En période de pleine expansion des échanges commerciaux et des flux de marchandises, le transport maritime a vocation à se développer pour assurer les grandes liaisons internationales, mais aussi pour suppléer au transport routier dont les réseaux tendent à saturer. La liaison maritime avec Bilbao reste notamment une alternative au transport par route à développer.

La moitié des salariés de la construction de plaisance en Pays de la Loire

Les Pays de la Loire comptent plus de 9 000 salariés dans le secteur de la construction navale, dont la moitié dans le secteur de la plaisance². Près de la moitié des 9 500 salariés français du secteur de la construction de bateaux de plaisance travaillent ainsi dans la région. Le dynamisme des Pays de la Loire dans ce domaine s'explique par la présence et la puissance du groupe Bénéteau, leader mondial de la construction de voiliers de plaisance, implanté dès l'origine en Vendée, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

La construction nautique est une filière génératrice d'emplois, et ce bien au-delà de la zone littorale, puisqu'elle impacte aussi l'industrie nautique, des équipementiers, la vente, le marché de la location et les chantiers de réparation. En dix ans, l'emploi dans la plaisance a progressé trois fois plus vite que l'emploi total, et le chiffre d'affaires dans la production nautique a triplé, en réponse à la forte croissance de la demande. La construction des seuls navires de plaisance représente pour la région plus de 8 000 emplois permanents. Cette filière exporte essentiellement vers les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie. Elle peut aussi envisager de prendre position sur le marché

chinois au potentiel élevé, même si cela suppose qu'elle reste très performante pour conserver sa place de leader face à la Chine, qui est susceptible de développer sa propre industrie.

Un potentiel à développer dans les sports et loisirs nautiques

Les Pays de la Loire disposent de nombreux atouts favorables au développement de la pratique nautique (voile, surf, plongée et motonautisme) : importance du littoral, proximité des îles du Morbihan au nord et de celles de la Charente-Maritime au sud, qualité de l'environnement, fort potentiel des constructeurs dans la filière de plaisance. La région tire également profit de la renommée de grandes courses à la voile telles que le Vendée Globe Challenge, le Tour de France à la Voile et la Solitaire du Figaro qui font escale en Vendée, ainsi que le record Saint-Nazaire-Saint-Malo. Pourtant la région ne se situe qu'au quatrième rang pour la pratique de sports nautiques et pour les activités de gestion du secteur de la plaisance, derrière le Languedoc-Roussillon et très loin des régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'activité des services des affaires maritimes de la région a néanmoins augmenté de près d'un quart en cinq ans.

Les Pays de la Loire disposent de 18 ports ou installations de plaisance, représentant 5,5 % de la capacité d'accueil en France. Ces équipements portuaires arrivent à saturation, du fait du développement du tourisme et de l'augmentation du nombre de résidents, alors que l'offre est restée limitée. Ceci se traduit par une forte pression sur les zones de mouillage et la revendication de nouvelles constructions de ports de plaisance ou le développement de ports à sec. Cette préoccupation, aussi bien régionale que nationale, s'accompagne du souci d'un juste équilibre des usages du littoral et de la protection de l'environnement. ■

Pour en savoir plus :

Les chiffres clés de la filière pêche et aquaculture en France (édition 2008) - OFIMER

Chapitre « Économie maritime », Schéma régional de développement économique des Pays de la Loire.

Les activités maritimes dans les Pays de la Loire - année 2006, Direction régionale des affaires maritimes.

L'impact socio-économique du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, Insee Pays de la Loire dossier, n° 31, novembre 2008.

² Cf. chapitre « industrie » pour plus d'informations sur la construction de navires civils et militaires



Tourisme

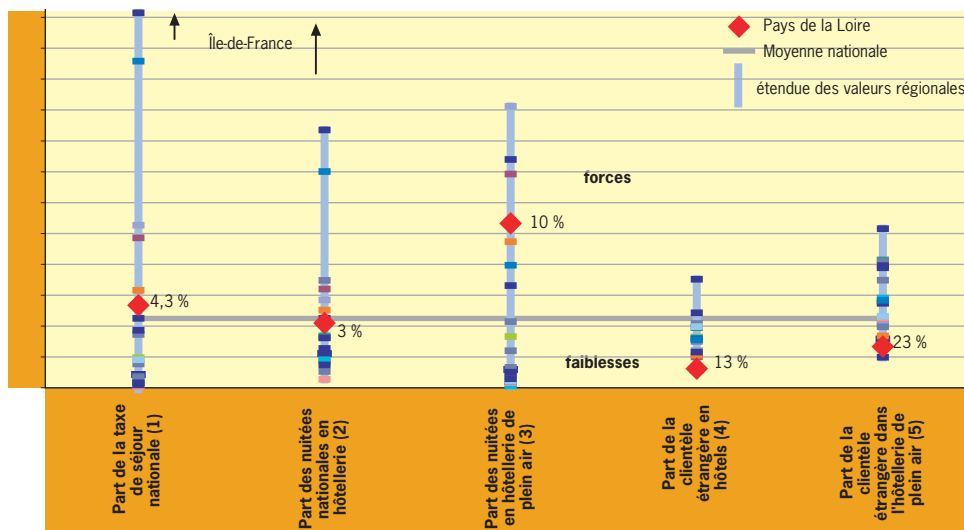
Les Pays de la Loire sont dotés d'atouts touristiques multiples et diversifiés : façade atlantique des départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée, vallée de la Loire, 720 lieux de visites, des événements sportifs ou culturels d'importance comme les 24 heures du Mans ou Le Puy du Fou. Les retombées économiques des activités touristiques sont donc élevées : elles génèrent 40 000 emplois salariés en moyenne annuelle et la région se place au huitième rang national pour les effectifs salariés nationaux dans les activités caractéristiques du tourisme.

Les séjours en résidences secondaires sont relativement plus nombreux qu'en moyenne au niveau national. Les structures d'accueil touristique dites « marchandes » de la région se caractérisent de leur côté par le poids important des campings et le faible équipement en hôtels. La Vendée est ainsi le département français le mieux doté en emplacements de campings. La région se place au quatrième rang derrière le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Aquitaine pour le nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air. Elle est bien dotée en installations haut de gamme, particulièrement prisées de la clientèle britannique et néerlandaise.

La région souffre en revanche d'un déficit en chambres d'hôtels et résidences de tourisme. Elle se situe ainsi seulement au neuvième rang pour la fréquentation nationale. L'hôtellerie est surtout dynamique sur les centres urbains, où elle profite du tourisme d'affaires et événementiel.

Les Pays de la Loire constituent la troisième destination de séjour des Français, mais ces séjours sont concentrés dans la période estivale et plus courts que dans les autres régions littorales. La clientèle étrangère est en outre assez peu nombreuse. Ce phénomène est particulièrement marqué dans l'hôtellerie, où la part de la clientèle étrangère est trois fois inférieure à la moyenne nationale.

Indicateurs clés - tourisme



Lecture : les Pays de la Loire perçoivent 4,3 % du produit national de la taxe de séjour et de la taxe de séjour forfaitaire en 2006. Cette part est un peu supérieure à la moyenne des régions de province, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le haut du classement des régions françaises, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

- 1 part de la région dans le produit de la taxe de séjour et de la taxe de séjour forfaitaire en 2006
- 2 part de la région dans l'ensemble des nuitées nationales en hôtellerie en 2007
- 3 part de la région dans l'ensemble des nuitées nationales en hôtellerie de plein air en 2007
- 4 part de la clientèle étrangère dans les hôtels de la région en 2007
- 5 part de la clientèle étrangère dans l'hôtellerie de plein air de la région en 2007

Sources : Insee et direction du tourisme

LES PAYS DE LA LOIRE sont dotés de multiples atouts touristiques : diversité des paysages, patrimoine naturel et culturel, ressources humaines et historiques, situation géographique et climat. Mais dans un contexte d'accroissement de la concurrence et d'évolution forte des modes de consommation, le tourisme régional doit s'adapter au marché pour demeurer un vecteur de développement économique important.

Des atouts touristiques variés...

Les Pays de la Loire se caractérisent par des atouts touristiques très diversifiés. Région littorale, elle attire ainsi les visiteurs pour les plages et stations balnéaires, les îles et marais salants, les sports et loisirs nautiques, la thalassothérapie. À cet égard, les départements de la façade atlantique, la Vendée et la Loire-Atlantique, arrivent en tête de la fréquentation touristique de la région. La vallée de la Loire et les nombreux cours d'eau ou marais contribuent aussi à la grande diversité des paysages et à la notoriété de la région. La région offre ainsi 720 lieux de visite très diversifiés qui ont reçu 11 millions de visiteurs en 2007 : monuments, parcs d'attractions, sites historiques, parcs et jardins, promenades, musées et écomusées, visites de sites industriels, aquariums et parcs animaliers. Enfin, des événements sportifs ou culturels d'importance comme les 24 heures du Mans, Le Puy du Fou, les Folles journées de Nantes, la Biennale « Estuaire », le Jumping de La Baule ou le Cadre noir de Saumur attirent de nombreuses personnes, impulsent des visites et peuvent inciter les visiteurs à revenir.

...aux retombées économiques importantes

En 2006, le produit de la taxe de séjour et de la taxe forfaitaire s'élève à 6,4 millions d'euros en Pays de la Loire, ce qui place la région au septième rang national. Les activités touristiques constituent un vecteur de développement économique important, fortement pourvoyeur d'emplois. Elles génèrent ainsi 40 000 emplois salariés en moyenne annuelle sur 2005, ce qui représente un volume de travail de 30 000 équivalents temps plein et 3,3 % de l'emploi salarié total de la région. Plus de 60 % de ces emplois sont situés dans les deux départements

littoraux de la région. Par ailleurs, la moitié de ces emplois concerne l'hôtellerie et la restauration, et le quart le secteur du commerce. Durant l'été, l'emploi salarié lié aux activités touristiques représente jusqu'à 4,8 % de l'emploi salarié total de la région. Mais avec seulement 3,8 % des effectifs salariés nationaux dans les activités caractéristiques du tourisme fin 2006, la région ne se place qu'au huitième rang.

Toutefois la très forte augmentation de population l'été sur le littoral génère aussi des difficultés qu'il convient de maîtriser : pression foncière et immobilière qui pèse plus particulièrement sur les jeunes ménages et les saisonniers, faiblesse du commerce de proximité hors saison, déficit en eau potable, qualité de l'habitat collectif, gestion des déchets et dégradations environnementales en haute saison.

Nombreuses résidences secondaires sur le littoral de Loire-Atlantique

Les séjours dits « non marchands » ont un poids un peu plus important qu'en moyenne au niveau national : séjours en résidences secondaires, visites en famille ou chez des amis représentent 66 % des hébergements touristiques en Pays de la Loire, contre 62 % en France métropolitaine¹. Les résidences secondaires sont particulièrement nombreuses sur le littoral de la Loire-Atlantique, davantage « résidentielisé » que le littoral vendéen, où les campings sont nombreux. Mais depuis quelques années, les résidences secondaires situées dans les stations balnéaires les plus urbaines se transforment de plus en plus en résidences principales quand leurs propriétaires arrivent à l'âge de la retraite.

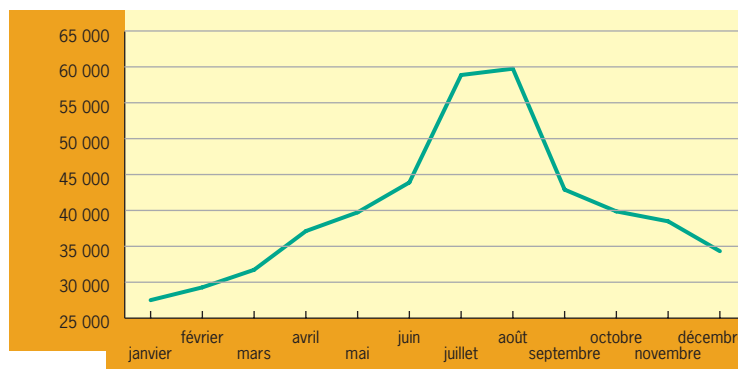
Les structures d'accueil touristique dites « marchandes » de la région se caractérisent par le poids important des campings et le faible équipement en hôtels : les campings représentent les deux tiers de l'offre d'hébergement de ce type et les hôtels 10 %, contre respectivement 50 % et 22 % en moyenne nationale. La grande majorité de ces 1,3 million de lits touristiques se situe sur le littoral, en Vendée (51 % des lits de la région) et en Loire-Atlantique (32 %).

La Vendée, premier département français pour l'offre de campings

Début 2008, les Pays de la Loire se positionnent comme la cinquième région française en termes de capacité d'accueil en campings, avec 9,3 % des emplacements. Ceux-ci sont principalement localisés en Vendée, qui se place en première position des départements français pour l'offre en hôtellerie de plein air. Avec 10,2 % des nuitées nationales en 2006, la région se place au quatrième rang derrière le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Aquitaine pour le nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air. En raison du caractère saisonnier et de services offerts de valeur moindre que pour d'autres types d'hébergement, ces séjours dégagent néanmoins une assez faible valeur ajoutée.

Les campings quatre étoiles avec habitations légères, particulièrement prisés par la clientèle étrangère, représentent 14,3 % du parc national total, ce qui place la région au deuxième rang. Aussi la part des nuitées dans les campings trois et quatre étoiles est-elle supérieure de 10 points à la moyenne nationale, pour la clientèle française comme étrangère.

Évolution de l'emploi salarié touristique au cours de l'année 2005 en Pays de la Loire



Source : Insee, DADS 2005

¹ Source : enquête direction du Tourisme/TNS Sofres sur le suivi de la demande touristique des Français



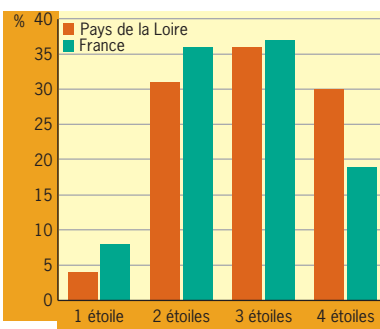
Zoom sectoriel

Emplois salariés liés au tourisme dans les Pays de la Loire

	Effectifs salariés	Répartition par secteur (en %)
Ensemble	40 400	100
dont : Loire-Atlantique	15 800	39
Vendée	9 300	23
Restauration	10 400	26
Hôtellerie	6 600	16
Autres hébergements touristiques	2 700	7
Commerce alimentaire	6 100	15
Commerce non alimentaire, cafés-tabac	3 700	9
Activités sportives	1 700	4
Autres activités	9 200	23

Source : Insee, DADS 2005

Répartition des emplacements en campings par catégorie



Sources : Insee et Direction du tourisme ; partenaires régionaux (DRT, CRT, CDT).

Déficit en chambres d'hôtels

Si la région dispose de nombreuses places de camping, elle souffre en revanche d'un déficit en chambres d'hôtels. Avec 20 700 lits début 2008, la région ne rassemble que 3,4 % de l'offre hôtelière nationale, ce qui la place en huitième position des régions françaises. Elle ne se situe qu'en neuvième position pour la fréquentation hôtelière, avec 3 % des nuitées nationales. Les résidences de tourisme sont également assez peu répandues dans la région, avec 3,1 % de la capacité nationale.

L'hôtellerie est surtout dynamique sur les centres urbains, où elle profite du tourisme d'affaires et événementiel. Le tourisme d'affaires est celui qui génère le plus de chiffre d'affaires et le plus d'emplois : un touriste d'affaires dépense ainsi de 2,5 à 3 fois plus qu'un touriste de loisirs. Il s'agit en outre d'un tourisme « quatre saisons », porteur de valeur ajoutée et d'emplois à plein temps et stables. Ainsi, les centres de congrès réunis au sein de Ouest-Congrès, association interrégionale regroupant certains des centres des Pays de la Loire, de Bretagne et du Poitou-Charentes, se sont donnés pour objectif de mettre en œuvre des politiques d'accueil leur permettant d'obtenir le label national « Qualicongrès ».

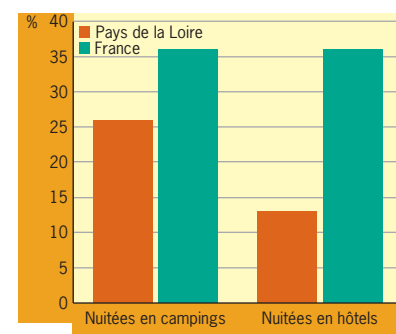
Faible internationalisation de la clientèle

Les Pays de la Loire constituent la troisième destination de séjour des Français. La région attire une clientèle majoritairement familiale, originaire principalement de la région parisienne et du quart nord-ouest du pays. Les séjours sont concentrés dans la période estivale, contrairement à d'autres régions touristiques où la présence de la mer et de la montagne permet deux saisons

touristiques. La durée des séjours et le revenu moyen du touriste en Pays de la Loire sont en outre inférieurs aux moyennes nationales, ce qui est à relier à la tradition de tourisme populaire de masse, en particulier sur la côte vendéenne. L'offre touristique régionale repose ainsi en partie sur une tradition de tourisme social constitué d'un parc de centres d'accueil anciens et de stations balnéaires vieillissantes, construites dans les années soixante et soixante-dix sans souci véritable de qualité et de durabilité. Cela implique aujourd'hui de mettre en œuvre de lourds programmes de réhabilitation, notamment à Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez ou Saint-Gilles-Croix-De-Vie.

La clientèle étrangère est en revanche assez peu nombreuse. Malgré l'offre de campings haut de gamme du littoral vendéen, qui attire surtout les Britanniques et les Néerlandais, la proportion de touristes étrangers dans les campings de la région y est plus faible qu'au niveau national : 26 % seulement, soit dix points de moins qu'en moyenne en France métropolitaine.

Part de la clientèle étrangère en campings et hôtels



Source : Insee et direction du tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air

Ce phénomène est encore plus marqué pour l'hôtellerie : avec seulement 12 % des nuitées, la part de la clientèle étrangère est trois fois inférieure à la moyenne nationale.

Cette faible internationalisation de la fréquentation touristique s'explique en partie par l'éloignement de la région aux frontières de l'Europe et par les flux de transit. Mais ce phénomène s'explique aussi par une offre d'hébergements mal adaptée aux attentes de la clientèle étrangère : peu de résidences de tourisme sur le littoral, offre hôtelière insuffisamment étoffée et structurée sur la côte comme le long de la Loire. ■

Pour en savoir plus :

Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, Conseil régional des Pays de la Loire.

Conjoncture - Tourisme : une fréquentation en progression dans l'hôtellerie en juillet et août 2008, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 309, octobre 2008.

La saison touristique 2007 dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire études, n° 66, janvier 2008.

Memento du tourisme 2007, Direction du tourisme.

Chiffres clés du tourisme en Pays de la Loire 2007, Observatoire régional du tourisme.

Les hôtels de catégorie 3 et 4 étoiles dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 295, avril 2008.

Hôtels de grande capacité : plutôt dans les agglomérations, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 294, avril 2008.

En agglomération, les hôtels font le plein en semaine, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 282, novembre 2007.

Commerce et services

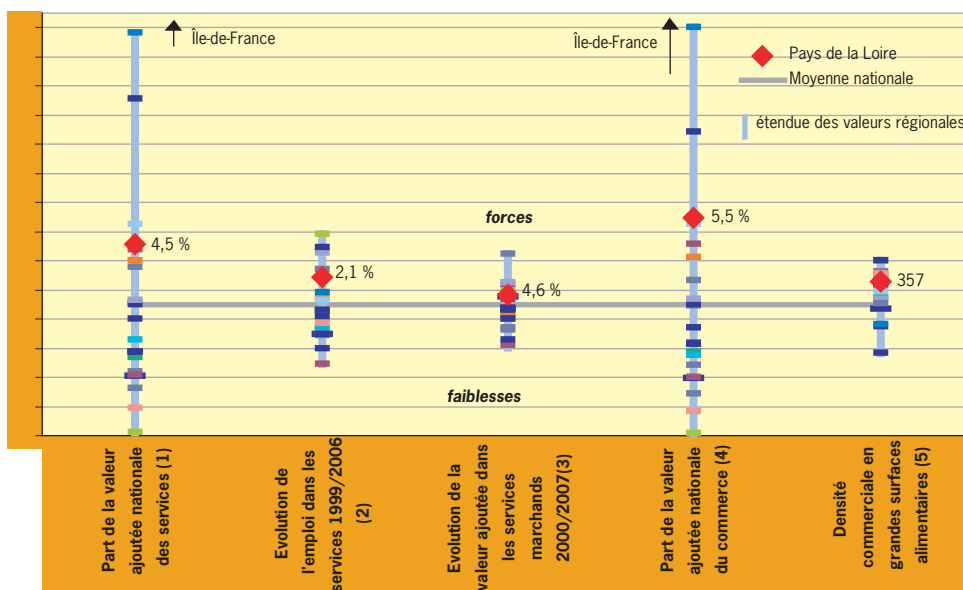
Les secteurs des services représentent 60 % de la valeur ajoutée régionale des Pays de la Loire, ce qui reste encore bien inférieur à la moyenne nationale. Toutefois, la région rattrape progressivement son retard, puisque la croissance de la valeur ajoutée des services entre 2000 et 2007 a été la plus vive des régions françaises après Midi-Pyrénées. Elle a été particulièrement sensible dans les services aux entreprises et les activités financières et immobilières.

Les services se sont essentiellement développés dans les pôles urbains, chaque grande agglomération de la région accueillant ainsi deux ou trois filières tertiaires d'excellence : sociétés de conseil et assistance, centres de relation client, technologies de l'information et de la communication, biotechnologies et activités financières à Nantes Saint-Nazaire - Nantes occupe la troisième place financière de l'Hexagone, après Paris et Lyon ; banque-prévoyance et informatique-électronique à Angers ; assurances au Mans avec les Mutuelles du Mans Assurances. En dehors de ce dernier groupe, le secteur des services manque néanmoins de véritables acteurs de poids dans la région.

Les services à la personne sont en plein essor, en lien avec les besoins des populations locales qui vont en s'accroissant. Le poids des services administrés (éducation, administration, santé,...) dans la région reste par ailleurs inférieur à la moyenne nationale.

Les activités liées au commerce représentent 10,9 % de la valeur ajoutée régionale, soit un point de plus que la moyenne nationale. Elles ont fortement progressé sur la période récente, en particulier dans le commerce de détail. Le commerce de gros constitue une force économique importante dans la région, notamment avec l'activité du Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire, l'implantation de centrales d'achat de groupes de la grande distribution et la présence du deuxième Marché Intérieur National de France à Nantes. Les Pays de la Loire sont assez bien dotés en grandes surfaces à prédominance alimentaire. La région se caractérise ainsi par la prédominance des hypermarchés dans le paysage commercial (premier rang national), tandis que les magasins de « maxidiscounte » sont bien moins présents.

Indicateurs clés - commerce et services



Lecture : les Pays de la Loire représentent 4,5 % de la valeur ajoutée nationale des services en 2007. Cette part est supérieure à la moyenne des régions de province, représentée par le trait gris foncé. Pour ce critère, la région se situe ainsi dans le haut du classement des régions françaises, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs régionales.

- 1 part de la région dans la valeur ajoutée nationale des services en 2007 (Île-de-France non représentée)
- 2 évolution annuelle moyenne de l'emploi dans les services de 1999 à 2006
- 3 évolution annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans les services marchands de 2000 à 2007
- 4 part de la région dans la valeur ajoutée nationale du commerce en 2007 (Île-de-France non représentée)
- 5 m² de surface de vente des grandes surfaces à prédominance alimentaire pour 1 000 habitants en 2008

Sources : Insee, comptes régionaux - estimations d'emploi ; Nielsen-Tradedimensions 2008



Zoom sectoriel

LES SECTEURS DES services occupent aujourd'hui une place prépondérante dans l'économie régionale comme au niveau national. En 2007, les secteurs des transports, des activités financières et immobilières, des services aux entreprises, des services aux particuliers et l'ensemble éducation-santé-action sociale-administration représentent ainsi 60 % de la valeur ajoutée régionale. Le poids des services demeure néanmoins moins important dans la région que la moyenne des régions de province (63,4 %). Seules les régions Alsace, Champagne-Ardenne et Franche-Comté ont un poids économique moindre dans ce secteur.

Forte croissance des secteurs des services, en particulier des services aux entreprises

Toutefois la région rattrape progressivement son retard, puisque la croissance de la valeur ajoutée des services des Pays de la Loire entre 2000 et 2007 a été la plus vive des régions françaises après Midi-Pyrénées : + 5,4 % en moyenne annuelle contre + 4,8 % pour la moyenne nationale. En 2007, les Pays de la Loire contribuent ainsi à 4,5 % de la valeur ajoutée nationale produite par les secteurs des services. En termes d'emploi, le poids de la région dans le total national est un peu plus élevé (5 %). La croissance de l'emploi dans le secteur des services a suivi celle de l'activité : entre 2000 et 2006, l'emploi salarié a crû de 1,7 % en moyenne annuelle, soit 0,5 point de plus que la moyenne nationale.

Si la croissance de l'activité dans la région a été forte mais conforme à la moyenne nationale dans les services aux particuliers et dans les services essentiellement non marchands (éducation-santé-action

sociale-administration), elle a été en revanche particulièrement sensible dans les services aux entreprises (+ 6,6 % en moyenne annuelle, soit 1,1 point de plus que la moyenne de province) et dans les secteurs des activités financières et immobilières (+ 5,7 %). Les services aux entreprises sont notamment tirés par le dynamisme de l'intérim dans la région, qui est à relier au tissu industriel développé.

À chaque agglomération ses filières d'excellence

La croissance des services dans la région a véritablement débuté à la fin des années quatre-vingt avec la délocalisation de plusieurs services publics dans la métropole nantaise, issus notamment des ministères des affaires étrangères et de la justice. La Poste et la SNCF ont également transféré certains de leurs services dans les grandes villes de la région. Pour autant, le poids des services administrés dans la région reste inférieur à la moyenne nationale. Le mouvement s'est poursuivi avec l'implantation de nombreuses sociétés de services en ingénierie informatique (Sigma informatique, Cap Gémini notamment), de directions interrégionales des secteurs de l'informatique, de la banque et de la finance (par exemple Crédit international de l'Ouest ou Banque populaire Atlantique). La métropole Nantes-Saint-Nazaire et l'agglomération angevine ont par ailleurs accueilli plusieurs centres de relation client, notamment l'un de Bouygues Télécom.

Les services se sont essentiellement développés dans les pôles urbains. Chaque grande agglomération de la région accueille ainsi deux ou trois filières tertiaires d'excellence qui concentrent la majorité de la valeur ajoutée produite.

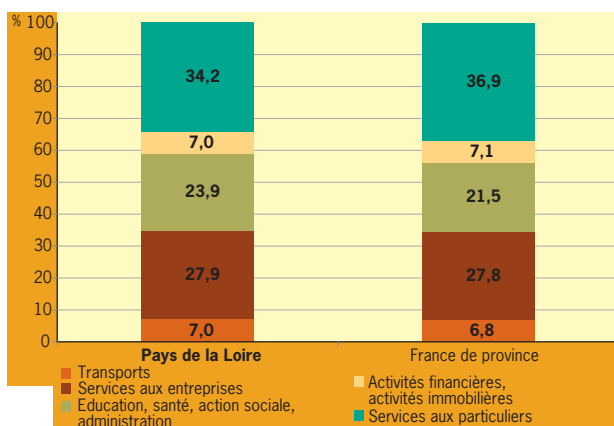
Les filières génie logiciel ou tertiaire supérieur sont concentrées sur la métropole Nantes Saint-Nazaire : sociétés de conseil et assistance, technologies de l'information et de la communication, activités financières et biotechnologies constituent le cœur de développement du secteur tertiaire local. De plus, avec près de 600 établissements bancaires et financiers, Nantes se place comme la troisième place financière de l'Hexagone, après Paris et Lyon¹. Les filières banque-prévoyance et informatique-électronique sont le point fort de la métropole angevine, avec notamment la Caisse des dépôts et consignations, CNP Assurances et Thomson. La filière assurance est très développée sur l'agglomération mancelle, autour des Mutuelles du Mans Assurances, qui se classent au dixième rang des assureurs mondiaux. En dehors de ce groupe d'assurances, le secteur des services manque néanmoins de véritables acteurs de poids dans la région.

Potentiel de développement pour les services aux particuliers

Le secteur des services à la personne dispose de marges de développement importantes, mais qui pourraient être limitées par des problèmes de solvabilisation. Comme dans les autres régions, les besoins des populations locales vont en effet en s'accroissant. Ainsi, avec l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de personnes dépendantes augmente, tandis que l'accroissement de l'activité professionnelle des femmes appelle des réponses adaptées en matière de garde d'enfants. De plus, la production de services aux particuliers est difficilement délocalisable. En 2005,

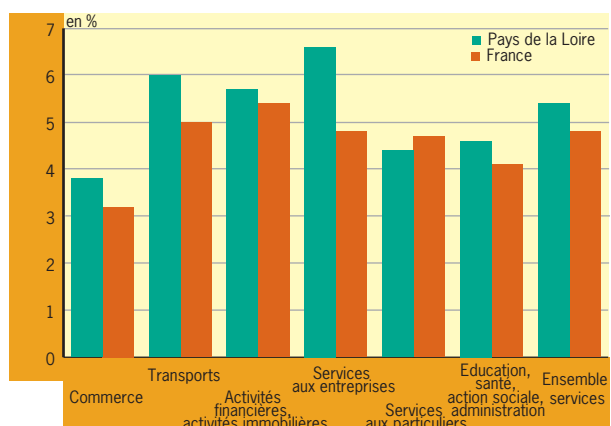
¹ Source : Nantes métropole développement

Répartition de la valeur ajoutée dans les services en 2007



Source : Insee, comptes régionaux

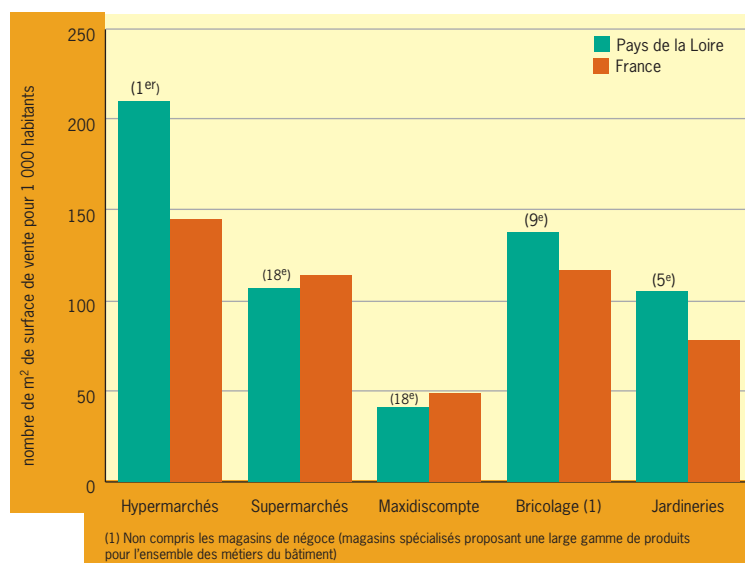
Évolution de la valeur ajoutée des secteurs tertiaires de 1998 à 2007



Source : Insee, comptes régionaux

Densité commerciale au 1^{er} septembre 2008

(entre parenthèses : rang de la région parmi les régions françaises)



Source : Nielsen-Tradedimensions 2008

le champ des services à la personne totalise près de 36 millions d'heures de travail au domicile de particuliers, soit 5,3 % du total national. Ce sont ainsi 111 700 employeurs particuliers qui ont recruté un salarié à leur domicile, hors assistantes maternelles. C'est 4,1 % de plus que l'année précédente.

Une région bien dotée en grandes surfaces commerciales

En 2007, les activités liées au commerce représentent 10,9 % de la valeur ajoutée régionale, soit un point de plus que la moyenne nationale. L'activité du commerce a augmenté à un rythme annuel de 3,8 % entre 2000 et 2007, soit 0,6 point de plus que la moyenne nationale et la croissance la plus dynamique après les régions du Languedoc-Roussillon et de la Corse. La hausse de l'emploi a accompagné celle de l'activité, en particulier dans le commerce de détail.

Le commerce de gros constitue une force économique importante dans la région, et plus particulièrement dans l'agglomération nantaise. La présence du Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire favorise en effet le développement des activités liées aux produits énergétiques, au secteur agroalimentaire et au commerce du bois. Des centrales d'achat de groupes de grande distribution sont également implantés sur le territoire (Système U Ouest, Leclerc, Décathlon notamment). Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Nantes, deuxième MIN de France, contribue lui aussi fortement à la croissance du commerce de gros, en particulier pour les denrées alimentaires (produits de la mer, fruits et légumes) et les plantes et fleurs.

Les Pays de la Loire sont assez bien dotés en grandes surfaces à prédominance alimentaire² : la densité de surface de ces magasins s'élève à 357 m² pour 1 000 habitants, soit 49 m² de plus que la moyenne nationale. Les magasins aux

enseignes Leclerc et Système U sont particulièrement présents dans la région. La région se caractérise par la prédominance des hypermarchés dans le paysage commercial : la surface des 144 magasins de ce type positionne les Pays de la Loire comme la première région française. Les supermarchés sont en revanche bien moins présents sur le territoire, de même que les magasins de maxidiscompte.

Les surfaces de ventes de ces grandes surfaces ont fortement augmenté ces dernières années, davantage en lien avec l'augmentation de surface de magasins existants que de l'ouverture de nouveaux magasins : la densité de surface commerciale a ainsi augmenté de 16 % entre 2002 et 2008, soit un peu plus vite que la moyenne nationale. Sur la période, la région a notamment rattrapé une partie de son retard concernant la densité en magasins de maxidiscompte : leur nombre a plus que doublé et les Pays de la Loire se positionnent à présent au dix-huitième rang des régions françaises en termes de densité de surface contre le dernier rang en 2002. Les grandes surfaces de bricolage et les jardineries sont également très présentes dans la région. Les habitants des Pays de la Loire disposent de 122 jardineries, soit plus de 8 % du total français, et 356 magasins de bricolage, ce qui place la région respectivement aux cinquième et neuvième places des régions françaises.■

Pour en savoir plus :

14 400 commerces dans les Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 203, février 2006.

Les activités de la logistique en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 298, mai 2008.

Les services, 772 000 postes de travail en 2003, Insee Pays de la Loire informations statistiques, n° 175, août 2005.

Les services à la personne : un secteur d'activité en forte croissance, Études et dossiers, DRTEFP Pays de la Loire, septembre 2007.

Site internet de la Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire.cci.fr/>

Site internet de Nantes métropole développement : <http://www.nantes-developpement.com>

Chiffres clés du commerce : www.pme.gouv.fr

Chiffres clés des services : www.pme.gouv.fr

² Sont ici considérées comme grandes surfaces à prédominance alimentaire les hypermarchés (surface de vente supérieure à 2 500 m²), les supermarchés (surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²) et les magasins de « maxidiscompte » (surface de vente de 400 à 800 m², avec un assortiment proposé limité aux produits de base).



Zoom départementaux

Loire-Atlantique

LE DÉPARTEMENT DE Loire-Atlantique s'étend sur 6 800 km² et comprend 221 communes, soit le plus faible nombre de communes des départements des Pays de la Loire. C'est le département le plus urbanisé de la région avec une densité de 179 habitants par km². La métropole reliant Nantes à Saint-Nazaire constitue la locomotive du département. Il dispose de bons réseaux de communication autoroutier et ferroviaire qui sont complétés par le port autonome de Nantes Saint-Nazaire et l'aéroport international de Nantes Atlantique, qui occupe le neuvième rang national. Avec 1,268 million d'habitants début 2006, la population de Loire-Atlantique représente plus du tiers de la région et elle positionne le département en septième position des départements hors Île-de-France. Entre 1999 et 2006, elle a augmenté au rythme annuel moyen de 1,2 %, s'appuyant autant sur le solde naturel que sur un solde migratoire élevé.

Des services aux entreprises en plein essor

La Loire-Atlantique emploie 37 % des effectifs salariés de la région et contribue pour 38 % aux exportations et pour 39 % au PIB de la région. Les services rassemblent les trois quarts des emplois sur le département, contre les deux

tiers pour la moyenne régionale. La Loire-Atlantique est particulièrement bien placée pour les services aux entreprises, mais aussi dans les activités financières, avec notamment la présence de plusieurs sièges ou directions interrégionales de banques. De nombreuses sociétés de services en ingénierie informatique se sont implantées dans le département. La filière biotechnologies contribue aussi au développement économique du département : elle a pris son essor il y a une quinzaine d'années en s'appuyant sur les activités de recherche dans le secteur de la santé et continue son expansion à travers le pôle de compétitivité Atlantic Biothérapies.

L'économie de la Loire-Atlantique s'appuie aussi sur un secteur industriel ancien, très développé et diversifié. La construction navale (STX Europe - ex-Chantiers de l'Atlantique, DCNS) et l'aéronautique (sites d'Airbus) en sont les deux activités emblématiques. Ces entreprises constituent des acteurs majeurs du pôle de compétitivité sur les ensembles métalliques et composites complexes (EMC2). D'autres secteurs industriels sont bien implantés dans le département, tels que les équipements mécaniques (avec notamment le siège de Manitou à Ancenis, qui se classe au 80^e rang français des établissements exportateurs) ou les équipements

électriques et électroniques. De plus le pôle de compétitivité Génie civil Ouest place la métropole Nantes-Saint-Nazaire en deuxième position pour la recherche en génie civil après Île-de-France.

Pêche et tourisme sur la façade maritime

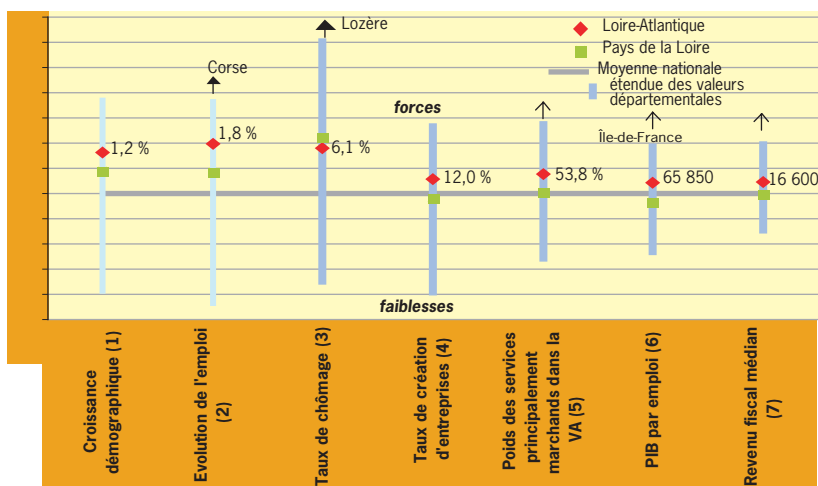
Dans le domaine agricole, la Loire-Atlantique a notamment pour spécialités la viticulture et le maraîchage. Basé principalement en Maine-et-Loire, le pôle végétal spécialisé à vocation mondiale Végépolys se prolonge dans l'agglomération nantaise et le long des bassins maraîchers. Le département dispose en outre de six ports de pêche, dont le premier de la région à La Turballe, qui accueille 4,5 % de la flotte nationale de navires de pêche.

L'attrait de la côte atlantique et de la métropole régionale génère un flux touristique important. La Loire-Atlantique regroupe ainsi presque la moitié de l'offre régionale en hôtellerie. Elle bénéficie en effet de 133 km de côte, qui attire de nombreux vacanciers l'été. De son côté, la fréquentation touristique à Nantes, rythmée par le tourisme d'affaires, est particulièrement forte à l'occasion des rendez-vous culturels tels que les Folles journées ou les Rendez-vous de l'Erdre.

Porté par l'essor des services, en particulier des activités immobilières et des services aux entreprises, l'emploi salarié a augmenté plus rapidement en Loire-Atlantique qu'en moyenne régionale : + 14 % contre + 10 % entre 1999 et 2006. Le taux de chômage est très proche de la moyenne régionale (6,1 % contre 5,9 % mi-2008). La part de jeunes de moins de 25 ans au chômage est de 21,5 %, soit deux points de moins que la moyenne régionale. Le revenu fiscal médian par unité de consommation est de 16 590 euros en 2005, soit 5 % de plus que le revenu fiscal médian régional.

Entre 1999 et 2006, le dynamisme des créations d'entreprises en Loire-Atlantique est à l'image de celui observé dans la région (+ 3,2 % par an). La particularité du département concerne le secteur le plus dynamique, la construction (+ 7,1 %) où la croissance est supérieure de 1,1 point par rapport à la région. ■

Indicateurs clés - Loire-Atlantique



Lecture : la population a augmenté de 1,2 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006 en Loire-Atlantique. Cette hausse est supérieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé, ainsi qu'à la moyenne régionale, représentée par un carré vert. Pour ce critère, la Loire-Atlantique se situe ainsi dans le peloton de tête des départements français, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs départementales.

- 1 évolution annuelle moyenne de la population de 1999 à 2006
- 2 évolution annuelle moyenne de l'emploi de 1999 à 2006
- 3 taux de chômage (chômage/population active) fin juin 2008
- 4 taux de création d'entreprises en 2006

- 5 part des services principalement marchands dans la valeur ajoutée régionale en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)
- 6 produit intérieur brut par emploi en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)
- 7 revenu fiscal médian par unité de consommation en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

Sources : Insee, estimations de population - estimations d'emploi - taux de chômage localisés - répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - comptes régionaux ; Insee et DGI, revenus fiscaux localisés des ménages

Pour en savoir plus :

Synthèse Loire-Atlantique - Dynamisme des créations d'entreprises, in « L'année économique et sociale 2007 », Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, avril 2008.

Site internet du Comité d'expansion économique de Loire-Atlantique : <http://www.codela.fr/>

Maine-et-Loire

LE DÉPARTEMENT DE Maine-et-Loire s'étend sur 7 200 km² et comprend 363 communes. Il comporte une grande agglomération (Angers) et deux autres aires urbaines de taille moyenne (Cholet et Saumur) qui structurent bien le territoire. La surface agricole représente par ailleurs encore les trois quarts de la superficie totale.

Traversé par la Loire, le département est, dans l'ensemble, bien desservi par des infrastructures de transport. Le réseau autoroutier permet de rejoindre rapidement Paris et Nantes depuis Angers, ainsi que Cholet et Saumur. Il bénéficie d'un réseau d'une dizaine de lignes de trains express régionaux et d'une excellente desserte par TGV. Au 1^{er} janvier 2006, la population de Maine-et-Loire s'élève à 766 000 habitants, soit 22 % de la population de la région. Entre 1999 et 2006, elle a augmenté au rythme annuel moyen de 0,6 %, comme dans la Sarthe et la Mayenne. Cette progression provient uniquement de l'excédent des naissances sur les décès, le solde migratoire étant nul.

Agriculture et industrie du cuir-habillement surreprésentés

Le Maine-et-Loire emploie 22 % des effectifs salariés de la région. Il contribue pour 20 % du PIB de la région et un peu plus d'un quart aux exportations, avec notamment deux entreprises classées

parmi les 400 premières exportatrices au niveau national : Charal (production de viandes) et Continental Automotive Systems (équipements automobiles). Les métiers agricoles sont encore très présents : 21 000 emplois, soit un quart du total régional. L'agriculture bénéficie d'une reconnaissance européenne liée à la viticulture (Saumur, Côteaux du Layon,...) et à la présence d'un pôle sur le végétal. L'industrie traditionnelle du cuir, du textile et de l'habillement est également très bien représentée dans le Choletais, avec la moitié des effectifs salariés régionaux dans ces activités. Les industries des équipements électroniques occupent une place de choix, avec la présence d'établissements exportateurs de grande taille, un réseau de sous-traitance très développé et une part importante d'emplois féminins. L'industrie s'est également diversifiée vers l'agro-alimentaire (Brioche Pasquier, Charal) et la plasturgie.

Entre 1999 et 2006, l'emploi salarié a augmenté moins rapidement dans le Maine-et-Loire qu'en moyenne régionale : + 6 % contre +10 %. Ce dynamisme moindre est à relier à la structure du tissu économique assez traditionnel, qui se traduit par un recul plus important de l'emploi industriel (-10 % contre -4 %) et de l'emploi agricole (-16 % contre -11 %). L'emploi salarié dans la construction a augmenté d'un quart, à un rythme proche de la moyenne régionale.

Début 2008, le taux de chômage s'élève à 6,1 % de la population active, soit 0,3 point de plus que la moyenne régionale. Les proportions de femmes, de jeunes de moins de 25 ans et de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi sont supérieures aux moyennes régionales. Le revenu fiscal médian par unité de consommation s'élevait à 15 320 euros en 2005, soit 510 euros de moins que le revenu fiscal médian régional.

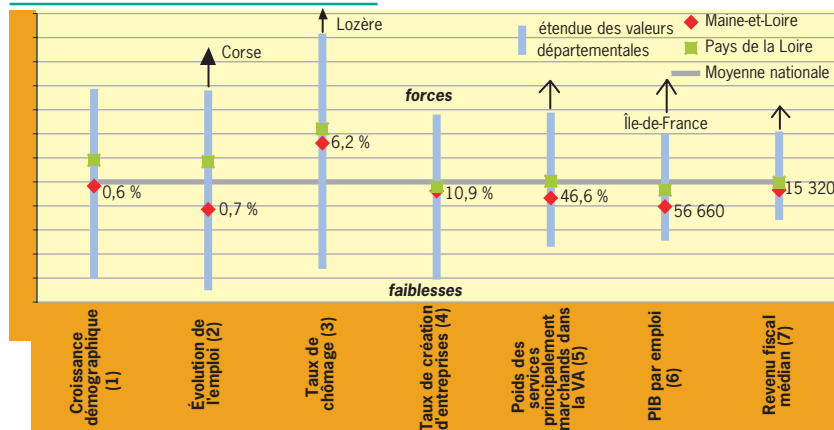
Entre 1999 et 2006, le dynamisme des créations d'entreprises dans le Maine-et-Loire a été un peu inférieur à celui observé dans la région (+2,6 % par an contre +3,1 %). Les créations d'entreprises ont néanmoins été plus dynamiques que la moyenne régionale dans les secteurs des services.

Deux pôles de compétitivité

Le pôle de compétitivité à « vocation mondiale » sur le végétal spécialisé est principalement implanté en Anjou. Celui-ci regroupe toutes les productions végétales à haute valeur ajoutée, qui nécessitent innovation, qualité et savoir-faire : semences, horticulture ornementale, arboriculture, maraîchage, viticulture, champignons, tabac, plantes médicinales et aromatiques, cidriculture. Il représente environ 12 000 emplois répartis dans des entreprises de tailles très variées, mais aussi 2 500 étudiants et environ 500 chercheurs.

Le pôle Enfant fédère dans le Choletais des marques leaders connues sur le plan national et international (Catimini, Mini Man, Eram, Bébé confort, Pitch, Wesco, Candide, Gautier...), mais aussi de nombreuses petites et moyennes entreprises industrielles et de services de l'univers de l'enfant de moins de 12 ans. Les activités se répartissent à 45 % dans la mode (confection, chaussure), 35 % dans l'agro-alimentaire (viennoiseries, sodas,...) et 20 % dans les produits de puériculture, meubles, jeux... Ce réseau fort d'entreprises créatives collabore activement avec des écoles supérieures et des centres de recherche. Cette concentration historique et unique en Europe se renforce grâce à la création de nouvelles formations supérieures spécialisées et à des infrastructures culturelles. ■

Indicateurs clés - Maine-et-Loire



Lecture : la population a augmenté de 0,6 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006 dans le Maine-et-Loire. Cette hausse est inférieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé, ainsi qu'à la moyenne régionale, représentée par un carré vert. Pour ce critère, le Maine-et-Loire se situe ainsi en milieu de classement des départements français, vers le milieu du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs départementales.

1 évolution annuelle moyenne de la population de 1999 à 2006

2 évolution annuelle moyenne de l'emploi de 1999 à 2006

3 taux de chômage (chômage/population active) fin juin 2008

4 taux de création d'entreprises en 2006

5 part des services principalement marchands dans la valeur ajoutée régionale en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

6 produit intérieur brut par emploi en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

7 revenu fiscal médian par unité de consommation en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

Sources : Insee, estimations de population - estimations d'emploi - taux de chômage localisés - répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - comptes régionaux ; Insee et DGI, revenus fiscaux localisés des ménages

Pour en savoir plus :

Attractivité du Maine-et-Loire pour les créations d'entreprises commerciales, in « L'année économique et sociale 2007 », Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, avril 2008.

Bilan économique et social - Comité d'expansion économique de Maine-et-Loire.



Zoom départementaux

Mayenne

AU CARREFOUR DE l'Anjou, de la Normandie et de la Bretagne, le département de la Mayenne s'étend sur 5 175 km² et comprend 261 communes. Outre l'agglomération de Laval (90 000 habitants environ), le département compte deux aires urbaines de plus petite taille autour des villes de Mayenne et Château-Gontier. Le réseau routier et autoroutier permet de rejoindre rapidement les villes de Rennes, Le Mans et Angers. Le réseau ferroviaire place Laval à environ 1h30 de Paris, 3h30 de Lille et 4h de Lyon par le TGV.

Au 1^{er} janvier 2006, la population mayennaise s'élève à 299 000 habitants : avec 9 % de la population de la région, c'est le département le moins peuplé. La population a augmenté de + 0,7 % par an en moyenne depuis 1999, soit 0,3 point de moins que la moyenne régionale mais au même rythme que la Sarthe et le Maine-et-Loire. Cette progression repose pour l'essentiel sur un fort solde naturel (+ 0,5 % en moyenne annuelle). En 2005, la Mayenne se plaçait ainsi en deuxième position des départements français, juste derrière la Seine-Saint-Denis, pour l'indice de fécondité le plus élevé (2,27 contre 2,04 au niveau régional).

Une agriculture forte, une industrie dynamique et diversifiée

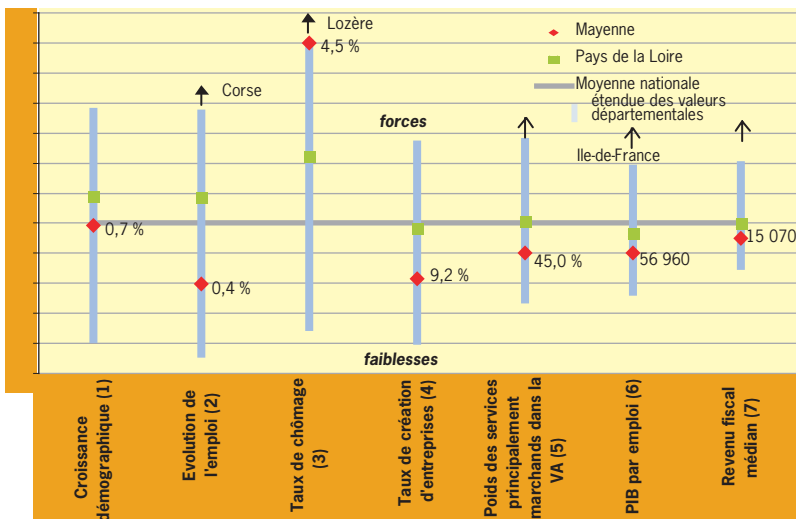
Fin 2006, le département de la Mayenne emploie 8 % des salariés de la région. Il réalise également 8 % du PIB régional et des exportations de la région en valeur. Près de 80 % de la surface totale du département est encore utilisée à des activités agricoles, qui contribuent à 7 % du PIB du département. Bien qu'en diminution, les métiers agricoles restent ainsi très présents : 12 000 emplois, soit 16 % du total régional. La Mayenne possède notamment deux Appellations d'origine contrôlée (Maine Anjou et Pommeau du Maine), en lien direct avec les spécificités agricoles du département. L'élevage bovin est particulièrement développé et le département dispose de nombreux élevages de chevaux et d'hippodromes. Il se caractérise en outre par un tissu industriel dynamique et diversifié : l'industrie concentre un quart des salariés mayennais, contre un cinquième au niveau régional. Des groupes industriels de référence dans leur secteur sont présents sur le département, en particulier dans les industries agroalimentaires (Socopa, Lactalis, Célia - trois groupes dont les établissements mayennais sont classés

parmi les 800 premiers exportateurs français - Fromageries Bel), mais aussi l'industrie automobile (Rapido - classé parmi les 800 premiers exportateurs français - Valéo, Gruau), le travail des métaux (Dirickx) ou le leader indépendant de la fabrication de disques optiques en Europe (MPO France).

Les effectifs industriels ont néanmoins diminué deux fois plus vite dans le département que dans la région entre 1999 et 2006 (- 1,3 % en rythme annuel moyen en Mayenne). Dans le même temps, l'emploi salarié a augmenté dans la construction, le commerce et les services, comme dans l'ensemble de la région. Globalement, avec une croissance annuelle moyenne de + 0,6 %, l'emploi salarié a ainsi progressé deux fois moins vite en Mayenne que dans les Pays de la Loire. Mi-2008, le taux de chômage s'élève à 4,5 % de la population active contre 5,9 % au niveau régional, soit le deuxième plus faible des départements français après la Lozère. Le revenu fiscal médian par unité de consommation atteignait 15 070 euros en 2005, soit 760 euros de moins que le revenu fiscal médian régional.

Entre 1999 et 2006, le nombre de créations d'entreprises a progressé au même rythme en Mayenne que dans la région, d'environ + 3 % par an en moyenne. Les créations mayennaises ont été plus dynamiques que la moyenne régionale dans les secteurs de l'industrie et du commerce et réparations.

Indicateurs clés - Mayenne



Lecture : la population a augmenté de 0,7 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006 en Mayenne. Cette hausse est supérieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé, mais inférieure à la moyenne régionale, représentée par un carré vert. Pour ce critère, la Mayenne se situe ainsi en milieu de classement des départements français, vers le milieu du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs départementales.

1 évolution annuelle moyenne de la population de 1999 à 2006

2 évolution annuelle moyenne de l'emploi de 1999 à 2006

3 taux de chômage (chômage/population active) fin juin 2008

4 taux de création d'entreprises en 2006

5 part des services principalement marchands dans la valeur ajoutée régionale en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

6 produit intérieur brut par emploi en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

7 revenu fiscal médian par unité de consommation en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

Sources : Insee, estimations de population - estimations d'emploi - taux de chômage localisés - répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - comptes régionaux ; Insee et DGI, revenus fiscaux localisés des ménages

Deux pôles de compétitivité

Deux pôles de compétitivité à dimension internationale sont en partie implantés sur le département. Le pôle Ensemble métalliques et composites complexes comprend notamment le groupe Sora Composite, qui assure la présidence du Centre d'études sur les matériaux composites avancés pour les transports (CEMCAT), construit à Laval en 2007. Le pôle Images et réseaux compte parmi ses membres mayennais l'École supérieure d'informatique, électronique, automatique (ESIA) et des entreprises spécialisées dans la réalité virtuelle comme Didhaptic, Haption et Nautilus.■

Pour en savoir plus :

Progression de l'emploi salarié en 2007, in « L'année économique et sociale 2007 », Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, avril 2008.

Site internet du Comité d'expansion économique de la Mayenne : <http://www.lamayenne.fr/>

Sarthe

LE DÉPARTEMENT DE la Sarthe est vaste (6 206 km²) et relativement peu peuplé. L'agglomération du Mans rassemble environ le tiers de la population totale du département. Il comprend trois autres aires urbaines de taille moyenne (La Flèche, Sablé-sur-Sarthe et La Ferté-Bernard), tandis que 40 % des sarthois vivent dans une commune de moins de 2 000 habitants. Par ailleurs, la surface agricole s'étend sur deux tiers du territoire. La Sarthe présente donc deux facettes : l'une urbaine, l'autre rurale et assez peu habitée.

La situation géographique de la Sarthe, aux portes de l'Ouest, a permis au département d'être très bien pourvu en infrastructures routières et autoroutières. Les trois autoroutes traversant le département forment autour du Mans une étoile autoroutière à cinq branches, faisant ainsi de cette métropole un lieu d'implantation stratégique des entreprises. La Sarthe est aussi bien dotée en routes nationales et départementales. Elle bénéficie d'une bonne desserte ferroviaire par trains express régionaux et TGV.

Au 1^{er} janvier 2006, la population de la Sarthe s'élève à 554 000 habitants, soit 16 % de la population de la région. Entre

1999 et 2006, elle a augmenté au rythme annuel moyen de 0,6 %, une progression inférieure à la moyenne régionale (+ 1,0 %). Cette croissance est majoritairement due à l'excédent des arrivées dans le département sur les départs.

Un tissu industriel riche

La Sarthe emploie 15 % des effectifs salariés de la région. Elle contribue à 16 % du PIB de la région et des exportations. C'est un département à forte vocation industrielle, dont l'automobile est le secteur phare. Cette filière, mondialement reconnue, fédère autour de la course mythique des 24 heures du Mans, des constructeurs (Renault) comme des équipementiers (Valéo). La Sarthe développe aussi des spécialisations dans le secteur agroalimentaire, particulièrement autour de la production de viande (Charal, les poulets de Loué, les rillettes Bahier,...) et de lait (fromageries Bel, Yoplait). En matière de services, les Mutuelles du Mans Assurances (MMA) sont l'emblème du département, ce groupe se classant au dixième rang des assureurs mondiaux. La Sarthe se caractérise aussi par une présence forte du commerce de gros et de détail, ainsi que de l'industrie des composants électriques et électroniques.

Entre 1999 et 2006, l'emploi salarié a augmenté de seulement 4 % dans la Sarthe, contre 10 % pour la région des Pays de la Loire. Ce manque de dynamisme est à relier au recul plus important de l'emploi industriel dans la Sarthe qu'en moyenne dans la région (- 9 % contre - 4 %). Les industries des biens des équipements du foyer et des biens de consommation ont été les plus touchées.

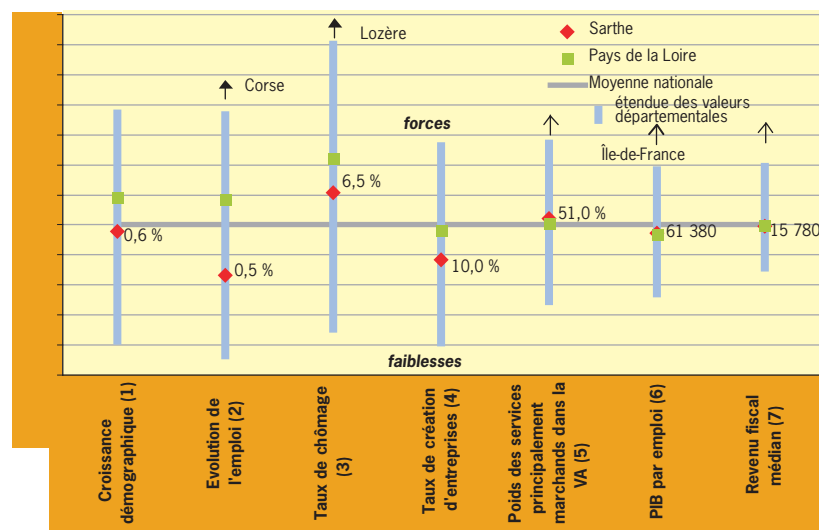
Mi-2008, le taux de chômage sarthois s'élevait à 6,5 % de la population active, soit 0,6 point de plus que la moyenne régionale. La Sarthe est le département de la région où le chômage a le moins baissé entre 2002 et 2008 (- 0,3 point contre - 0,9 en moyenne). La proportion des ménages fiscaux imposés est conforme à la moyenne régionale : 62 %. Le revenu fiscal médian s'élève à 15 780 €, soit 50 € de moins que le revenu fiscal médian régional, mais qui place néanmoins la Sarthe en deuxième position des départements de la région.

Une faible vitalité de la démographie d'entreprises

Malgré une offre foncière de qualité et des zones d'activités d'accès aisé, le dynamisme de la création d'entreprises a été de moindre envergure dans la Sarthe que dans la région (+ 2,1 % par an contre + 3,1 % entre 1999 et 2006). Le secteur du commerce et des réparations est particulièrement touché (+ 0,2 % par an contre + 2,2 %).

Comprenant notamment une université publique (Le Mans) et trois écoles d'ingénieur (ENSIM, ISMANS et ESGT), l'enseignement supérieur de la Sarthe compte 12 % des unités d'enseignement supérieur régionales. Avec 35 laboratoires de recherche, des centres de recherche industrielle et tertiaire, une promotion de la filière automobile sous tous ses aspects (développement, conception, compétition, etc.), une spécialisation dans la téléphonie mobile et filaire (Cellon France, Skyworks, Philips) et un centre de transfert de technologie (CTTM), la Sarthe, et en particulier Le Mans, réunissent de nombreux atouts favorables à l'expansion de la recherche et du développement. ■

Indicateurs clés - Sarthe



Lecture : la population a augmenté de 0,6 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006 dans la Sarthe. Cette hausse est inférieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé, ainsi qu'à la moyenne régionale, représentée par un carré vert. Pour ce critère, la Sarthe se situe ainsi en milieu de classement des départements français, vers le milieu du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs départementales.

1 évolution annuelle moyenne de la population de 1999 à 2006

2 évolution annuelle moyenne de l'emploi de 1999 à 2006

3 taux de chômage (chômage/population active) fin juin 2008

4 taux de création d'entreprises en 2006

5 part des services principalement marchands dans la valeur ajoutée régionale en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

6 produit intérieur brut par emploi en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

7 revenu fiscal médian par unité de consommation en 2005 (moyenne nationale hors Île-de-France)

Sources : Insee, estimations de population - estimations d'emploi - taux de chômage localisés - répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - comptes régionaux ; Insee et DGI, revenus fiscaux localisés des ménages

Pour en savoir plus :

Croissance modérée de l'emploi, in « L'année économique et sociale 2007 », Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, avril 2008.

Site internet de Sarthe expansion : <http://economie.sarthe.com/>



Vendée

LE DÉPARTEMENT DE la Vendée s'étend sur 6 700 km² et comprend 282 communes. Il comporte une unité urbaine de taille moyenne (La Roche-sur-Yon) et un réseau de petites villes - dont Challans et Les Sables-d'Olonne - qui contribuent au développement économique du département. Après la Mayenne, la Vendée est le second département de la région où la surface agricole représente plus des trois quarts de la surface totale. Le développement récent du réseau routier à grande vitesse a permis au département d'être relié aux principales agglomérations de l'ouest de la France et à Paris. L'accès aux métropoles nationales et européennes est également facilité par la proximité d'infrastructures de transport aérien (aéroport international de Nantes), ferroviaire (gare TGV) et maritime (ports de commerce de Saint-Nazaire et de La Rochelle).

Fort dynamisme démographique et de l'emploi industriel

Au 1^{er} janvier 2006, la population de la Vendée s'élève à 597 000 habitants, soit 17 % de la population de la région. Entre 1999 et 2006, elle a augmenté au rythme annuel moyen de 1,5 %, soit la

plus forte progression des départements de la région et la septième de France. Ce dynamisme démographique repose essentiellement sur un excédent migratoire très élevé.

La croissance annuelle moyenne de l'emploi en Vendée sur la période 1999-2006 (+ 2,1 %) est la plus forte de la région. L'industrie s'est développée de façon spectaculaire dans ce département à dominante rurale : elle représente 22 % de la valeur ajoutée départementale. L'emploi industriel résiste mieux qu'ailleurs. Les activités sont diversifiées : agroalimentaire et plus particulièrement industrie des viandes (dont l'emploi salarié s'est accru de 14 % entre 1999 et 2006, contre 5 % en moyenne dans la région), production de biens d'équipement, construction navale de plaisance, travail des métaux, fabrication d'articles de mode, ameublement et plasturgie. Quatre établissements vendéens se positionnent en outre dans les 400 premiers exportateurs français : citons notamment le groupe Bénéteau qui contribue pour les deux tiers de la production française de bateaux de plaisance et se positionne en leader mondial, ou Defontaine pour la fabrication d'organes mécaniques de transmission. À côté de ce socle industriel dynamique, l'activité de la construction

en Vendée a été entraînée à la hausse par le fort dynamisme démographique, tandis que le secteur tertiaire est en plein essor. Mi-2008, le taux de chômage du département s'élève à 5,4 %, soit 0,5 point au-dessous de la moyenne régionale. Le taux de chômage de longue durée est inférieur à celui de la région, mais ceux des jeunes et des femmes augmentent et se situent au-dessus de la moyenne régionale. Le revenu fiscal médian par unité de consommation s'élève à 15 545 euros en 2005, soit 285 euros de moins que le revenu fiscal médian régional.

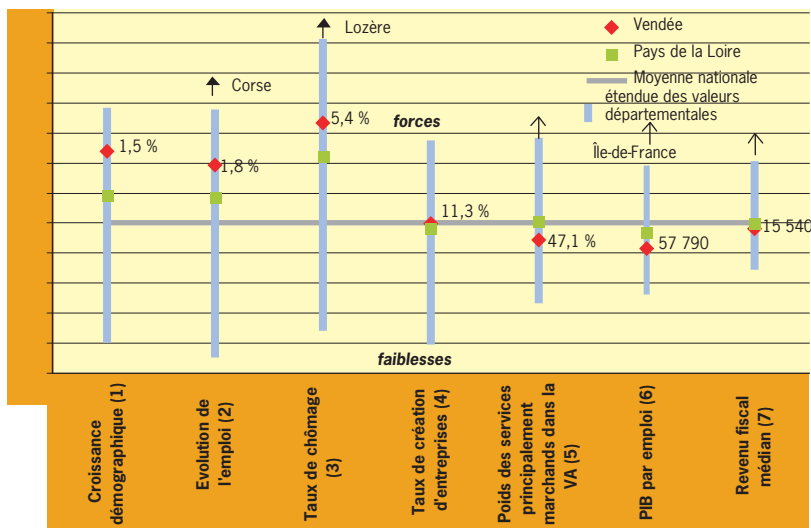
La Vendée se caractérise par le rythme de créations d'entreprises le plus élevé de la région : + 3,9 % par an entre 1999 et 2006 contre + 3,1 % en moyenne régionale. Les créations d'entreprises ont été plus particulièrement dynamiques dans l'industrie (+ 1 point par rapport à la moyenne régionale) et dans le secteur des services (+ 1,5 point).

Des spécificités du département : le tourisme et la pêche

Avec 250 kilomètres de côte et deux îles, la Vendée dispose d'un atout majeur pour le développement du tourisme. Ce potentiel s'appuie notamment sur un parc de résidences secondaires très développé et sur une offre en hôtellerie de plein air qui place la Vendée en première position des départements français.

La pêche occupe également une place importante dans l'économie vendéenne : fin 2006, une flotte de 288 bateaux était répartie principalement dans les ports des Sables-d'Olonne, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de l'île de Noirmoutier et de l'île-d'Yeu. Sous l'effet de la baisse des quotas de pêche et de la diminution de certaines espèces de poissons, le niveau des tonnages débarqués dans les ports diminue, mais la production vendéenne représente encore 10 % de la production française. Au renforcement des contraintes réglementaires s'ajoute la dégradation des conditions économiques comme l'augmentation du prix des carburants, qui provoque la disparition progressive de la flotte de pêche : perte de 11 % des navires entre 1999 et 2006 et diminution du quart du nombre de pêcheurs. ■

Indicateurs clés - Vendée



Lecture : la population a augmenté de 1,5 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006 en Vendée. Cette hausse est supérieure à la moyenne nationale, représentée par le trait gris foncé, ainsi qu'à la moyenne régionale, représentée par un carré vert. Pour ce critère, la Vendée se situe ainsi dans le peloton de tête des départements français, vers le haut du trait vertical bleu représentant l'étendue des valeurs départementales.

1 évolution annuelle moyenne de la population de 1999 à 2006

2 évolution annuelle moyenne de l'emploi de 1999 à 2006

3 taux de chômage (chômage/population active) fin juin 2008

4 taux de création d'entreprises en 2006

5 part des services principalement marchands dans la valeur ajoutée régionale en 2005 (moyenne nationale hors île-de-France)

6 produit intérieur brut par emploi en 2005 (moyenne nationale hors île-de-France)

7 revenu fiscal médian par unité de consommation en 2005 (moyenne nationale hors île-de-France)

Sources : Insee, estimations de population - estimations d'emploi - taux de chômage localisés - répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - comptes régionaux ; Insee et DGI, revenus fiscaux localisés des ménages

Pour en savoir plus :

Une bonne année pour l'emploi vendéen, in « L'année économique et sociale 2007 », Insee Pays de la Loire dossier, n° 29, avril 2008.

Vendéoscope édition 2007-2008,

<http://www.vendee-expansion.fr/>

Annexe statistique

Géographie et population

Indicateurs	Pays de la Loire	Moyenne des régions de France métropolitaine	Moyenne des régions de l'Union européenne à 27	Rang parmi les régions françaises
Distance de la région au centre de l'Europe (en km)	764	n.d.	n.d.	20
Superficie (en km ²)	32 082	28 765	14 954	5
Densité de la population en 2005 (habitants au km ²)	106	99	114	8
Part de la surface agricole utilisée sur l'ensemble du territoire en 2007 (en %)	71,1	53,6	n.d.	2
Population moyenne en 2006 (en milliers)	3 450	2 797	1 857	5
Part de la population âgée de moins de 20 ans en 2006 (en %)	25,5	24,7	22,8 ⁽²⁾	5
Part de la population âgée de 60 ans ou plus en 2006 (en %)	20,8	20,8	21,6 ⁽²⁾	5
Taux d'accroissement annuel moyen de la population 1999-2006 (en %)	1,0	0,7	0,4 ⁽³⁾	4
Taux d'accroissement dû au solde apparent des entrées-sorties 1999-2006 (en %)	0,5	0,3	0,2 ⁽⁴⁾	9
Indicateur conjoncturel de fécondité en 2005	2,04	1,91	n.d.	1
Taux brut de natalité en 2005 (en ‰)	13,0	12,7	10,7 ⁽⁴⁾	6
Taux brut de mortalité en 2005 (en ‰)	8,4	8,6	9,6 ⁽⁴⁾	4

Sources : Insee, recensement de la population 2006 - état-civil ; Eurostat, base Régio.

(1) en 2004

(2) en 2003

(3) en 2005

(4) en 2001

Conditions de vie et éducation

Indicateurs	Pays de la Loire	Moyenne des régions de France métropolitaine	Moyenne des régions de l'Union européenne à 27	Rang parmi les régions françaises
Espérance de vie des hommes à la naissance en 2006	77,2	76,8	74,8	5
Espérance de vie des femmes à la naissance en 2006	84,4	83,7	81,1	6
Taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) standardisé pour 100 000 habitants, en moyenne sur 2002-2004	207	215	234	10
Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants en 2006	674	707	n.d.	19
Nombre de médecins pour 100 000 habitants en 2007	281	335	n.d.	18
Revenu disponible des ménages privés, par habitant, en 2005 en Standard de pouvoir d'achat	14 496	15 404	n.d.	15
Part des 25-64 ans ayant un niveau d'instruction bas en 2006 (en %)	31,6	32,2	29,8	5
Part des 25-64 ans ayant un niveau d'instruction moyen en 2006 (en %)	46,8	40,3	46,7	3
Part des 25-64 ans ayant un niveau d'instruction élevé en 2006 (en %)	21,6	24,8	22,7	11

Sources : Insee ; Eurostat, base Régio.

Emploi et chômage

Indicateurs	Pays de la Loire	Moyenne des régions de France métropolitaine	Moyenne des régions de l'Union européenne à 27	Rang parmi les régions françaises
Taux d'activité en 2007 (%)	57,8	56,7	57,4	6
Taux d'emploi des 15-64 ans en 2007 (%)	67,6	64,1	65,3	1
Taux d'emploi féminin des 15-64 ans en 2007 (%)	63,2	59,4	59,6	1
Taux d'emploi masculin des 15-64 ans en 2007 (%)	71,9	68,8	74,1	2
Taux d'emploi des 15-24 ans en 2007 (%)	37,9	31,0	37,1	2
Taux d'emploi des 55-64 ans en 2007 (%)	34,1	38,2	44,7	21
Part de l'agriculture dans l'emploi total en 2007 (%)	5,6	3,4	5,6	9
Part de l'industrie dans l'emploi total en 2007 (%)	21,5	16,0	19,4	5
Part du secteur de la construction dans l'emploi total en 2007 (%)	7,7	6,7	8,2	5
Part du secteur des services dans l'emploi total en 2007 (%)	65,2	71,7	66,4	20
Évolution annuelle moyenne de l'emploi 1999/2006 (en %)	1,4	1,1	n.d.	4
Taux de chômage en 2006 (en %)	7,2	9,5	8,2	3
Taux de chômage masculin en 2007 (%)	6,3	8,8	7,6	4
Taux de chômage féminin en 2007 (%)	8,3	10,4	9,1	5
Taux de chômage en 2007 des jeunes de 15-24 ans (en %)	12,5	19,5	15,6	1
Part du chômage de longue durée parmi l'ensemble des chômeurs en 2007 (en %)	38,3	41,9	43,0	12
Proportion d'emplois à temps partiel en 2005 (en %)	18,7	16,8	n.d.	2
Proportion d'emplois à durée limitée en 2005 (en %)	13,9	12,7	n.d.	2

Sources : Insee, recensement de la population 2006 - taux de chômage localisés ; Eurostat, base Régio.

n.d. : non disponible



Annexe statistique

Tissu économique

Indicateurs	Pays de la Loire	Moyenne des régions de France métropolitaine	Moyenne des régions de l'Union européenne à 27	Rang parmi les régions françaises
Taux de créations d'établissements en 2007 (en %)	11,1	11,3	n.d.	10
Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 1999 (en %)	60,2	56,3	n.d.	4
Taux de dépendance économique en 2006 (en %)	42,7	45,5 (1)	n.d.	
Part des établissements de 50 à 199 salariés dans l'emploi total des secteurs marchands en 2006 (en %)	25,5	22,0	n.d.	1
Nombre de salariés des entreprises artisanales pour 10 000 habitants en 2006	305	285	n.d.	8
Densité commerciale en grandes surfaces alimentaires (m ² pour 1 000 habitants)	357	308	n.d.	8
Capacité touristique en termes d'accueil dans les campings	255 786	126 445	n.d.	5
Capacité touristique en termes d'accueil dans les hôtels	42 508	56 998	n.d.	8
Nombre de nuitées dans le tourisme en 2006	9 329 391	5 887 000	n.d.	7

Sources : Insee, répertoire des entreprises et des établissements - Lifi - Clap ; Direction du tourisme ; Nielsen-Tradedimensions 2008
(1) hors Île-de-France

Performances économiques

Indicateurs	Pays de la Loire	Moyenne des régions de France métropolitaine	Moyenne des régions de l'Union européenne à 27	Rang parmi les régions françaises
PIB en standard de pouvoir d'achat (SPA) en 2006 (millions d'euros)	89 530	81 453	41 454 (1)	5
PIB par habitant en SPA en 2006	26 041	28 356	21 502 (1)	6
Taux d'accroissement annuel moyen du PIB par habitant entre 1997 et 2006 (en %)	3,6	3,3	3,9 (1)	5
PIB par emploi en SPA en 2006	63 281	71 120	50 998 (1)	6
Évolution annuelle moyenne du PIB de 2000 à 2007 (en %)	4,5	4,0	6	7
Part des échanges extérieurs dans le PIB régional en 2005 (en %)	4,4	3,8	n.d.	7
Taux d'investissement des entreprises monorégionales en 2005 (en %)	15,5	18,7	n.d.	14
Valeur ajoutée par tête dans les entreprises industrielles monorégionales en 2006	47,7	64,4	n.d.	18
Rémunération par salarié dans les entreprises industrielles monorégionales en 2006	25,6	32,5	n.d.	20

(1) en 2004
Sources : Insee, Ficus ; Douanes ; Sessi et Scees, EAE ; Eurostat, base Régio.

Recherche et développement

Indicateurs	Pays de la Loire	Moyenne des régions de France métropolitaine	Moyenne des régions de l'Union européenne à 27	Rang parmi les régions françaises
Part des dépenses de recherche et développement dans le PIB en 2005 (en %)	1,0	2,2	1,8	16
Demandes de brevets déposées en 2005 par million d'habitants	52	86	n.d.	13
Nombre de chercheurs pour 10 000 habitants en 2005	16	33	n.d.	12
Proportion d'étudiants de l'enseignement supérieur en formation d'ingénieurs en 2007 (en %)	6,7	5,0	n.d.	5

Sources : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, OPI, INPI



www.insee.fr/pays-de-la-loire

Les organismes suivants ont collaboré à la réalisation de cette étude :

- la Trésorerie générale de région
- la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP)
- la Direction régionale du commerce extérieur (DRCE)
- la Délégation régionale au commerce, à l'artisanat, aux services et aux professions libérales (DRCA)
- la Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT)
- la Banque de France



INSEE Pays de la Loire
 105, rue des Français Libres
 BP 67401
 44274 Nantes cedex 2